



Rapport diagnostic de la chaîne des ressources éducatives au Burkina Faso

RESSOURCES
éducatives



Mars 2022

© UNESCO 2022



Œuvre publiée en libre accès sous la licence Attribution-ShareAlike 3.0 IGO (CC-BY-SA 3.0 IGO), (<http://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0/igo/>). Les utilisateurs du contenu de la présente publication acceptent les termes d'utilisation de l'archive ouverte de l'UNESCO (<https://fr.unesco.org/open-access/terms-use-ccbysa-fr>).

Les désignations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'UNESCO aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Les idées et les opinions exprimées dans cette publication sont celles des auteurs ; elles ne reflètent pas nécessairement les points de vue de l'UNESCO et n'engagent en aucune façon l'Organisation.

Table des matières

LISTE DES ACRONYMES	4	ANNEXES	100
LISTE DES TABLEAUX	6	Annexe n° 1 : Liste des manuels et guides produits, en finition et en cours au primaire	100
LISTE DES GRAPHIQUES	8	Annexe n° 2 : Liste officielle des manuels scolaires et des guides pédagogiques au primaire	101
REMERCIEMENTS	9	Annexe n° 3 : Fréquence du recours à d'autres ressources	102
RESUME EXÉCUTIF	10	Annexe n° 4: Conception de supports par les enseignants	102
INTRODUCTION	12	Annexe n° 5 : Obstacles matériels les plus courants	102
CHAPITRE I : CADRE THÉORIQUE	13	Annexe n° 6 : Disponibilité d'espace de stockage	103
I. CLARIFICATION CONCEPTUELLE	14	Annexe n° 7 : Utilisation des manuels	103
II. RÉSUMÉ DE LA MÉTHODOLOGIE	15	Annexe n° 8 : Existence dans les RE d'indications sur leur utilisation	103
III. CONTEXTE INSTITUTIONNEL	16	Annexe n° 9 : Existence d'écarts entre manuels et programmes	104
CHAPITRE II : PRINCIPAUX CONSTATS DE VISITES D'ÉTABLISSEMENTS AD HOC	21	Annexe n° 10 : Perception des enseignants sur leur formation à l'utilisation des RE	104
I. CONSTATS GÉNÉRAUX SUR LES ASPECTS QUANTITATIFS DES RE DANS LES ÉTABLISSEMENTS ENQUÊTÉS	22	Annexe n° 11 : % d'enseignants couverts par un signal internet, disposant d'une salle informatique ou utilisant le téléphone dans l'enseignement	104
II. CONSTATS GÉNÉRAUX SUR LES ASPECTS QUALITATIFS DES RE DANS LES ÉTABLISSEMENTS ENQUÊTÉS	35	Annexe n° 12 : Formulaire de collecte de données de la DGESS sur les RE au primaire	105
CHAPITRE III : ANALYSE DE LA SITUATION DES RESSOURCES ÉDUCATIVES SELON SES DIMENSIONS CLÉS	40	Annexe n° 13 : Formulaire de collecte de données de la DGESS sur les RE au post-primaire et au secondaire	106
I. FACTEURS SOCIO-ÉCONOMIQUES DU PAYS INFLUENÇANT LE DOMAINE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES	41	Annexe n° 14 : Liste officielle des manuels scolaires du post-primaire (enseignement général)	107
II. ACCESSIBILITÉ DES MANUELS SCOLAIRES ET DES GUIDES DE L'ENSEIGNANT	49	Annexe n° 15 : Manuels scolaires officiels de l'enseignement secondaire général	108
III. PERTINENCE PERÇUE DES MANUELS SCOLAIRES	57	Annexe n° 16 : Contenu de la mallette pédagogique au primaire	109
IV. DISPONIBILITÉ ET PERTINENCE PERÇUE DES MATÉRIELS DIDACTIQUES	58	Annexe n° 17 : Situation des distributions des livres de l'élève des 15 dernières années (2005/2006 - 2019/2020)	112
V. GESTION DES CONTENUS, DE L'ÉDITION ET DE LA DISTRIBUTION DES MANUELS SCOLAIRES	61	Annexe n° 18 : Situation des Distributions des guides du maître, années 2005/2006 - 2019/2020	114
VI. INTÉGRATION DES RESSOURCES NUMÉRIQUES DANS L'ÉDUCATION	70		
VII. COÛTS ET FINANCEMENTS DES RESSOURCES ÉDUCATIVES	71		
VIII. SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC	75		
CHAPITRE IV : INITIATIVES MISES EN ŒUVRE FACE À LA CRISE DE LA COVID-19 ET LEÇONS À EN TIRER	80		
CHAPITRE V : BONNES PRATIQUES RELEVÉES	83		
CHAPITRE VI : RECOMMANDATIONS	90		
CONCLUSION	98		
RÉFÉRENCES	99		

LISTE DES ACRONYMES

AME	Association des mères éducatrices
APC	Approche par les compétences
APE	Association des parents d'élèves
API	Approche pédagogique intégratrice
BAC	Baccalauréat
BAT	Bon à tirer
BEPC	Brevet d'études du premier cycle
CAM	Commission d'attribution des marchés
CAST/FSDEB	Compte d'affectation spéciale du trésor/fonds de soutien du développement de l'éducation de base
CCEB	Chef de circonscription d'éducation de base
CEB	Circonscription d'éducation de base
CENAMAFS	Centre national des manuels et des fournitures scolaires
CEP	Certificat d'études primaires
COC	Cadre d'orientation du curriculum
COGES	Comité de gestion des écoles
COVID-19	Maladie à coronavirus 2019
CSE	Cyber stratégie sectorielle e-education
DAF	Direction de l'administration des finances
DAMSSE	Direction de l'allocation des moyens spécifiques aux structures éducatives
DAO	Dossier d'appel d'offres
DGEC	Direction générale des examens et concours
DGEFG	Direction générale de l'éducation formelle générale
DGEPPIC	Direction générale de l'encadrement pédagogique et de la formation initiale et continue
DGESS	Direction générale des études et des statistiques sectorielles
DGREIP	Direction générale de la recherche en éducation et de l'innovation pédagogique
DGRTE	Direction générale de la radio-télévision éducative
DMP	Direction des marchés publics
DPEIEFG	Direction de la promotion de l'éducation inclusive, de l'éducation des filles et du genre
DPEPPNF	Direction provinciale de l'éducation préscolaire, primaire et non formelle
DPMDT	Direction de la production des moyens didactiques et des technologies
DREPPNF	Direction régionale de l'éducation préscolaire, primaire et non formelle
DVA	Dictionnaire visuel africain
EAS	Enquête nationale sur les acquis scolaires
EMC	Enquête multisectorielle continue
ENS	École normale supérieure
FEMS	Fonds d'édition des manuels du secondaire
IDS	Institut des sciences
INFPE	Institut national de formation des personnels de l'éducation

DR/INFPE	Direction régionale de l'institut national de formation des personnels de l'éducation
INSD	Institut national des statistiques et de la démographie
ITS	Inspection technique des services
MENAPLN	Ministère de l'éducation nationale, de l'alphabétisation et de la promotion des langues nationale
MESSRS	Ministère des enseignements secondaire, supérieur et de la recherche scientifique
ODD	Objectifs pour le développement durable
PAAQE	Projet d'amélioration de l'accès et de la qualité de l'éducation
PASEC	Programme d'analyse des systèmes éducatifs de la CONFEMEN
PC	Physique-chimie
PDSEB	Programme de développement stratégique de l'éducation de base
PER	Programme d'éducation par la radio
PNDES	Plan national de développement économique et social
PPO	Pédagogie par les objectifs
PSDEBS	Programme stratégique de développement de l'éducation de base et de l'enseignement secondaire
PSEF	Plan sectoriel de l'éducation et de la formation
PTF	Partenaires techniques et financiers
RE	Ressources éducationnelles
REL	Ressources éducationnelles libres
RGPH	Recensement général de la population et de l'habitat
RME	Ratio manuels/élève
SIGE	Système d'information et de gestion
SVT	Sciences de la vie et de la terre
TBS	Taux brut de scolarisation
TDR	Termes de référence
TIC	Technologies de l'information et de la communication
TICE	Technologies de l'information et de la communication pour l'éducation
UNESCO	Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Informations générales	22
Tableau 2 : Gestion des manuels dans l'enseignement primaire	23
Tableau 3 : Effectif par cours (primaire)	24
Tableau 4 : Nombre de manuels de lecture (primaire)	24
Tableau 5 : Nombre de manuels de mathématiques (primaire)	25
Tableau 6 : Nombre de manuels autres (primaire)	25
Tableau 7 : Nombre de guides du maître (primaire)	26
Tableau 8 : Effectif par cours (post-primaire)	26
Tableau 9 : Effectif par cours (secondaire)	27
Tableau 10 : Nombre de manuels de français (post-primaire)	27
Tableau 11 : Nombre de manuels de français (secondaire)	27
Tableau 12 : Nombre de manuels de mathématiques (post-primaire)	28
Tableau 13 : Nombre de manuels de mathématiques (secondaire)	29
Tableau 14 : Nombre de manuels de sciences (post-primaire)	29
Tableau 15 : Nombre de manuels de sciences (secondaire)	30
Tableau 16 : Nombre de manuels d'histoire-géographie (post-primaire)	30
Tableau 17 : Nombre de manuels d'histoire-géographie (secondaire)	31
Tableau 18 : Nombre de manuels autres (secondaire)	32
Tableau 19 : Disponibilité de matériel didactique de classe au primaire	33
Tableau 20 : Disponibilité de matériel didactique de classe ou d'établissement au post-primaire et secondaire	33
Tableau 21 : Disponibilité de matériel de laboratoire	34
Tableau 22 : Proportion des structures éducatives selon le milieu	43
Tableau 23 : Taux de réussite au CEP au cours des cinq dernières années	44
Tableau 24 : Taux de réussite au BEPC au cours des cinq dernières années	44
Tableau 25 : Taux de réussite au BAC au cours des cinq dernières années	44
Tableau 26 : Résultats des élèves selon le mode d'utilisation du livre de lecture	46
Tableau 27 : Proportion d'élèves du Burkina selon le niveau de réussite en langue et mathématiques au CP2 et CM2 en comparaison avec la moyenne internationale	46

Tableau 28 : Dotation en manuels/élève en lecture au primaire (2019-2020)	51
Tableau 29 : Dotation en manuels/élève en mathématiques au primaire (2019-2020)	51
Tableau 30 : Pourcentage d'établissements disposant d'un équipement de laboratoire et des laboratoires fonctionnels	59
Tableau 31 : Situation du matériel dans les écoles primaires selon le statut en 2019/2020	60
Tableau 32 : Situation du matériel dans les établissements post-primaires et secondaires selon le statut en 2019/2020	60
Tableau 33 : Évolution des dotations en manuels de français et des effectifs au cours des 5 dernières années	67
Tableau 34 : Évolution des dotations en manuels de calcul et des effectifs au cours des 5 dernières années	68
Tableau 35 : Récapitulatif de la distribution des manuels scolaires au CENAMAFS de 2016 à 2020	69
Tableau 36 : Coût unitaire d'impression des manuels scolaires au primaire (FCFA)	71
Tableau 37 : Budgets consacrés à l'acquisition des manuels scolaires au primaire (exécution, en millions de FCFA)	72
Tableau 38 : Budgets consacrés à l'acquisition des manuels scolaires au post-primaire et secondaire (en millions de FCFA)	73
Tableau 39 : Coût annuel moyen par élève au post-primaire sur la base du ratio règlementaire manuels/élève	74
Tableau 40 : Coût annuel moyen par élève au secondaire sur la base du ratio règlementaire manuels/élève	74
Tableau 41 : Proportions des budgets du MENAPLN consacrées à l'acquisition des manuels scolaires (millions de FCFA)	74
Tableau 42 : Nombre d'émissions et de textes scénarisés enrichis produits sur la plateforme fasoeducation.bf à la date du 15/12/2021	87

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Possession d'un manuel de français ou de mathématiques	35
Graphique 2 : Taux brut de scolarisation par niveau au cours des cinq dernières années	41
Graphique 3 : Proportions (en %) par niveau des effectifs scolaires au cours des 5 dernières années	42
Graphique 4 : Nombre d'établissements par groupes de taille en 2019/2020	42
Graphique 5 : Répartition de la population selon le niveau d'instruction en 2014	47
Graphique 6 : Proportion (%) de ménages utilisant l'électricité comme principale source d'éclairage en 2014	48
Graphique 7 : Pourcentage d'écoles disposant en 2019/2020 de certaines commodités	49
Graphique 8 : Mise en relation du nombre de manuels de lecture et du nombre d'élèves par école primaire publique, année 2019-2020	51
Graphique 9 : Mise en relation du nombre de manuels de mathématiques et du nombre d'élèves par école primaire publique, année 2019-2020	52
Graphique 10 : Ratios manuels par élève (manuel de lecture) par région, 2017-2020	52
Graphique 11 : Ratios manuels par élève (manuel de mathématiques) par région, 2017-2020	53
Graphique 12 : Mise en relation du nombre de manuels de français (grammaire) et du nombre d'élèves au post-primaire par établissement public, année 2019-2020	53
Graphique 13 : Mise en relation du nombre de manuels de mathématiques et du nombre d'élèves au post-primaire par établissement public, année 2019-2020	54
Graphique 14 : Manuels de mathématiques et effectifs d'élèves, cycle secondaire, 2019-2020	54

REMERCIEMENTS

L'équipe nationale de coordination du projet d'appui à la production et la diffusion des ressources éducationnelles pour les élèves et les établissements scolaires du primaire et du secondaire en Afrique subsaharienne francophone (projet ressources éducationnelles), l'équipe technique nationale composée de cadres de différentes directions du ministère de l'Éducation nationale et de la Promotion des Langues Nationales (MENAPLN), le consultant senior Mathias RWEHERA, ainsi que l'équipe UNESCO, les participants aux ateliers, méritent tous des remerciements chaleureux pour leur contribution précieuse à l'initiative d'analyse diagnostique des stratégies de production et diffusion des ressources éducationnelles au Burkina Faso. Ces acteurs ont joué un rôle crucial dans le succès des travaux.

Les membres de l'équipe nationale de coordination, François COMPAORE (Point focal), Directeur Général de la recherche en éducation et de l'innovation pédagogique, YONI Charles Alfred, Direction de la production des moyens didactiques et des technologies, KINDA/REMEN Emma, Direction Générale des Études Statistiques Sectorielles, SANOU Oumar, Juriste au Bureau Burkinabè du droit d'auteur, Kanré Honoré PASSER, Chargé de programme à la Direction générale de la Coopération, Ministère de l'économie, des finances et du développement, TRAORE Adama, UNICEF, HAUGEUL Patrick, Institut Français Georges Méliès ont apporté une direction stratégique et une coordination essentielle à chaque étape de la mise en œuvre de l'analyse diagnostique.

Le Comité technique, avec les membres suivants : BILA Alfred (Direction générale des Études et des statistiques), BAGNOA P. Fidèle (Direction régionale des Enseignements post-primaire et secondaire -centre), BAKOAN Edouard (Direction générale de l'Enseignement formel général.), BOUGNOUMA Iréné (Directions provinciales de l'éducation préscolaire, primaire et non formelle -Kadiogo), DEMBELE Victor (Direction de l'Administration et des finances), KIENDREBEOGO Raymond (Direction de la production des moyens didactiques et des technologies), MILLOGO Noël (Direction des marchés publics), et ZOTIN L. Dieudonne (Direction générale de l'Encadrement pédagogique et de la formation initiale et continue), BAGRE Stella (Direction générale de l'Enseignement formel et Général), NIKIEMA Païdwendé Germain (Direction générale de la Recherche en Education et de l'innovation pédagogique), OUEDRAOGO/OUATTARA Massara (Direction des marchés publics), et TOE Honoré (Direction générale de l'Encadrement pédagogique de la formation initiale et continue), a contribué à l'expertise technique et à la mise en œuvre réussie du projet. Merci à Mathias RWEHERA, le consultant senior, pour son engagement exceptionnel dans l'élaboration du rapport, apportant une expertise approfondie.

L'équipe UNESCO Dakar, représentée par Guillaume HUSSON, chef du secteur Éducation au Bureau de l'UNESCO à Dakar, Youssef OUATTARA, responsable principal de projet, Léonie MARIN, responsable projet communication, et Mariama SAGNA, coordonnatrice de programme a joué un rôle clé en fournissant un soutien stratégique.

Ces remerciements sont une reconnaissance de l'effort collectif et de l'engagement exemplaire de chaque membre de ces équipes diversifiées.

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Dans le cadre du projet d'Appui à la production et à la diffusion des ressources éducationnelles pour les élèves et les établissements scolaires du primaire et du secondaire des pays d'Afrique subsaharienne francophone, le Burkina Faso a été retenu, avec le Togo et le Sénégal, pour servir de pays pilote. L'objectif de ce projet est d'améliorer les acquis d'apprentissage par le renforcement de l'accès des élèves et de la communauté éducationnelle aux ressources éducationnelles, matérielles et numériques variées, de qualité, produites et accessibles selon des schémas coût-efficacité, et adaptées aux besoins d'apprentissage.

Une étude diagnostique a été menée en ce sens auprès de responsables de structures centrales impliquées dans la chaîne de production et de diffusion des RE, d'acteurs de structures déconcentrées et d'établissements d'enseignement primaire, post-primaire et secondaire choisis de façon raisonnée. Cette étude a été conduite sur la base d'un guide méthodologique élaboré à cet effet.

Ainsi, les données quantitatives et qualitatives collectées ont été traitées et analysées selon sept dimensions :

1. Les facteurs socio-économico-culturels nationaux pertinents ;
2. L'accessibilité des manuels scolaires et des guides de l'enseignant ;
3. La pertinence perçue des manuels scolaires ;
4. La disponibilité et la pertinence des matériels didactiques ;
5. La gestion des contenus, de l'édition et de la distribution des manuels scolaires ;
6. L'intégration des ressources numériques dans l'éducation ;
7. Le coût et le financement des ressources éducationnelles.

Il a aussi été question d'interroger les mesures mises en œuvre par le MENAPLN face à la pandémie de la Covid-19 en ce qui concerne le déploiement de ressources éducationnelles.

Ce faisant, l'analyse a fait ressortir des tendances globales sur la situation des RE dans les structures éducationnelles : déficit de manuels scolaires, de guides pédagogiques et de matériel didactique dans les établissements d'enseignement en général, principalement au post-primaire et au secondaire. En effet, en 2019-2020, les données de la DGESS indiquaient un ratio de 0,8 pour le manuel de lecture et de 0,7 pour celui des mathématiques dans l'enseignement primaire. Toujours pour cet ordre, le ratio des guides pédagogiques par enseignant en classe et l'existence de matériel didactique ne sont guère meilleurs. Par exemple, ces données indiquent qu'il y a, en moyenne, moins d'une carte murale géographique, d'un compendium métrique, d'un compendium scientifique et d'un globe terrestre par école. Seulement 0,2 % des écoles primaires ont accès à Internet, 4,9 % disposent d'une bibliothèque et 1 école sur 4 est électrifiée.

À la même période et pour le post-primaire et le secondaire, les mêmes bases de données de la DGESS donnaient à voir un ratio de 0,4 au post-primaire et 0,1 au secondaire pour le manuel de français. En mathématiques, il était de 0,75 pour le post-primaire et de 0,8 pour le secondaire.

Par ailleurs, les données collectées indiquent qu'il n'existe pas de guides pédagogiques pour les manuels scolaires en usage actuellement dans ces deux sous-cycles. Elles signalent en outre un nombre réduit d'établissements qui disposent de laboratoires. Seulement 3,3 % des établissements disposent de laboratoires de PC dont 43,4 % fonctionnels, 3 % de laboratoires de SVT dont 45 % fonctionnels, 2 % ont accès à Internet, 31,2 % disposent de bibliothèques et 1 établissement sur 2 est électrifié.

De plus, l'analyse selon les sept dimensions a révélé un certain nombre de contraintes ou d'obstacles qui minent la chaîne de production et de diffusion des RE dans le pays.

Ce sont principalement :

- L'absence d'une politique nationale unique et actualisée sur les RE au MENAPLN ;
- L'inadéquation de la planification, la programmation de la production et la diffusion des RE aux ressources financières disponibles ;
- La non-disponibilité de ressources financières sécurisées pour la production et la mise à disposition permanentes des RE ;
- Les difficultés d'accès aux ressources éducationnelles en ligne par les élèves et les enseignants ;
- Les lourdeurs procédurales relatives aux passations de marchés de production ou d'acquisition des RE ;
- Le non-respect des normes de révision des curricula, des manuels et guides ;
- Le déficit de manuels scolaires et l'absence de guides pédagogiques au post-primaire et au secondaire ;
- Les difficultés de gestion des ressources éducationnelles dans les structures du MENAPLN ;
- Le piratage des ressources éducationnelles ;
- Le non-acheminement des ressources éducationnelles jusqu'aux établissements scolaires bénéficiaires ;
- Le manque de formation sur l'utilisation des RE ;
- L'insuffisance d'encadrement des productions spontanées.

Afin de lever ces obstacles, des recommandations ont été adressées aux structures concernées, chacune selon son domaine de compétences. On retiendra surtout, parmi elles, l'élaboration d'une stratégie nationale des ressources éducationnelles au MENAPLN.

INTRODUCTION

Le Burkina Faso s'est engagé à atteindre, à l'horizon 2030, les Objectifs de développement durable (ODD), le quatrième étant d'assurer à tous une éducation équitable, inclusive et de qualité, ainsi que des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie.

Dans cette perspective, des plans et stratégies sont développés et mis en œuvre. En effet, le Plan national de développement économique et social (PNDES II 2021-2025), avec son axe 3 intitulé « consolider le capital humain et la solidarité nationale », choisit l'option stratégique d'accroître l'offre et d'améliorer la qualité de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la formation, en adéquation avec les besoins de l'économie. De même, le Plan sectoriel de l'éducation et de la formation (PSEF 2017-2030) et le Programme de développement stratégique de l'éducation de base (PDSEB 2012-2021) comportent des actions majeures orientées vers l'amélioration de la qualité de l'éducation.

Une éducation de qualité est tributaire de plusieurs facteurs, dont les ressources éducationnelles. Elles occupent une place de choix dans les chantiers majeurs engagés par les autorités chargées de l'éducation : la réforme curriculaire en instance de généralisation, l'écriture du Plan stratégique de développement de l'éducation de base et de l'enseignement secondaire (PSDEBS) et la tenue des assises nationales de l'éducation en novembre 2021. Ces actions traduisent l'intérêt accordé aux ressources éducationnelles, et ce, au regard de leur importance dans le processus d'enseignement. En effet, l'impact particulièrement fort de celles-ci sur les apprentissages scolaires a été attesté, d'une part par la recherche, et d'autre part par la conférence des ministres de l'Éducation, organisée à Manchester en 1991, qui indiquait : « *En Afrique, les manuels scolaires répondent simultanément à trois buts importants : a) être le principal véhicule du programme de cours ; b) constituer la principale, voire unique source d'information pour l'enseignant et les élèves ; c) servir de base aux examens et évaluations des élèves* ».

Cependant, en dépit de l'importance avérée du manuel, sa disponibilité et son accessibilité demeurent une préoccupation en Afrique subsaharienne, où, selon Tony Read (2016), le ratio manuels/élève se situe à 1/3 dans le meilleur des cas, et jusqu'à 1/10, et même 1/15 en zones éloignées. La situation des manuels au Burkina Faso n'est guère satisfaisante, malgré les efforts déployés par l'État et ses partenaires. En ce sens, le tableau de bord de l'éducation au primaire indique une baisse des ratios d'année en année. Pour l'année scolaire 2018-2019, le ratio livres/élève est de 0,53 pour la lecture (1 livre pour 2 élèves) et de 0,70 pour le calcul (2 livres pour 3 élèves), alors que ces ratios étaient respectivement de 0,94 et de 1,08 en 2012-2013, ce qui se traduit par une dégradation de 0,41 point pour la lecture et de 0,39 point pour le calcul.

Cette situation illustre la pertinence d'un diagnostic précis de la chaîne des ressources éducationnelles pour inverser la tendance. C'est dans cette perspective que l'UNESCO a entrepris, en 2020, une étude diagnostique sur la chaîne des ressources éducationnelles dans trois pays pilotes, dont le Burkina Faso, dans le cadre du projet Ressources éducationnelles.

Le diagnostic de la chaîne des ressources éducationnelles au Burkina Faso poursuit trois objectifs :

- Faire apparaître ou expliciter les principales options stratégiques déterminées par les autorités nationales pour les ressources éducationnelles ;
- Décrire les pratiques en cours dans la détermination des ressources éducationnelles nécessaires, dans la façon de les concevoir ou de les acheter, d'en assurer ou d'en favoriser la diffusion et l'usage ;
- Donner lieu à une exploitation pratique, à des recommandations pragmatiques permettant soit d'enrichir les stratégies nationales, soit d'aménager les procédés de la chaîne des ressources, de façon à en améliorer les résultats.

Le présent rapport diagnostique rend compte des résultats de l'étude.

Chapitre 1

Cadre théorique

I. CLARIFICATION CONCEPTUELLE

Dans cette partie sont définis un certain nombre de concepts et de termes qui, bien que communément utilisés dans le secteur du livre, méritent d'être clairement précisés pour la clarté du propos.

Ressources éducatives

Généralement, le processus éducatif met en œuvre essentiellement trois types de ressources : les ressources immobilières et mobilières, les ressources humaines et les matériels d'enseignement. Chacune de ces ressources joue un rôle indispensable et contribue à des degrés divers à un service éducatif de qualité. Toutes ces catégories sont manifestement des ressources éducatives.

Cependant, dans le cadre de cette étude, seuls les matériels d'enseignement sont considérés comme des « ressources éducatives ». Elles sont appelées « ressources pédagogiques » et regroupent l'ensemble des manuels scolaires, des guides pédagogiques, des matériels didactiques, des ressources numériques, des ressources éducatives libres, etc.

Manuel scolaire

Un manuel scolaire est un vecteur essentiel de l'apprentissage. Il est composé de textes ou d'images réunis dans le but d'atteindre un ensemble spécifique d'objectifs pédagogiques. Il est spécialement destiné à l'apprenant, mais également mis à disposition de l'enseignant à des fins pédagogiques.

Guide pédagogique

Un guide pédagogique est un document destiné au formateur. Il comporte des conseils précis pour le guider dans la conduite du processus d'enseignement, en conformité avec le programme scolaire de la discipline et de l'année d'études concernées.

Matériel didactique

Un matériel didactique est un objet autre qu'un manuel scolaire ou un guide pédagogique. Il est utilisé dans le processus d'apprentissage afin de favoriser une meilleure compréhension par l'apprenant des notions à apprendre. Il comprend : le tableau avec l'indispensable craie, les objets de mesure géométrique manipulés par l'élève (équerre, règle, compas) ou par l'ensemble de la classe (globe terrestre, cartes murales, représentations anatomiques), mais également les équipements de laboratoires scientifiques et leurs consommables.

Ressources pédagogiques numériques

Une ressource pédagogique numérique est, selon Robert Bibeau (2005), « l'ensemble des services en ligne, des logiciels de gestion, d'édition et de communication, utiles à l'enseignant ou à l'apprenant dans le cadre d'une activité d'enseignement ou d'apprentissage utilisant les TIC. La ressource numérique peut prendre la forme de livre numérique (e-book), de manuel numérique (e-manuel) intégrant du matériel interactif comme des vidéos, des cartes, le tout fonctionnant avec des équipements adéquats connectés tels que les ordinateurs de bureau, les ordinateurs portables, les tablettes, les téléphones intelligents, etc. »

Ressources éducatives libres

Reprenant la définition de la Déclaration de Paris (2012), les ressources éducatives libres sont « des matériels d'enseignement, d'apprentissage et de recherche sur tout support, numérique ou autre, existant dans le domaine public ou publiés sous une licence ouverte permettant l'accès, l'utilisation, l'adaptation et la redistribution gratuitement par d'autres, sans restriction ou avec des restrictions limitées. »

II. RÉSUMÉ DE LA MÉTHODOLOGIE

Phase du diagnostic

Le diagnostic s'est déroulé selon les grandes étapes suivantes, en deux phases :

● Première phase

Elle s'est effectuée du 19 au 28 mai 2021 et a suivi le processus ci-après :

1. Désignation de l'équipe nationale et prise en main de la méthodologie avec l'appui du projet et d'un consultant externe à l'administration

L'équipe nationale a été désignée par le MENAPLN, en lien avec le projet et le comité technique national qui fait la liaison avec l'UNESCO.

2. Organisation pratique et logistique

Elle a consisté à rassembler toute la documentation nécessaire et à organiser le planning des rencontres avec les différents services. Cette documentation a été constituée de documents sectoriels généraux, budgétaires et financiers spécialisés sur les ressources éducatives et pédagogiques, ainsi que des bases de données. Quant à l'échantillon, il a concerné des acteurs de structures centrales et déconcentrées du MENAPLN impliquées dans la chaîne des ressources éducatives, d'établissements publics et privés d'enseignement primaire, post-primaire et secondaire, d'instituts de formation d'enseignants et de maisons d'édition choisis de façon raisonnée.

3. Atelier de lancement

Cet atelier a servi de cadre d'information (présentation des objectifs, de la méthodologie et des outils, des résultats attendus, du calendrier) des acteurs des structures et partenaires concernés par le diagnostic.

4. Compilation des données par l'exploitation documentaire, les entretiens et les visites d'établissements

Cette phase s'est conclue par une réunion-bilan et l'évaluation des résultats de la compilation par l'équipe nationale appuyée par quatre experts internationaux.

Une première restitution a été faite à l'issue des travaux et a permis (i) de marquer la fin de la conduite du diagnostic et l'arrêt de la prise d'informations, (ii) de partager avec une audience restreinte les constats essentiels afin d'orienter les travaux de finalisation du rapport.

S'en sont suivies les autres étapes présentées ci-dessous :

5. Traitement des données et harmonisation des conclusions et des commentaires

6. Rédaction du projet de rapport diagnostique

7. Atelier de restitution avec discussion et recommandations

Cet atelier a permis de présenter les résultats et d'échanger sur une ébauche d'un plan d'action sur la base des recommandations.

● Deuxième phase

Toutefois, pour répondre aux critères de qualité attendus de l'outil diagnostique et du rapport d'évaluation diagnostique produit sur le pays, un travail d'amélioration a été engagé avec l'appui d'un expert international qui assure le travail d'assurance qualité externe. À cet effet, une collecte de données complémentaires et l'amélioration du premier rapport se sont déroulées du 28 octobre au 21 novembre 2021. Elles ont été réalisées par une équipe nationale sous la supervision du consultant international.

III. CONTEXTE INSTITUTIONNEL

III.1 Contexte pays

Depuis l'indépendance, le Burkina Faso a participé activement à l'amélioration de l'offre, de la qualité et de l'efficacité de son système éducationnel. Les gouvernements successifs ont mis en place de nombreuses actions, parmi lesquelles la dotation en manuels scolaires (gratuite pour les élèves du primaire et mise en location pour les élèves du post-primaire et secondaire). Aujourd'hui, trois grands chantiers sont ouverts au sujet de la qualité de l'éducation et accordent une place de choix aux ressources éducationnelles : la réforme curriculaire, l'élaboration du Plan stratégique de développement de l'éducation de base et de l'enseignement secondaire (PSDEBS), et les assises nationales.

D'abord, depuis 2013, le ministère de l'Éducation nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion

des Langues nationales (MENAPLN) a entrepris une réforme curriculaire pour tous les niveaux à travers la construction de nouveaux curricula et l'adoption de nouvelles approches pédagogiques, à savoir l'Approche pédagogique intégratrice (API) pour le préscolaire et le primaire, et l'Approche par les compétences (APC) pour le post-primaire et secondaire.

La mise en œuvre de cette réforme suppose la production et la mise à disposition de nouvelles ressources éducationnelles, notamment des manuels scolaires, des guides pédagogiques ainsi que du matériel didactique. Le tableau de l'annexe n° 1 donne la situation des manuels et guides pédagogiques déjà produits, en finition ou en cours d'écriture.

Entre 2021 et 2025, le Plan stratégique de développement de l'éducation de base et de l'enseignement secondaire (PSDEBS) a été rédigé. Ce plan prévoit, en matière de ressources éducationnelles, de produire les manuels scolaires et didactiques au niveau local, en quantité suffisante, et à temps pour le relèvement du ratio livres/élève. S'agissant du vol et de la réparation, une stratégie nationale de récupération et de conservation des manuels scolaires est envisagée, car la détérioration continue de ces ressources compromet les efforts consentis par l'État.

Enfin, les assises nationales prévoient le réexamen des procédures de production des manuels et la prise de dispositions pour que ceux-ci soient livrés dans les écoles au plus tard le 15 septembre de chaque année. En effet, le MENAPLN rencontre d'énormes difficultés en ce qui concerne la production et la distribution des manuels scolaires :

- L'allocation budgétaire insuffisante ;
- La non-maîtrise de la chaîne de production au niveau national, notamment la faible capacité de production des imprimeries ;
- La procédure très longue et incertaine pour la passation des marchés d'impression ;
- La réglementation fiscale de l'importation des matières d'impression défavorable à la production locale ;
- Les conditions des partenaires financiers qui sont défavorables à la production diligente des manuels ;
- La faible capacité de distribution du ministère ;
- La procédure d'exécution budgétaire non adaptée au calendrier scolaire, etc.

Il convient de signaler, dans la même dynamique qu'en 2014, une stratégie nationale de production de matériels didactiques a été élaborée par le MENAPLN en collaboration avec tous les acteurs du livre, pour une durée de sept ans (2014-2021)

L'ensemble de ces actions traduit toute l'importance que les autorités chargées de l'éducation accordent aux ressources éducationnelles. En effet, les acteurs de l'éducation reconnaissent unanimement que les ressources éducationnelles participent à l'efficacité et à la qualité des apprentissages. De l'avis d'un directeur général : « *Le manuel participe non seulement à la qualité des enseignements, mais aussi à l'accès* ». Un enseignant estime pour sa part que « *la liste des manuels à acheter chaque année qui accompagne celle des fournitures scolaires est la preuve de leur importance.* » L'importance des ressources éducationnelles est également reconnue par les élèves et leurs parents. Ainsi, un élève de l'enseignement primaire reconnaît que « *les livres nous aident à faire des exercices et à bien comprendre les leçons.* » Un parent d'élève affirme de son côté que « *l'enfant apprend facilement à travers les manipulations et le toucher, le laboratoire, le compendium, les ressources numériques sont capitales dans une école.* »

Relativement à la différence éventuelle dans les dotations des ressources éducatives (manuels et guides) aux établissements, les chefs de circonscription d'éducation de base (CCEB) interrogés déclarent que la clé de répartition est la même en ce qui concerne les écoles primaires publiques et privées. Toutefois, des constats faits sur le terrain, il ressort que les établissements de l'enseignement primaire sont mieux dotés en manuels scolaires que ceux du post-primaire et secondaire, comme en témoigne un intendant de lycée : « *le déficit des manuels scolaires et des guides pédagogiques est plus ressenti au post-primaire et secondaire qu'au primaire.* »

Au regard de l'importance des ressources éducatives dans le système éducatif burkinabè, un certain nombre d'actions sont indispensables pour assurer la disponibilité de ce matériel, dont la production en interne n'exclut pas l'acquisition de matériels exogènes spécifiques tout aussi indispensables.

C'est pour cette raison que le MENAPLN s'est engagé avec l'UNESCO dans ce projet, dans la perspective d'améliorer la chaîne de production et de diffusion des ressources éducatives au profit des élèves et des enseignants des établissements primaires, post-primaires et secondaires. Un responsable d'une structure centrale exprime les attentes du ministère en ces termes : « *Le projet devrait permettre aux élèves d'apprendre mieux en se servant des ressources disponibles à l'école et en famille. Pour ce faire, il devrait apporter un soutien à la production de ressources de qualité par la formation des acteurs, le financement des activités d'édition, de mise en expérimentation et d'évaluation.* »

III.2 Caractéristiques principales du système éducatif

Le Burkina Faso se caractérise par une mobilisation importante de ressources publiques en faveur de l'éducation. En 2018, le budget du secteur représentait 23 % du budget national hors service de la dette¹, alors qu'il ne représentait que 18 % en 2014 et seulement 13 % en 2004. Ce niveau de financement est sensiblement meilleur que celui constaté dans des pays comparables. Plus de la moitié de ce budget est consacrée au primaire, classant le pays parmi ceux qui accordent encore une très grande priorité à l'enseignement primaire.

À la suite de l'application de la Loi d'orientation de 2007, le Burkina Faso s'est engagé dans une réforme de mise en place d'un continuum d'éducation de base formelle regroupant le préscolaire, le primaire et le post-primaire, visant d'une part à mieux asseoir les acquis de l'enseignement à travers des curricula et des programmes centrés sur les besoins fondamentaux, et d'autre part, à faire des économies d'échelle grâce à la mutualisation des ressources matérielles et humaines. Ainsi, depuis 2016, sur le plan institutionnel, le préscolaire, le primaire et le post-primaire sont regroupés au sein d'un seul ministère². Une telle réforme n'a pas été sans conséquences pour le système, notamment sur les curricula, les ressources humaines (en particulier la formation et le statut des enseignants) et les constructions scolaires.

L'éducation de base comporte l'enseignement préscolaire (trois années), qui n'est pas obligatoire et qui accueille les enfants âgés de 3 à 5 ans, l'enseignement primaire (six années), le post-primaire (quatre années) et l'éducation non formelle. Les cycles du primaire et du post-primaire sont obligatoires et représentent l'enseignement de base.

1. Source : Cadre de résultat du PME : <https://www.globalpartnership.org/sites/default/files/document/file:2020-11https://www/globalpartnership.org/sites/default/files/document/file:2020-11-20-gpe-donnees-cadre-resultats-pour-burkina-faso.pdf20-gpe-donnees-cadre-resultats-pour-burkina-faso.pdf> RESEN 2017

2.. Depuis 2016, le ministère de l'Éducation nationale et de la Promotion des langues nationales (MENAPLN) a en charge l'enseignement secondaire en plus du préscolaire, du primaire et du post-primaire.

3. Base de données de l'ISU/UNESCO, année 2019.

4. Source : annuaires statistiques du MENAPLN 2019/2020.

L'enseignement secondaire général dure trois ans. Le secteur public accueille la majorité des effectifs dans l'enseignement de base. Les écoles privées accueillent, en 2019-2020, 23,38 % des élèves au primaire et 40,95 % au post-primaire général. Au secondaire général, ce sont 51,87 % des élèves qui fréquentent un établissement privé³.

Les taux d'achèvement du primaire (60,3 %), du post-primaire (39 %) et du secondaire (17,5 %) restent modestes au regard de la mobilisation des ressources publiques. Toutefois, ces taux d'achèvement sont meilleurs pour les filles au niveau de l'éducation de base (64,9 % au primaire et 42,6 % au post-primaire) que pour les garçons (respectivement 56 % et 35,5 %). Ce rapport s'inverse au secondaire (15,1 % pour les filles et 19,8 % pour les garçons)⁴. Il importe de rappeler que ces taux ont baissé par rapport à 2017, l'insécurité que connaissent certaines régions du pays ayant entraîné des fermetures d'écoles.

III.3 Options stratégiques générales en vigueur en matière de ressources éducationnelles

Les options stratégiques générales du Burkina Faso en matière de ressources éducationnelles se déclinent de façon différenciée selon les cycles d'enseignement, ce qui découle probablement du fait que ces cycles dépendaient de ministères séparés jusqu'en 2016. Ces stratégies sont définies pour ce qui concerne les manuels scolaires, mais sont plus imprécises sur les autres ressources éducationnelles, pour lesquelles aucun schéma constant ne semble se dégager.

Au cycle primaire, les autorités éducationnelles entendent fournir gratuitement les manuels scolaires essentiels aux écoles publiques comme privées, cet objectif s'intégrant dans celui, plus large, de la gratuité de l'éducation. Il est par ailleurs inscrit dans les documents stratégiques (PSEF, 2018) et intégré dans le modèle de simulation économique et financier qui donne à cette planification de long terme son architecture chiffrée.

Au post-primaire et au secondaire, le schéma est celui de la location des manuels scolaires par les établissements aux élèves, avec une gestion centralisée de ce mécanisme par un établissement public autonome, le Centre national des manuels et des fournitures scolaires (CENAMAFS). Pour l'ensemble des cycles, il existe cependant des points communs à la stratégie en matière de ressources éducationnelles. Quoique ces invariants ne soient pas consignés dans un document de politique, ils sont constamment rappelés par tous les cadres du système éducationnel et ne semblent pas être contestés. Ces principes communs sont :

- Une option pour la conception et la production nationales des ressources éducationnelles, de façon à en assurer une bonne adéquation au contexte local dans lequel les enfants grandissent, et aux curricula nationaux ;
- Une préférence pour une maîtrise d'ouvrage publique de la plupart des maillons de la conception, de la production et de la distribution des ressources éducationnelles et, symétriquement, une certaine réticence à la délégation de ces tâches à des acteurs privés. La conception des ressources est principalement l'affaire de fonctionnaires du MENAPLN. L'édition est confiée, sur marché, à des éditeurs privés, mais en collaboration avec les agents dudit ministère, et le copyright reste sa propriété. L'impression et le façonnage sont confiés également, sur marché, à des acteurs privés. Cependant, la DGREIP dispose de deux imprimeries, et le CENAMAFS exprime la volonté de restaurer le fonctionnement de son imprimerie scolaire afin de reprendre de l'autonomie sur cette partie de la

chaîne. La logistique de distribution, sous-traitée avec le privé dans quelques opérations n'ayant pas été fructueuses, pourrait aussi revenir, à l'avenir, aux structures administratives publiques que sont le CENAMAFS et la Direction de l'allocation des moyens spécifiques aux structures éducationnelles (DAMSSE) qui expriment la volonté.

La question de la chaîne des ressources éducationnelles a occupé une place importante dans les préoccupations du MENAPLN ces dernières années, pour trois raisons :

- Une réforme curriculaire, intégrant l'Approche pédagogique intégratrice (API) et l'Approche par les compétences (APC), a entraîné le besoin de renouveler entièrement les ressources éducationnelles (manuels des élèves et guides pédagogiques) au cycle primaire, post-primaire et secondaire, et de suivre pour cela le rythme soutenu du déploiement de la réforme, prévu selon le rythme d'un sous-cycle (primaire) et d'une classe (post-primaire et secondaire) chaque année.
- Lors de la soumission de son programme au Partenariat mondial pour l'éducation en 2017, l'indicateur de décaissement de l'une des parts variables du don sollicité portait sur la distribution jusqu'aux écoles, à la rentrée 2020, des nouveaux manuels de lecture et de calcul des CP1 et des CP2.
- En 2020, la survenue de l'épidémie de Covid-19 a posé le défi de la dissémination rapide, par des moyens nouveaux, de ressources éducationnelles aptes à pallier la fermeture des établissements scolaires.

Les difficultés rencontrées pour faire coïncider la production et la diffusion des nouvelles ressources éducationnelles avec le calendrier prévu pour la généralisation progressive de la réforme curriculaire à tous les cycles, la perte de la part variable du don du Partenariat mondial de l'éducation du fait de la non-atteinte de l'indicateur retenu, la difficulté à répondre au moyen de ressources éducationnelles à la crise de la Covid-19 ont pour effet de questionner les habitudes ou les stratégies traditionnelles des autorités éducationnelles burkinabè.

Deux faits majeurs sont de nature à remettre à plat la stratégie du MENAPLN pour les ressources éducationnelles au sens large, et particulièrement les manuels scolaires. Il s'agit du Plan stratégique de développement de l'éducation de base et de l'enseignement secondaire 2021-2025 (PSDEBS) et des assises nationales de l'éducation, en novembre 2021.

Ainsi, les assises nationales de l'éducation à venir, qui prévoient une très large consultation et une tournée ministérielle dans les treize régions du pays, devraient mettre au menu des débats les questions de gratuité de l'éducation et des manuels scolaires. Avant ces assises, le projet de cadrage du PSDEBS⁵ souligne que « les résultats du modèle de simulation s'inscrivent dans l'enveloppe des ressources mobilisables et disponibles pour le secteur, dans une logique de soutenabilité financière et de faisabilité technique de la politique éducationnelle » et aboutit, dans l'état actuel des prévisions, à réduire les ambitions du PSEF en matière de dotations de manuels scolaires⁶. Il deviendra donc nécessaire d'identifier des alternatives aux manuels scolaires et des politiques plus diversifiées d'accès aux ressources éducationnelles.

5. Note de cadrage du nouveau référentiel du MENAPLN, session du comité de pilotage des 18 et 19 janvier 2021 – présentation PowerPoint.

6. Le modèle de simulation prévoit une dotation en manuels de français et de calcul de 1,6 manuel par élève à l'horizon 2030 contre un manuel par élève et par discipline dans le PSEF.

Chapitre 2

Principaux constats de visites
d'établissements ad hoc

La première collecte de données sur les RE au Burkina Faso s'est déroulée dans neuf (09) établissements d'enseignement primaire, post-primaire et secondaire. C'est encore auprès de ces structures que les deux membres de l'équipe nationale se sont rendus pour la collecte des données complémentaires sur la chaîne des ressources éducationnelles.

Cet échantillon d'établissements, d'enseignants et d'élèves n'est pas représentatif du nombre total de structures éducationnelles, d'enseignants et d'apprenants, tous ordres confondus du pays. Cependant, il a l'avantage de fournir des données variées qui serviront à comprendre, par comparaison ou par déduction, les réalités en matière de ressources éducationnelles dans des établissements publics et privés en zones urbaines et rurales.

Il ne s'agit donc pas ici de données issues d'une enquête d'envergure nationale. Mais les données collectées peuvent indiquer des tendances plus ou moins communes aux établissements.

I. CONSTATS GÉNÉRAUX SUR LES ASPECTS QUANTITATIFS DES RE DANS LES ÉTABLISSEMENTS ENQUÊTÉS

Tableau 1 : Informations générales

Établissement	Type	Milieu	Accessibilité	Niveau	Groupe de taille	Nombre d'enseignants en classe	Nombre de classes
École de Kuiti	Public	Rural	Peu dense	Primaire	Petite	09	06
École Saint-Joseph	Privé confessionnel	Rural	Peu dense	Primaire	Moyennement petite	07	07
École Bao Yam	Privé laïc	Urbain	Dense	Primaire	Petite	06	06
École Patte d'Oie « B »	Public	Urbain	Dense	Primaire	Moyennement petite	08	06
Lycée départemental de Tanghin Dassouri	Public	Rural	Dense	Post-primaire et secondaire (combiné)	Grande	40	18
Lycée Exceller 2000	Privé laïc	Urbain	Dense	Post-primaire et secondaire (combiné)	Moyennement grande	30	10
Collège notre Dame de l'Espérance	Privé confessionnel	Urbain	Dense	Post-primaire et secondaire (combiné)	Grande	75	22
Lycée départemental de Pabré	Public	Rural	Peu dense	Post-primaire et secondaire (combiné)	Petite	17	08

Établissement	Type	Milieu	Accessibilité	Niveau	Groupe de taille	Nombre d'enseignants en classe	Nombre de classes
Lycée scientifique national de Ouagadougou	Public	Urbain	Impraticable une partie de l'année	Secondaire (uniquement)	Petite	06	16
Total						198	99

Source : enquête terrain RE, novembre 2021

Ce tableau fournit des informations générales sur les quatre écoles primaires et les cinq établissements post-primaires et secondaires identifiés pour la collecte des données complémentaires. Ces informations sont relatives à leur milieu d'implantation, leur type, leur accessibilité, leur taille ainsi que le nombre de classes et d'enseignants.

Tableau 2 : Gestion des manuels dans l'enseignement primaire

Établissement	Date de la dernière livraison de manuels ⁷	Date de l'avant dernière livraison de manuels	Mode de livraison ⁸	Durée de vie moyenne des livres ⁹	Capacité de stockage dans l'école ¹⁰	Mode de gestion ¹¹
École de Kuiti	Octobre 2020	Novembre 2019	CEB	CP : 1 an CE-CM : 3 ans	1000	Combinaison de modes
École Saint-Joseph	Octobre 2021	Octobre 2020	CEB	1 à 3 ans	Plus de 1000	Combinaison de modes
École Bao Yam	Janvier 2021	2020	CEB	2 ans	1200	Combinaison de modes
École Patte d'Oie « B »	Février 2021	2019	CEB	CP1 : 1 an ; CP2 : 2 ans ; CE-CM : 3 ans	2000	Gardés par les élèves chez eux

Source : enquête terrain RE, novembre 2021

Pour les 4 écoles primaires, on observe une régularité dans la dotation des manuels scolaires (chaque année scolaire). Toutefois, c'est à la CEB qu'elles vont s'approvisionner, ce qui laisse penser à des coûts supplémentaires imprévus à la charge des parents. On note que la durée de vie du manuel scolaire à l'école varie entre 1 et 3 ans, et cela en fonction de l'âge des élèves. Les capacités de stockage des livres des écoles sont comprises généralement entre 1 000 et 1 200 livres. Quant au mode de gestion, le plus usité dans ces établissements est celui dit combiné, c'est-à-dire tantôt gardés par les élèves chez eux ou en classe, tantôt ramassés chaque jour et stockés.

7. Mois et année même approximatif

8. DE:directement à l'école, ID:récupérés à l'inspection/district

9. Nombre d'années d'utilisation sans dégradation (déchirures, froissements...)

10. Nombre de livres pouvant être stockés sans dommages dans les armoires/étagères de l'école

11. Gardés par les élèves chez eux, gardés par les élèves en classe, ramassés chaque jour et stockés, stockés ailleurs, combinaison de modes

Tableau 3 : Effectif par cours (primaire)

Établissement	CP1	CP2	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
École de Kuiti	37	39	32	31	38	42	219
École Saint-Joseph	58	117	66	67	59	61	428
École Bao Yam	32	31	33	37	47	46	226
École Patte d'Oie « B »	64	50	76	54	77	44	365
Total	191	237	207	189	221	193	1238

Source : enquête terrain RE, novembre 2021

L'effectif total de ces 04 écoles est de 1 238 élèves. Elles sont toutes différentes par rapport aux groupes de taille auxquels elles appartiennent. Cela pourrait être lié au milieu d'implantation et à la densité de la population, au type d'établissement et aux coûts qui y sont pratiqués, à la proximité des établissements par rapport aux domiciles, à la qualité des enseignements dispensés.

Tableau 4: Nombre de manuels de lecture (primaire)

ÉTABLISSEMENT	CP1	CP2	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL	RATIO MANUELS/ ÉLÈVE
École de Kuiti	19	24	31	32	38	45	189	0,86
École Saint Joseph	58	117	66	69	59	61	430	1,00
École Bao Yam	29	35	39	29	-	-	132	0,58
École Patte d'Oie "B"	67	50	60	20	77	22	296	0,81
Total	173	226	196	150	174	128	1047	0,84
Ratio Manuel/élève	0,90	0,95	0,94	0,79	0,78	0,66	0,84	

Source : enquête terrain RE, novembre 2021

Les ratios relatifs aux manuels scolaires par élève sont calculés, d'une part en mettant en relation le nombre total de manuels d'une discipline dans une classe donnée et l'effectif total des élèves de cette classe ; d'autre part en rapportant le nombre total de manuels d'une discipline donnée à l'effectif total de l'établissement.

Ainsi, ce tableau donne à voir que certaines classes des écoles visitées ne disposent pas de manuels de lecture. Quant à celles qui en ont, elles ne réalisent pas le ratio 1 manuel de lecture pour 1 élève. Ce ratio oscille entre 0,66 et 0,95.

En comparant le ratio manuel/élève des établissements, l'on constate que c'est à l'école privée Saint-Joseph que chaque élève dispose d'un livre de lecture.

En 2019-2020, les données de la DGESS indiquaient un ratio de 0,8 pour le manuel de lecture. Ces constats posent toute la question des enseignements efficaces dans cette discipline fondamentale qu'est le français.

Tableau 5: Nombre de manuels de mathématiques (primaire)

ÉTABLISSEMENT	CP1	CP2	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL	RATIO MANUELS/ ÉLÈVE
École de Kuiti	-	-	31	31	10	28	100	0,70

ÉTABLISSEMENT	CP1	CP2	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL	RATIO MANUELS/ ÉLÈVE
École Saint-Joseph	-	-	66	67	59	61	253	1,00
École Bao Yam	-	-	32	32	-	44	108	0,66
École Patte d'Oie « B »	-	-	76	54	77	44	251	1,00
TOTAL	-	-	205	184	146	177	712	0,88
RATIO MANUEL / ELEVE	-	-	0,99	0,97	0,66	0,91	0,88	

Source : enquête terrain RE, novembre 2021

Comme en français, Bao Yam est la seule école qui ne possède pas de manuels scolaires en mathématiques dans toutes les classes. En effet, cette école dispose seulement de 44 manuels de mathématiques pour le CM, remis prioritairement aux élèves du CM2 parce qu'ils sont en classe d'examen. Indépendamment de ce fait, l'état du ratio normatif dans cette matière n'est guère meilleur pour l'ensemble des classes des écoles visitées. Il est ici de 0,66 à 0,99 et le ratio moyen est de 0,88. Il est à signaler qu'en 2019-2020, le ratio manuels de mathématiques/élève était de 0,7 selon la base de données de la DGESS.

Par ailleurs, en considérant l'ensemble des manuels de mathématiques dans chaque école, l'on observe que deux sur quatre réalisent le ratio d'un manuel pour un élève.

Le manque ou l'insuffisance des manuels scolaires concerne aussi les mathématiques à l'école primaire. Il faut signaler qu'en lieu et place des manuels de mathématiques au CP, ce sont plutôt des guides pédagogiques qui sont en usage. Cependant, la réforme curriculaire en attente de généralisation en a prévu.

Tableau 6 : Nombre de manuels autres (primaire)

ÉTABLISSEMENT	CP1	CP2	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL	RATIO MANUELS/ ÉLÈVE
École de Kuiti	-	-	93	82	65	52	292	0,68
École Saint-Joseph	-	-	198	201	187	141	727	0,95
École Bao Yam	-	-	78	13	11	00	102	0,20
École Patte d'Oie « B »	-	-	228	154	182	132	696	0,92
TOTAL			597	450	445	325	1817	0,74
RATIO MANUEL/ÉLÈVE			0,96	0,79	0,67	0,56	0,74	

Source : enquête terrain RE, novembre 2021

Les autres manuels regroupent ici ceux de SVT, d'histoire et de géographie. En considérant les données du tableau, aucune division des écoles enquêtées n'atteint le ratio 1 manuel pour 1 élève. Selon les classes, il oscille entre 0,56 et 0,96. Pour les établissements, il se situe entre 0,20 et 0,95. On note que le ratio moyen de 0,74 est inférieur aux ratios constatés en lecture (0,84) et en mathématiques (0,88).

Le constat général qui se dégage des données de ces tableaux est le manque et/ou l'insuffisance de manuels scolaires dans les établissements d'enseignement primaire enquêtés. Toutefois, les différences observées de part et d'autre pourraient s'expliquer par plusieurs raisons. D'une part, on peut penser que, même si les dotations sont régulières, elles ne correspondent pas aux besoins exprimés par les écoles. D'autre part, cette situation pourrait se comprendre par les mauvaises conditions de conservation et d'entretien des manuels scolaires dans certains établissements, conduisant ainsi à leur déclassement précoce.

Tableau 7 : Nombre de guides du maître (primaire)

ÉTABLISSEMENT	LECTURE	MATHS	AUTRES	TOTAL	RATIO GUIDES/ ENSEIGNANT
École de Kuiti	-	03	19	22	2,44
École Saint-Joseph	-	04	15	19	2,71
École Bao Yam	-	03	11	14	2,33
École Patte d'Oie « B »	-	04	16	20	2,50
TOTAL	-	14	61	75	2,5
RATIO GUIDE/ENSEIGNANT	-	0,46	2,03	2,5	

Source : enquête terrain RE, novembre 2021

Le ratio de guides pédagogiques par enseignant a été obtenu, d'une part en rapportant le nombre total de guides d'une discipline donnée au nombre total d'enseignants des écoles considérées, et d'autre part, par le calcul par école qui met en relation le nombre total de guides d'une école donnée à l'effectif de ses enseignants.

Ainsi, au regard de cette situation officielle, l'on remarque que le nombre de guides pédagogiques par enseignant en classe n'est pas atteint quelle que soit la classe considérée. Il en est de même quand on considère les données par établissement.

Il faut signaler que tous les manuels édités, en finition ou en cours d'écriture dans le cadre de la réforme curriculaire sont maintenant accompagnés de guides pédagogiques.

La situation officielle des guides du maître est de trois guides au CP, de cinq au CE et de quatre au CM (cf. liste officielle des manuels scolaires et guides pédagogiques en annexe n°2).

Tableau 8 : Effectif par cours (post-primaire)

ÉTABLISSEMENT	6 ^e	5 ^e	4 ^e	3 ^e	TOTAL
Lycée départemental de Tanghin Dassouri	282	238	173	87	780
Lycée Excellence 2000	104	100	94	59	357
Collège Notre-Dame de l'Espérance	257	222	232	180	891
Lycée départemental de Pabré	77	50	35	14	176
Total	720	610	534	340	2204

Source : enquête terrain RE, novembre 2021

Tableau 9 : Effectif par cours (secondaire)

ÉTABLISSEMENT	2 ^{nde}	1 ^{re}	T ^{1e}	TOTAL
Lycée départemental de Tanghin Dassouri	113	107	110	330
Lycée Excellence 2000	65	52	42	159

ÉTABLISSEMENT	2 ^{nde}	1 ^{re}	T ^{le}	TOTAL
Collège Notre-Dame de l'Espérance	77	132	159	368
Lycée départemental de Pabré	29	19	11	59
Lycée scientifique national de Ouagadougou	66	67	65	198
Total	350	377	387	1114

Source : enquête terrain RE, novembre 2021

En dehors du lycée scientifique national de Ouagadougou, qui n'a que le cycle secondaire, les 4 autres établissements comprennent le post-primaire (6^e, 5^e, 4^e 3^e) et le secondaire (2^{nde}, 1^{ère} et T^{le}). Ainsi, les effectifs sont de 2 204 élèves pour le post-primaire et de 1 114 élèves pour le secondaire. Comme déjà souligné au sujet des écoles primaires, les effectifs de ces établissements les différencient sur la base des groupes de taille auxquels ils appartiennent. Les explications pourraient être relatives aux mêmes réalités que celles des établissements d'enseignement primaire.

Tableau 10 : Nombre de manuels de français (post-primaire)

ÉTABLISSEMENT	6 ^e	5 ^e	4 ^e	3 ^e	TOTAL	RATIO MANUELS/ÉLÈVE
Lycée départemental de Tanghin Dassouri	27	23	115	93	258	0,33
Lycée Excella 2000	00	00	00	00	00	00
Collège Notre-Dame de l'Espérance	257	222	232	180	891	1,00
Lycée départemental de Pabré	77	50	35	14	176	1,00
Total	361	295	382	287	1325	0,60
Ratio Manuel/E	0,50	0,48	0,71	0,84	0,60	

Source : enquête terrain RE, novembre 2021

Tableau 11 : Nombre de manuels de français (secondaire)

ÉTABLISSEMENT	2 ^{nde}	1 ^{re}	T ^{le}	TOTAL	RATIO MANUELS/ÉLÈVE
Lycée départemental de Tanghin Dassouri	85	136	80	301	0,91
Lycée Excella 2000	00	00	00	00	00
Collège Notre-Dame de l'Espérance	215	132	159	506	1,37
Lycée départemental de Pabré	29	19	11	59	1,00

ÉTABLISSEMENT	2 ^{nde}	1 ^{re}	T ^{le}	TOTAL	RATIO MANUELS/ ÉLÈVE
Lycée scientifique national de Ouagadougou	95	05	03	103	0,52
Total	424	292	253	969	0,86
RATIO MANUELS/ÉLÈVE	1,21	0,77	0,65	0,86	

Source : enquête terrain RE, novembre 2021

Seul le lycée Excelle 2000 ne dispose pas de manuels scolaires en français et en mathématiques tant pour son post-primaire que son secondaire. Selon les explications du proviseur, l'établissement ne dispose pas de stock de manuels car, chaque année, les élèves sont tenus de les acquérir.

Ainsi, à la lumière des données des tableaux n°10 et 11, on observe que, sur les 3 autres établissements du post-primaire qui disposent de manuels de français, deux atteignent le ratio d'1 manuel pour 1 élève au regard de leurs effectifs respectifs. Sur l'ensemble des trois structures, ce ratio souhaité n'est atteint dans aucune classe. En effet, il se situe entre 0,48 et 0,84.

Quant au secondaire, sur les quatre lycées disposant de manuels de français, le ratio varie entre 0,52 et 1,37. En clair, deux établissements réalisent le ratio d'1 manuel pour 1 élève ; le ratio moyen de ce niveau est alors de 0,86. Sur l'ensemble des trois classes concernées, seule la classe de 2^{nde} atteint le ratio souhaité.

En considérant ces ratios, on constate que l'insuffisance ou le manque de manuels de français dans les établissements du post-primaire et secondaire enquêtés est une réalité. Pour ces deux ordres d'enseignement, les bases de données de la DGESS indiquaient en 2019-2020 un ratio de 0,4 pour le post-primaire et 0,1 pour le secondaire.

Tableau 12 : Nombre de manuels de mathématiques (post-primaire)

ÉTABLISSEMENT	6 ^e	5 ^e	4 ^e	3 ^e	TOTAL	RATIO MANUELS/ ÉLÈVE
Lycée départemental de Tanghin Dassouri	120	110	120	128	478	0,61
Lycée Excelle 2000	00	00	00	00	00	00
Collège Notre-Dame de l'Espérance	257	222	232	180	891	1,00
Lycée départemental de Pabré	00	00	00	10	10	0,05
TOTAL	377	332	352	318	1379	0,62
RATIO MANUELS/ÉLÈVE	0,52	0,54	0,65	0,93	0,62	

Source : enquête terrain RE, novembre 2021

Tableau 13 : Nombre de manuels de mathématiques (secondaire)

ÉTABLISSEMENT	2 nd e	1 ^{re}	T ^{le}	TOTAL	RATIO MANUELS/ ÉLÈVE
Lycée départemental de Tanghin Dassouri	192	105	70	367	1,11
Lycée Excelle 2000	00	00	00	00	00
Collège Notre-Dame de l'Espérance	215	132	159	506	1,37
Lycée départemental de Pabré	29	19	11	59	1,00
Lycée scientifique national de Ouagadougou	113	111	66	290	1,46
TOTAL	749	367	306	1222	1,09
RATIO MANUELS/ ÉLÈVE	2,14	0,97	0,79	1,09	

Source : enquête terrain RE, novembre 2021

La lecture de ces tableaux donne à voir qu'au niveau du post-primaire, le lycée départemental de Tanghin Dassouri, le Collège Notre-Dame de l'Espérance et le lycée départemental de Pabré disposent de manuels en mathématiques. Cependant, seul le Collège Notre-Dame de l'Espérance atteint le ratio d'1 manuel de mathématiques pour 1 élève. Aucune classe de l'ensemble de ces établissements ne réalise le ratio souhaité. Il oscille en effet entre 0,52 et 0,93.

Le lycée départemental de Pabré n'a pas mentionné de manuels de mathématiques pour les classes de 6^e, 5^e et 4^e parce que ces manuels sont dans un état de dégradation avancé. C'est d'ailleurs une situation que partagent d'autres établissements enquêtés.

En revanche, au second cycle, quatre établissements réalisent le ratio souhaité de 1 manuel de mathématiques pour 1 élève. Au niveau des classes, seules celles de 1^{ère} et de T^{le} n'atteignent pas ce ratio. Toutefois, d'un niveau à l'autre et d'un établissement à un autre, les quantités sont très variables. Par exemple, le lycée départemental de Pabré ne dispose que de 10 manuels pour la classe de 3^e. Les grosses quantités sont à l'actif du lycée départemental de Tanghin Dassouri et du Collège Notre-Dame de l'Espérance avec respectivement 478 et 891 manuels pour le post-primaire. Au secondaire, tous les lycées possèdent des livres de mathématiques avec des quantités très variables aussi. Cependant, au regard de leurs effectifs, le ratio recommandé n'est pas atteint dans les classes de 1^{ère} et de T^{le}.

En comparant les données des deux tableaux, on note qu'il y a un déficit plus prononcé de manuels de mathématiques au post-primaire qu'au second cycle.

Les ratios fournis par la DGESS en 2019-2020 étaient de 0,75 pour le post-primaire et 0,8 pour le secondaire.

Tableau 14 : Nombre de manuels de sciences (post-primaire)

Établissement	6 ^e	5 ^e	4 ^e	3 ^e	Total	RATIO MANUELS/ ÉLÈVE
Lycée départemental de Tanghin Dassouri	235	119	344	235	933	0,60
Lycée Excelle 2000	00	00	00	00	00	00

Établissement	6 ^e	5 ^e	4 ^e	3 ^e	Total	RATIO MANUELS/ ÉLÈVE
Collège Notre-Dame de l'Espérance	257	222	464	360	1303	0,73
Lycée départemental de Pabré	77	50	70	28	225	0,64
Total	569	391	878	623	2461	0,56
RATIO MANUELS/ÉLÈVE	0,39	0,32	0,82	0,91	0,56	

Source : enquête terrain RE, novembre 2021

Tableau 15 : Nombre de manuels de sciences (secondaire)

Établissement	2 ^{nde}	1 ^{re}	T ^{le}	Total	RATIO MANUELS/ ÉLÈVE
Lycée départemental de Tanghin Dassouri	192	82	144	418	0,63
Lycée Excellence 2000	00	00	00	00	00
Collège Notre-Dame de l'Espérance	153	138	194	485	0,68
Lycée départemental de Pabré	29	20	00	49	0,41
Lycée scientifique national de Ouagadougou	122	255	83	460	1,16
Total	496	495	421	1412	0,63
Ratio Manuel/élève	0,71	0,65	0,54	0,63	

Source : enquête terrain RE, novembre 2021

Les sciences dans cette étude comprennent les SVT et les sciences physiques (physique et chimie dans le même manuel). Au post-primaire et au secondaire, ni les classes ni les établissements n'atteignent le ratio souhaité de 1 manuel de sciences pour 1 élève à l'exception du lycée scientifique national de Ouagadougou avec un ratio de 1,16.

Tableau 16 : Nombre de manuels d'histoire-géographie (post-primaire)

ÉTABLISSEMENT	6 ^e	5 ^e	4 ^e	3 ^e	TOTAL	RATIO MANUELS/ ÉLÈVE
Lycée départemental de Tanghin Dassouri	447	223	258	234	1162	0,74
Lycée Excellence 2000	00	00	00	00	00	00
Collège Notre-Dame de l'Espérance	514	444	464	360	1782	1,00
Lycée départemental de Pabré	154	100	70	28	352	1,00

ÉTABLISSEMENT	6 ^e	5 ^e	4 ^e	3 ^e	TOTAL	RATIO MANUELS/ ÉLÈVE
Total	1115	767	792	622	3296	0,74
Ratio Manuel/élève	0,77	0,63	0,74	0,91	0,74	

Source : enquête terrain RE, novembre 2021

Tableau 17 : Nombre de manuels d'histoire-géographie (secondaire)

Établissement	2 ^{nde}	1 ^{re}	T ^{le}	Total	RATIO MANUELS/ ÉLÈVE
Lycée départemental de Tanghin Dassouri	00	226	180	406	0,61
Lycée Excellence 2000	00	00	00	00	00
Collège Notre-Dame de l'Espérance	215	132	318	665	0,90
Lycée départemental de Pabré	00	57	11	68	0,57
Lycée scientifique national de Ouagadougou	00	00	190	190	0,48
Total	215	415	699	1329	0,59
Ratio Manuel/élève	0,30	0,55	0,90	0,59	

Source : enquête terrain RE, novembre 2021

Dans les disciplines d'histoire et de géographie, on observe qu'aucune classe n'atteint le ratio visé dans les deux niveaux. Concernant les établissements, seuls le lycée départemental de Pabré et le Collège Notre-Dame de l'Espérance atteignent le ratio si l'on rapporte l'ensemble des manuels d'histoire et géographie à l'effectif total des élèves de chaque établissement.

Guides pédagogiques pour l'enseignant au post-primaire et au secondaire

Les données collectées indiquent qu'il n'existe pas de guides pédagogiques pour les manuels scolaires en usage actuellement au post-primaire et au secondaire. Ce constat est confirmé par les propos du premier responsable du CENAMAFS : « *Aucun de nos manuels en circulation ne dispose d'un guide pédagogique. Nous avons édité de nouveaux manuels d'anglais 6^e et 5^e qui disposent chacun d'un guide pédagogique, mais ces deux manuels ne sont pas encore mis à la disposition des élèves. Désormais, tous les manuels qui seront édités auront leur guide pédagogique. C'est le cas pour dix manuels actuellement en édition.* »

Lorsque l'on se fait une idée de ce que représente le guide pédagogique pour l'enseignant, on peut imaginer les difficultés qu'il éprouverait à enseigner sans ce précieux outil.

Tableau 18 : Nombre de manuels autres (secondaire)

ÉTABLISSEMENT	2 ^{nde}	1 ^{re}	T ^{LE}	TOTAL	RATIO MANUELS/ ÉLÈVE
Lycée départemental de Tanghin Dassouri	00	120	120	240	0,72
Lycée Excellence 2000	00	00	00	00	00
Collège Notre-Dame de l'Espérance	339	258	380	977	2,65
Lycée départemental de Pabré	50	00	00	50	0,84
Lycée scientifique national de Ouagadougou	01	00	218	219	1,10
TOTAL	390	378	718	1486	1,33
RATIO MANUELS/ÉLÈVE	1,11	1,00	1,85	1,33	

Source : enquête terrain RE, novembre 2021

Dans ce tableau, les autres manuels peuvent comprendre ceux d'anglais, d'allemand, de philosophie, de langues vivantes, etc. Presque tous les établissements enquêtés utilisent d'autres manuels que ceux évoqués dans les tableaux précédents. Cependant, les ratios tant au niveau des classes qu'au niveau des établissements sont relativisés au regard du nombre de disciplines qui pourraient être concernées.

Autres manuels spécifiques en usage dans les établissements d'enseignement

En plus des manuels scolaires officiels en usage dans les structures éducationnelles, d'autres ouvrages spécifiques sont utilisés par les élèves de certains établissements d'enseignement. Il s'agit notamment de ceux relatifs à la gestion hygiénique des menstrues (GHM), à la santé sexuelle et reproductive et au dialogue parent-enfant. En effet, sous l'égide de la DPEIEFG, une dizaine d'ONG et d'associations de développement mettent ces ouvrages à la disposition des élèves du primaire, du post-primaire et du secondaire de leurs zones d'intervention, qui couvrent pratiquement toutes les régions du pays. Ces ouvrages sont essentiellement financés par les partenaires que sont UNICEF, WaterAid, CRS, Plan International.

À titre d'exemple, pour la période 2016-2021, plus de 25 000 livrets pour filles, 8 570 guides des actions GHM, 10 000 affiches et 5 360 manuels de formation sur les GHM ont été distribués aux élèves et enseignants. En outre, les versions numériques du livret pour filles et du manuel de formation en GHM ont été mises en ligne sur le site du MENAPLN. Ce sont au total 58 169 élèves dont 29 822 filles (tous niveaux confondus) de 911 écoles primaires, 163 établissements d'enseignement post-primaire et secondaire, 07 centres d'accueil pour filles et 02 instituts de formation des enseignants qui ont bénéficié de la sensibilisation sur les thématiques sus évoquées et les documents spécifiques relatifs.

La mise à disposition de ces ressources vise à sensibiliser les élèves en général, et ceux des zones à forts défis sécuritaires, en particulier sur leurs problèmes de la vie quotidienne. De même, elle ambitionne de doter ceux-ci, mais surtout les apprenantes, de compétences de vie courante qui leur permettent un meilleur retour à l'école. Cependant, la DPEIEFG estime que des efforts restent à fournir car l'objectif à terme est de toucher l'ensemble des élèves des établissements d'enseignement du pays sur ces thématiques.

Tableau 19 : Disponibilité de matériel didactique de classe au primaire

Établissement	Nombre de salles de classe					Équipement audiovisuel ¹² (O/N)	Matériel de mesure de système métrique ¹⁴ (O/N)
	Ensemble classes	Munies du matériel minimum	Munies d'une partie du matériel	Non munies de matériel	Munies d'un document de référence ¹⁵		
Kuiti	06	00	06	00	01	Non	Non
Saint-Joseph	07	00	07	00	07	Non	Non
Boa Yam	06	00	06	00	01	Non	Non
École de Patte d'Oie « B »	06	00	06	00	02	Non	Non
Total	25	00	25	00	11	-	-

Source : enquête terrain RE, novembre 2021

Sur les 25 classes enquêtées, aucune n'est munie de la totalité du matériel minimum requis. Aucune également ne dispose d'un équipement audiovisuel. Quant au matériel de mesure de système métrique, il existe dans les écoles de l'échantillon sans être dédié à une classe donnée. C'est, au besoin, que les enseignants en demandent au directeur d'école.

Le matériel de référence, constitué essentiellement de dictionnaires, se trouve dans 11 classes surtout au CM. En résumé, on retient que les classes du primaire visitées ne sont pas suffisamment dotées de matériel didactique pour faciliter les enseignements/apprentissages.

Tableau 20 : Disponibilité de matériel didactique de classe ou d'établissement au post-primaire et secondaire

Établissement	Nombre de salles de classe					Équipement audiovisuel ¹⁶ (O/N)	Matériel de mesure de système métrique ¹⁷ (O/N)
	Ensemble classes	Munies du matériel minimum	Munies d'une partie du matériel	Non munies de matériel	Munies d'un document de référence ¹⁸		
Lycée départemental de Tanghin Dassouri	18	00	18	00	18	Oui	Non
Lycée Excellence 2000	10	00	10	00	00	Non	Oui
Collège Notre-Dame de l'Espérance	22	22	00	00	00	Oui	Non

12. Projecteur, vidéo, lecteur de CD...

Lycée départemental de Pabré	08	00	00	08	00	Non	Non		
Lycée scientifique national de Ouagadougou	06	06	00	00	06	Oui	Non		
Total	64	28	28	08	24	-	-		

Source : enquête terrain RE, novembre 2021

La disponibilité de matériel didactique de classe est variable d'un établissement à l'autre, d'une classe à l'autre. Dans l'ensemble, l'on retient que des établissements ont des classes munies du matériel minimum, des classes munies d'une partie du matériel, des classes non munies de matériel ou des classes encore munies d'un document de référence.

Tableau 21 : Disponibilité de matériel de laboratoire

Établissement	Dispose d'un laboratoire de sciences (O/N)	Si oui, dispose de tout le matériel listé soit en chimie soit en physique (O/N)	Si oui, dispose d'une partie du matériel listé soit en chimie soit en physique (O/N)	Si oui, ne dispose d'aucun matériel (O/N)	Date de la dernière livraison de consommables de laboratoire
Lycée départemental de Tanghin Dassouri	Non	-	-	-	-
Lycée Excellence 2000	Non	-	-	-	-
Collège Notre-Dame de l'Espérance	Oui	Non	Oui	Non	Juin 2021
Lycée départemental de Pabré	Non	-	-	-	-
Lycée scientifique national de Ouagadougou	Oui	Oui	Oui	Non	Octobre 2020

Source : enquête terrain RE, novembre 2021

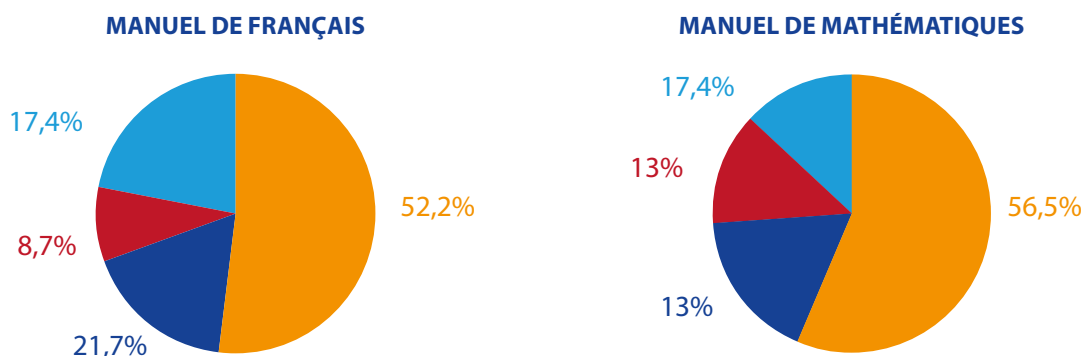
Sur les 5 établissements d'enseignement post-primaire et secondaire, seul le lycée scientifique national de Ouagadougou dispose d'un laboratoire de sciences doté de tout le matériel listé en chimie et en physique. Le Collège Notre-Dame de l'Espérance est le deuxième établissement de la liste à posséder un laboratoire, même s'il ne répond pas aux autres critères. Ce tableau fait donc ressortir la réalité des établissements d'enseignement post-primaire et secondaire en matière de laboratoire et d'équipements relatifs.

II. CONSTATS GÉNÉRAUX SUR LES ASPECTS QUALITATIFS DES RE DANS LES ÉTABLISSEMENTS ENQUÊTÉS

Cette partie présente les avis des enseignants à travers des guides d'entretien sur diverses questions sur les RE. Les graphiques ci-dessous donnent des détails sur la disponibilité des RE et leur utilisation par les élèves et les enseignants.

Disponibilité des manuels et RE

● Aux questions « Quel pourcentage d'élèves de votre classe dispose personnellement d'un manuel de français ? » et « Quel pourcentage d'élèves de votre classe dispose personnellement d'un manuel de mathématiques ? », les réponses des enseignants se répartissent ainsi :



Graphique 1 : Possession d'un manuel de français ou de mathématiques

Source : enquête terrain RE, mai 2021

Un peu plus de la moitié des enseignants interrogés, tous cycles confondus, répondent que plus de 75 % de leurs élèves disposent d'un manuel personnel de français (52,2 %) ou de mathématiques (56,5 %). À la suite de ces premières questions, d'autres relatives à la disponibilité des manuels et RE ont été posées aux enseignants dont les réponses sont contenues dans les lignes qui suivent.

● Dans quelle mesure avez-vous recours à d'autres supports pour conduire vos enseignements ?

La quasi-totalité des enseignants interrogés affirment avoir recours souvent ou très souvent à d'autres ressources pour conduire leurs enseignements. Moins de 5 % disent cependant ne pas recourir à d'autres ressources (cf. graphique en annexe n°3).

● Avez-vous conçu des supports pour pallier une déficience de RE ?

La majorité des enseignants interrogés ne conçoivent pas de supports pour pallier l'insuffisance de RE, comme le montre le graphique en annexe n°4.

● Parmi les nombreux obstacles matériels qui jalonnent la chaîne des RE, lequel est le plus courant ?

Les réponses des enseignants interrogés (graphique en annexe n° 5) font ressortir que la majorité des établissements enquêtés rencontrent les mêmes obstacles matériels. En effet, l'arrivée tardive des manuels dans les écoles est l'obstacle le plus courant relevé par les enseignants. Un chef d'établissement relève que « *le fait que les manuels viennent en retard est le vrai problème ici. Cette année, nous avons eu les livres en janvier-février* ». Mais à ce problème s'ajoutent la fragilité des manuels, leur coût élevé et le défaut d'espace de stockage. Les enseignants rejettent l'idée selon laquelle les manuels sont perdus avant d'arriver à l'école.

● Avez-vous un endroit pour stocker les RE en classe et à l'école ?

Les enseignants interrogés affirment majoritairement disposer d'espaces de stockage dans leur classe et à l'école. Alors que plus des trois-quarts des enseignants affirment que l'école dispose d'un espace de stockage, c'est un peu plus de la moitié d'entre eux qui déclarent en disposer dans leur classe (cf. graphique en annexe n°6).

Les visites d'écoles ont permis de voir effectivement quelques armoires dans les classes. Mais, c'est surtout dans les bureaux des chefs d'établissement ou dans une salle servant de bibliothèque ou encore de salle des professeurs (dans les collèges et lycées) que sont stockés les manuels dans des armoires ou dans des cartons.

Les chefs d'établissement interrogés signalent des difficultés de stockage, notamment les vols et « *dégâts causés par les souris* ».

Utilisation des manuels et RE

● Quelles utilisations pratiques les plus courantes faites-vous des manuels ?

La pratique la plus courante est « l'exploitation collective » du manuel puisque près de 90 % des enseignants l'affirment. Mais ils disent aussi à près de 80 % l'utiliser pour des révisions ou pour des exercices individuels.

Cependant, les chefs d'établissement et les autres enseignants interrogés disent plutôt que les enseignants utilisent les manuels pour faire de la consolidation à travers des exercices individuels. « *Les profs demandent de faire des exercices à la maison* » indique un responsable de collège. Un directeur d'école primaire dit « *À la fin du cours, l'enseignant dit "prenez tel livre, exercice page telle, traitez-le"* ». (Voir graphique en annexe n°7)

● Les RE contiennent-elles des indications claires pour leur utilisation ?

La réponse est globalement négative, car près de 70 % des enseignants interrogés rejettent l'affirmation « *Les RE en usage comportent des indications claires sur leur utilisation* ». L'examen de quelques manuels montre cependant qu'ils contiennent des indications plutôt générales sur leur contenu et leur structuration : « *Le présent ouvrage est le premier manuel burkinabè de physique et de chimie de l'enseignement secondaire*

destiné aux classes de seconde C et T. Il a été conçu et rédigé par un groupe d'enseignants et d'encadreurs pédagogiques burkinabè. Ce manuel est conforme aux programmes en vigueur au Burkina Faso depuis 2010 ». Quelques-uns comportent des indications plus ou moins précises sur l'agencement des contenus et leurs objectifs : « *Inserés dans les leçons, des exercices d'application immédiate permettent l'assimilation des notions étudiées. Placés à la fin des chapitres, des exercices d'entraînement et d'approfondissement permettent aux élèves d'éprouver leurs connaissances et aux professeurs d'évaluer leurs enseignements* ». (Voir graphique en annexe n°8)

● Des écarts existent-ils entre les manuels et les programmes ?

La majorité des enseignants (78,3 %) sont d'accord, voire tout à fait d'accord pour dire que des écarts existent entre les manuels et les curricula.

Les enseignants et chefs d'établissement interrogés ont tendance à confirmer ce constat, même si certains le nuancent. Pour ce responsable de collège, « *les manuels sont conçus en fonction des programmes. Ils sont conformes aux programmes mais pas aux progressions* ». Un professeur de lycée soutient que « *dans certains cas, je préfère aller chercher d'autres manuels et même en matière d'exercices, je choisis d'autres manuels* ». Au cours d'un entretien collectif avec les acteurs d'un lycée (proviseur, conseillère principale d'éducation, intendant, attachée d'éducation, assistant d'éducation), l'inadaptation des manuels aux programmes est relatée ainsi : « *Certains livres ne sont pas adaptés aux contenus ou au programme. Certains professeurs se plaignent que certains manuels ne répondent pas au contenu qu'ils souhaitent* ».

Ces écarts constatés entre les contenus des manuels et les programmes semblent concerner le post-primaire et le secondaire (voir annexe n°9).

● Êtes-vous formés à l'utilisation des RE ?

Plus de 80 % des enseignants interrogés déclarent qu'ils ne sont pas formés à l'utilisation des RE. Les entretiens confirment nettement ce constat. Un Directeur général déclare qu'il « *n'y a pas de formation à l'utilisation des RE. On n'a pas cette formation à l'école de formation* ». Dans une DR/INFPE visitée, l'entretien collectif avec les formateurs et la direction révèle qu'il y a une formation à l'utilisation des RE, mais qu'elle est diffuse, pas explicite. Un des responsables de la DR/INFPE note que « *La conception et l'utilisation des RE sont déjà intégrées dans nos programmes. On pense à la conception, mais aussi comment utiliser. Dans le module de pédagogie générale, on a un chapitre sur la conception et l'utilisation des RE, mais peut-être qu'on ne va pas très loin* ». Un formateur affirme aussi qu'il « *y a peu de formation à l'utilisation des RE pendant la formation initiale. Même l'unité sur la place du manuel ne touche pas la structure de ses contenus* ».

De même, pour la formation continue, il n'y a pas de module dédié à l'utilisation des RE.

Une enseignante d'une école primaire déclare : « *Depuis que je suis dans l'enseignement, c'est la première fois que j'entends parler de formation à l'utilisation des manuels* ».

Il semble cependant que, dans les écoles privées, une formation à l'exploitation des RE existe. C'est ce qui ressort de l'interview d'un responsable de collège qui indique : « *Au primaire, il y a une formation à l'utilisation des manuels. On organise des conférences pédagogiques au cours desquelles on forme à l'exploitation des manuels* ». (Voir graphique en annexe n°10).

● Avez-vous reçu une formation sur l'utilisation des RE en formation initiale ou continue ?

Ce graphique renseigne sur les proportions d'enseignants qui déclarent avoir reçu ou pas une formation sur l'utilisation des RE en formation initiale ou continue. Des données, il ressort que la majorité des enseignants interrogés affirment n'en avoir pas reçu, ce qui pourrait constituer un obstacle à l'utilisation optimale des ressources éducatives tant pour la préparation de la classe que pour la dispensation des cours.

Ressources numériques

● Quelle est l'ampleur de l'utilisation des ressources numériques dans le système éducatif ?

Une série de 3 questions permet de cerner la question du numérique dans les établissements : la couverture ou non d'un signal de téléphonie mobile (Internet), la présence d'une salle informatique, l'utilisation d'appareils informatiques pour conduire les enseignements-apprentissages.

De nombreux enseignants utilisent les appareils informatiques pour conduire les enseignements-apprentissages : préparation de leçons, photocopie de documents, recherche d'exercices d'évaluation, etc. Le graphique (voir graphique en annexe 11) montre que 74 % des enseignants disent utiliser le téléphone mobile comme support dans leurs enseignements.

Une salle informatique est présente dans un peu plus de la moitié des écoles privées visitées. La couverture des localités visitées par un signal de téléphonie se situe dans les mêmes proportions.

Avec la crise de la COVID-19, des écoles ont créé des groupes WhatsApp pour maintenir les enseignements-apprentissages. Certaines d'entre elles cherchent à pérenniser ces acquis.

Opinions des enseignants interrogés sur les RE

Le Q-Sort est un choix de propositions variées et disparates sur un thème donné. Il a pour objectif d'offrir la possibilité à chaque enquêté d'effectuer des choix implicites ou explicites distincts par rapport à d'autres personnes. Celui administré aux enseignants avait pour objectif de recueillir leurs opinions sur les ressources éducatives.

Le Q-sort administré aux enseignants permet de donner une image de leurs opinions. 30 affirmations relatives aux RE leur ont été proposées, et chacun devait donner à chacune d'elles un score de -2, -1, 0, 1 ou 2 en fonction du niveau d'accord avec l'affirmation en question. Les lignes du diagramme ci-dessus indiquent, par ordre d'assentiment décroissant, les numéros des affirmations correspondant ou non à l'opinion des enseignants.

1	4	3																		
7	8	11	25	28	30															
6	13	14	16	18	19	22	23	24	25	26	29									
10	12	13	17	20	21															
2	6	19																		

CONSTATS

Les 3 affirmations avec lesquelles les enseignants sont « tout à fait d'accord » sont :

- 1-- Les ressources éducatives doivent être en quantité suffisante ;
 - 4-- Mieux vaut avoir la qualité que la quantité des RE ;
 - 3-- Les manuels sont insuffisants pour les élèves.
- L'insuffisance notée des RE se reflète dans ce classement, sans toutefois omettre la qualité.

Les 6 affirmations avec lesquelles ils sont « d'accord sans plus » sont :

- 7-- Les RE ne recoupent pas les préoccupations des enseignants ;
- 8-- La difficulté essentielle des RE réside dans leur conception ;
- 11-- La plupart des manuels sont inadaptés au niveau des élèves ;
- 25-- Le recours au numérique est rare dans les établissements ;
- 28-- D'autres manuels sont créés à côté des manuels prescrits ;
- 30-- La COVID-19 a développé l'utilisation du numérique.

L'inadéquation des RE a marqué les esprits. Ce classement le fait apparaître. Les RE ne répondent pas à leurs besoins et ne sont pas adaptées au niveau des élèves. Les enseignants s'intéressent aussi au numérique. Ils accèdent à la thèse de l'utilisation d'autres manuels à côté de ceux prescrits.

Les 6 affirmations avec lesquelles ils ne sont « plutôt pas d'accord » sont :

- 10-- Les manuels prescrits sont conformes aux curricula/programmes ;
- 12-- Les enseignants trouvent ce qu'ils cherchent dans les manuels ;
- 13-- Les supports sont souvent peu ou mal adaptés à un emploi dans la classe ;
- 17-- Les RE sont occasionnellement utilisées par les enseignants ;
- 20-- Les RE fournissent des indications claires sur leur mode d'utilisation ;
- 21-- Les enseignants sont bien formés à l'utilisation des RE.

Deux grandes informations apparaissent dans l'acceptation de ces 6 items :

- Un problème de conformité des RE : les manuels ne sont pas conformes aux curricula et aux besoins des enseignants. En revanche, les RE sont adaptées à une utilisation en classe ;
- Un problème d'utilisation des RE : les enseignants ne sont pas formés à l'utilisation des RE et celles-ci ne fournissent pas d'indications claires sur leur mode d'utilisation. Malgré tout ceci, les enseignants les utilisent.

Les 3 affirmations avec lesquelles ils ne sont pas du tout d'accord sont :

- 2-- Les ressources éducatives sont excessives dans le système éducatif ;
- 6-- Dans notre pays, les manuels sont globalement bien conçus ;
- 19-- Les enseignants utilisent systématiquement les manuels à leur disposition.

Le rejet catégorique de ces 3 affirmations confirme que, dans l'opinion générale des enseignants interrogés, les RE sont insuffisantes (elles sont loin d'être excessives dans le système éducatif) et sont loin d'être bien conçues. Ainsi, ils ne les utilisent que passagèrement, préférant en utiliser d'autres, surtout au post-primaire et au secondaire.

Chapitre 3

Analyse de la situation des
ressources éducationnelles selon
ses dimensions clés

L'analyse de la situation des ressources éducationnelles est faite selon les sept dimensions suivantes :

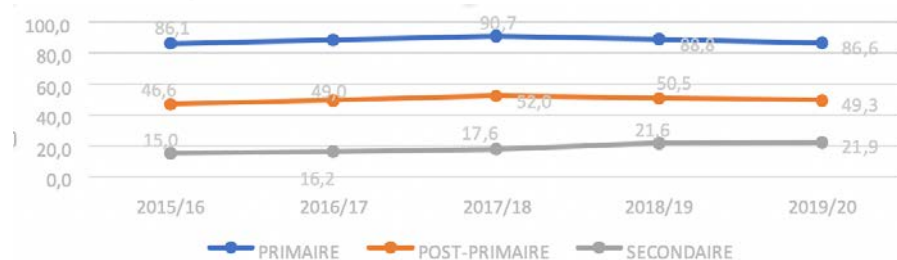
- Facteurs socio-économiques du pays influençant le domaine des ressources éducationnelles ;
- Accessibilité des manuels scolaires et des guides de l'enseignant ;
- Pertinence perçue des manuels scolaires et des guides ;
- Disponibilité et pertinence des matériels didactiques ;
- Gestion des contenus, de l'édition, des quantités et de la distribution des manuels scolaires ;
- Intégration des ressources numériques dans l'éducation ;
- Coût et financement des ressources éducationnelles.

Elle consiste à mettre en relation la chaîne de production et de distribution des RE avec ces dimensions afin de mettre en exergue leurs impacts sur ladite chaîne.

I. FACTEURS SOCIO-ÉCONOMIQUES DU PAYS INFLUENÇANT LE DOMAINE DES RESSOURCES ÉDUCATIONNELLES

Taux brut de scolarisation par niveau

Évolution des TBS par niveau



Source : DGEC/MENAPLN

Graphique 2 : Taux brut de scolarisation par niveau au cours des cinq dernières années

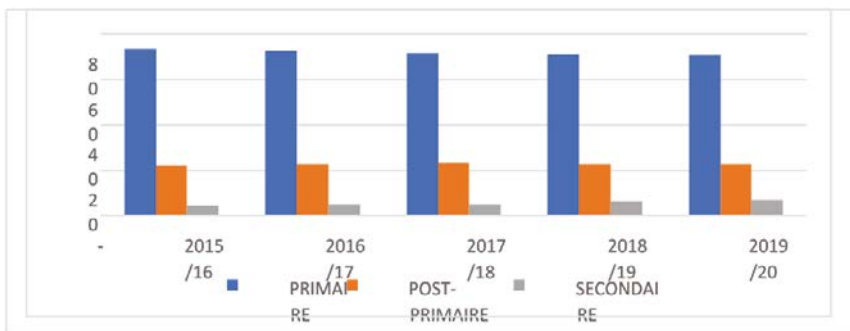
Le Taux brut de scolarisation (TBS) national au primaire est de 86,6 % en 2019-2020. Ce taux a baissé de 2,2 % par rapport à l'année scolaire précédente. Cependant, entre 2015-2016 et 2019-2020, on note une légère hausse de 0,5 %. Ce taux, qui avait atteint 90,7 % en 2017-2018, est depuis lors en baisse, probablement à cause de l'insécurité qui sévit dans le pays et qui n'a point épargné le système éducationnel.

La participation de la population scolarisable (12 à 15 ans) à l'enseignement post-primaire est de 49,3 % en 2019-2020 contre 50,5 % l'année précédente, soit une baisse de 1,2 %. Toutefois, par rapport à 2015-2016, elle a augmenté de 2,7 %.

Au secondaire, le TBS est de 21,9 % en 2019-2020. On note un gain de 0,3 point de pourcentage par rapport à 2018-2019. Ce qui signifie, en d'autres termes, qu'à peine un élève sur quatre en âge légal (16 – 18 ans) a l'opportunité d'avoir accès à l'enseignement secondaire au cours des deux dernières années.

En définitive, les données du tableau indiquent que les taux bruts de scolarisation par niveau sont fluctuants d'une année scolaire à l'autre. L'expression des besoins en RE est faite sur la base de projections approximatives, ce qui pourrait conduire à une exécution inefficace de la programmation et de la planification relative à la production et à la mise à disposition des ressources éducationnelles au profit des élèves.

Proportions (en %) par niveau des effectifs scolaires



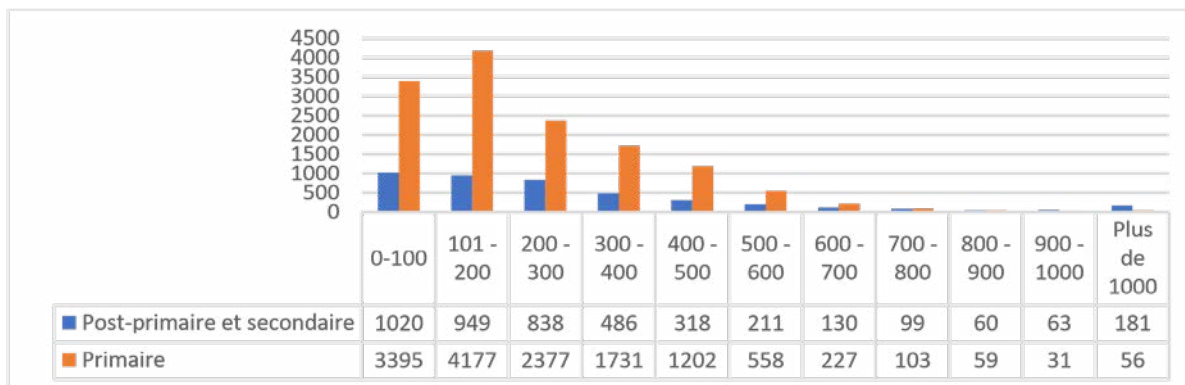
Source: DGEC/MENAPLN

Graphique 3 : Proportions (en %) par niveau des effectifs scolaires au cours des 5 dernières années

Au cours des 5 dernières années, le Burkina Faso a scolarisé, et ce, selon les différents ordres d’enseignement, 72 % de la population au primaire, 23 % au post-primaire et 6 % au secondaire. Ainsi, en 2019-2020, la population scolarisée au primaire, au post-primaire et secondaire était estimée à 4 601 561 élèves soit 3 240 347 au primaire, 1 049 792 au post-primaire et 311 422 élèves au secondaire.

Sur la même année scolaire, le MENAPLN a distribué pour le primaire 1 026 064¹³ manuels de toutes les disciplines et 443 454¹⁴ manuels pour le post-primaire et secondaire, toutes disciplines confondues également. Partant de ce fait, on constate que l’insuffisance de manuels scolaires – tant pour le primaire que le collège et le lycée – était une réalité en 2019-2020.

Établissements scolaires par groupes de taille en 2019/2020



Source: DGEC/MENAPLN

Graphique 4 : Nombre d’établissements par groupes de taille en 2019/2020

13. Voir tableau sur la situation des distributions des livres de l’élève et des guides du maître des 15 dernières années (2005/2006 - 2019/2020) au primaire en annexe 17.

14. Voir tableau récapitulatif de la distribution des manuels scolaires au CENAMAFS de 2016 à 2020.

En 2019-2020, 24,4 % des écoles primaires et 23,4 % des établissements du post-primaire et du secondaire comptaient au plus 100 élèves. Ceux ayant des effectifs compris entre 400 et 500 élèves représentaient 8,6 % pour le primaire et 7,3 % pour le post-primaire et secondaire. Les gros effectifs (plus de 1000 élèves) sont dénombrés dans 4,2 % des établissements d'enseignement post-primaire et secondaire et 0,4 % des écoles primaires.

Près du quart des écoles primaires et des écoles post-primaires et secondaires sont de très petites écoles, souvent les plus éloignées et isolées, ce qui constitue un des facteurs de non-disponibilité des manuels. Cela pourrait se vérifier par exemple en comparant, d'une part, la distribution par taille et, d'autre part, le ratio manuels/élève de plusieurs régions du pays.

Proportions des établissements scolaires par zone au cours des cinq dernières années

Tableau 22 : Proportion des structures éducatives selon le milieu

Ordres d'enseignement	Milieu	2015/16	2016/17	2017/18	2018/19	2019/20
Primaire	Rural	81%	81%	81%	80%	79%
	Urbain	19%	19%	19%	20%	21%
Post-primaire et secondaire	Rural	nd	nd	72%	70%	67%
	Urbain	nd	nd	28%	30%	33%

Source : DGESS/MENAPLN

La répartition des structures éducatives selon le milieu de résidence indique qu'en moyenne 80 % des écoles primaires sont en milieu rural contre 70 % des établissements du post-primaire et du secondaire. Le milieu urbain abrite, en moyenne, 30 % des établissements du primaire et 20 % des établissements du post-primaire et du secondaire.

La proportion des structures éducatives en milieu rural est en baisse constante depuis 2017-2018. Cela pourrait s'expliquer par le fait que la majorité des écoles fermées pour raison d'insécurité se trouvent en milieu rural. Cette répartition des structures éducatives du Burkina Faso est presque à l'image de la répartition de la population générale, avec 73,7 % d'habitants en zone rurale contre 26,30 % en zone urbaine (RGPH 2019).

À la lecture de ces données, il apparaît que la grande majorité des établissements, tous ordres confondus, sont situés en milieu rural. Cette situation pourrait rendre difficile la mise à disposition des manuels jusque dans les établissements et à la bonne date chaque année au regard de l'impraticabilité de certaines voies dans ces zones, surtout en saison pluvieuse.

Taux de réussite aux examens scolaires des cinq dernières années

Tableau 23 : Taux de réussite au CEP au cours des cinq dernières années

Années	F	G	T
2017	72	75,7	73,7
2018	63,1	68,8	65,8
2019	52,6	58,2	55,2
2020	64,07	68,46	66,06
2021	57,49	61,55	59,32

Source : DGEC/MENAPLN

Au cours des cinq dernières années, les résultats au CEP ont connu une évolution en dents de scie. On note que le taux de réussite est en constante baisse, passant de 73,7 en 2017 à 59,3 en 2021. La baisse la plus sensible est constatée en 2019. Considérant le genre, les garçons ont toujours réalisé les meilleurs taux, quelle que soit l'année.

Tableau 24 : Taux de réussite au BEPC au cours des cinq dernières années

Années	F	G	T
2017	24,36	33,49	28,83
2018	38,53	47,73	42,09
2019	22,68	31,32	26,62
2020	32,68	40,96	36,38
2021	32,08	24,42	27,84

Source : DGEC/MENAPLN

Les résultats au BEPC connaissent également des fluctuations au fil des années. Ils sont à leur plus bas niveau depuis 2017 avec un taux de réussite de 27,84 % en 2021. Le taux le plus élevé des années considérées est obtenu en 2018 avec 42,09 %. En dehors de la session de 2021, les garçons ont toujours réalisé les meilleurs taux au cours des années considérées.

Tableau 25 : Taux de réussite au BAC au cours des cinq dernières années

Années	F	G	T
2017	39,8	39	39,3
2018	42	39,3	40,9
2019	35,9	37,5	36,9
2020	38,6	40,3	39,6
2021	38,54	40,98	39,98

Source : DGEC/MENAPLN

Le taux le plus bas enregistré au baccalauréat au cours des cinq dernières années est de 36,9 en 2019. L'évolution des taux est fluctuante, mais on observe une certaine constance pour les deux dernières sessions. Les filles ont réalisé les meilleurs résultats au cours des sessions successives de 2017 et de 2018.

De l'ensemble de ces résultats, on remarque une instabilité d'une année à l'autre, mais avec une relative constance au niveau des résultats au baccalauréat. Les taux les plus bas sont relevés au BEPC. Cependant, aussi bien au baccalauréat qu'au BEPC, les taux de réussite des années considérées sont inférieurs à 50 %. En tout état de cause, il est reconnu que les ressources éducatives contribuent, avec tant d'autres facteurs, à la réussite scolaire. Ainsi, les résultats au primaire pourraient s'expliquer par la disponibilité relative des manuels scolaires par rapport au post-primaire et secondaire.

Résultats des enquêtes EAS et PASEC

● Résultats de l'enquête nationale EAS

L'Évaluation nationale des acquis scolaires (EAS) de la session 2018 a concerné le cours élémentaire première année (CE1), le cours moyen deuxième année (CM2) au primaire et la classe de cinquième (5^e) au post-primaire.

Des trois disciplines évaluées au primaire, les sciences d'observation sont les mieux réussies par les élèves des deux niveaux, avec 61,37/100 au CE1 et 55,77/100 au CM2, tandis qu'en français et en mathématiques, les résultats sont en deçà de la moyenne : 45,54/100 et 41,88/100 pour le français, 31,67/100 et 39,86/100 pour les mathématiques.

Au post-primaire, le score réalisé par les élèves en français (40,51/100) est supérieur à celui obtenu en mathématiques (29,43/100). Toutefois, le constat est que dans les deux disciplines évaluées, les scores réalisés sont en dessous du score moyen de 50/100. Il en découle que les élèves sont confrontés à des difficultés dans ces deux disciplines.

Les données de l'enquête révèlent également qu'une proportion assez importante d'élèves déclarent ne pas disposer de livre de lecture dans les deux niveaux, et ce, malgré la politique de dotation gratuite de manuels de lecture (1 livre par élève) au primaire. Cette proportion est de 33,34 % au CE1 et de 24,01 % au CM2. Cela semble indiquer que le manque du manuel scolaire n'explique pas à lui seul les faibles résultats des élèves.

De la même façon, plus de la moitié des élèves déclarent posséder 1 livre de mathématiques (58 % au CE1, 70 % au CM2). Les élèves de CE1 qui disent utiliser seuls les livres de lecture (50,81 %) représentent sensiblement la même proportion que ceux qui affirment l'utiliser en commun (49,19 %). Au CM2, ils sont respectivement 55,70 % contre 44,30 %. Les élèves qui ont déclaré utiliser seuls les livres de mathématiques sont plus nombreux que ceux qui affirment l'utiliser en commun au CE1 comme au CM2. Ils représentent respectivement 56,42 % et 59,24 %.

Les élèves qui déclarent être seuls à utiliser le livre de lecture sont ceux dont les scores sont relativement meilleurs que ceux des autres. En effet, au regard des données du tableau ci-dessous, en français et en sciences d'observation, les élèves du CE1 et du CM2 qui disent utiliser seuls¹⁵ le livre de lecture réalisent les meilleures performances. En mathématiques cependant, ce sont les élèves qui déclarent l'utiliser en groupe¹⁶ qui ont obtenu les meilleurs résultats aussi bien au CE1 qu'au CM2.

15. L'élève possède un livre de lecture personnel.

16. Plusieurs élèves partagent le même livre de lecture.

Tableau 26 : Résultats des élèves selon le mode d'utilisation du livre de lecture

Utilisation de livre de lecture	CE1			CM2		
	Français	Maths	Sciences	Français	Maths	Sciences
Seul	45,50	32,39	60,41	41,38	38,46	55,96
Avec d'autres	44,22	32,57	59,50	41,30	40,26	55,72
Total	44,86	32,48	59,96	41,34	39,33	55,84
Significativité	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Non

Source : EAS 2018

● Résultats de l'enquête nationale PASEC

Les résultats évoqués sont issus du rapport international 2019, car ceux du rapport national n'étaient pas encore disponibles au moment de la rédaction du présent rapport.

L'enquête PASEC 2019 s'est déroulée dans 394 établissements d'enseignement primaire publics et privés du Burkina Faso et a concerné 1 988 élèves du CP2 et 6 662 élèves du CM2.

Les résultats indiquent que la plupart des pays du PASEC 2019 présentent des proportions importantes d'élèves dont les acquis scolaires sont insuffisants pour poursuivre correctement le cycle primaire. Dans certains pays, ces élèves sont encore plus nombreux et plus en difficulté d'apprentissage scolaire.

Les données du tableau ci-après présentent les résultats du Burkina Faso en comparaison à ceux du niveau international.

Tableau 27 : Proportion d'élèves du Burkina Faso selon le niveau de réussite en langue et mathématiques au CP2 et CM2 en comparaison avec la moyenne internationale

	En début de scolarité (CP2)		En fin de scolarité (CM2)	
	Proportion des élèves au niveau international au-dessus du seuil suffisant de compétence	Proportion des élèves du Burkina Faso au-dessus du seuil suffisant de compétence	Proportion des élèves au niveau international au-dessus du seuil suffisant de compétence	Proportion des élèves du Burkina Faso au-dessus du seuil suffisant de compétence
Langue	44%	34,2%	47,9%	66,7%
Mathématiques	71%	61,2%	38,1%	62,5%

Source : Rapport PASEC2019

En début de scolarité (CP2), des défis persistent en langue et des acquis sont à consolider en mathématiques.

● En langue

En moyenne dans l'ensemble de ces pays, 56 % des élèves en début de scolarité n'ont pas atteint le seuil « suffisant » de l'échelle des compétences en langue. Au Burkina Faso, 65,8 % des élèves ne disposent pas des compétences suffisantes leur permettant de poursuivre sans difficulté leurs apprentissages.

● En mathématiques

En mathématiques, des acquis considérables sont à consolider dans les pays. Plus de 71 % des élèves en moyenne ont atteint le seuil « suffisant » en mathématiques. Le Burkina Faso enregistre une proportion de 61,2 % de ses élèves au-dessus du seuil suffisant de compétence. Les performances en fin de scolarité primaire demeurent insatisfaisantes tout en étant nettement supérieures à la moyenne des pays.

● En lecture

En lecture, les pays ont pu hisser seulement 47,9 % de leurs élèves au-dessus du seuil « suffisant » de compétences, comparé à 66,7 % au Burkina Faso. Parmi les pays présentant une bonne répartition de leurs élèves sur l'échelle des compétences en lecture figurent le Gabon (93,4 %), le Bénin (75 %), le Sénégal (74,7 %), le Burkina Faso (66,7 %), le Congo (58,4 %) et le Cameroun (53,6 %).

● En mathématiques

En mathématiques, 61,9 % des élèves de fin de primaire sont en dessous du seuil « suffisant » de compétences. Le Gabon (66,7 %), le Sénégal (65 %), le Burkina Faso (62,5 %) et le Burundi (60,9 %) sont les seuls pays dont la grande majorité des élèves dépassent le seuil « suffisant » de compétences en mathématiques.

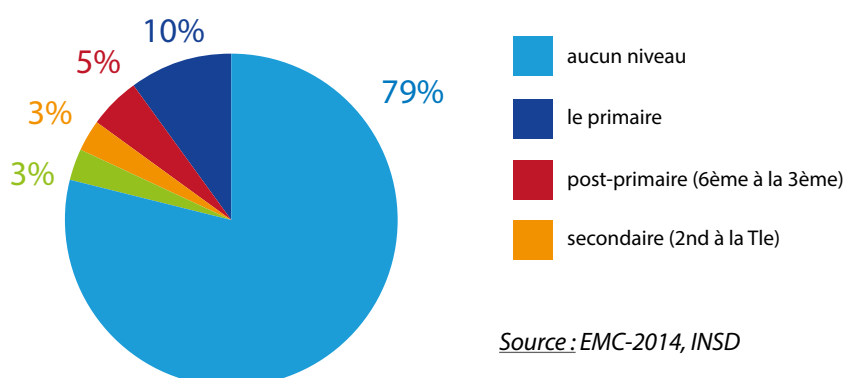
L'enquête internationale PASEC évoque également les facteurs de réussite des élèves, dont la possession de manuels scolaires. En effet, pour l'ensemble des pays, les résultats montrent que la performance moyenne en fin de scolarité en lecture et en mathématiques est significativement plus élevée chez les élèves ayant des livres à la maison. Ce constat est valable pour tous les pays dans les deux disciplines, à l'exception du Tchad pour les mathématiques.

Forte de ce constat, l'enquête recommande d'« améliorer la qualité, la disponibilité et l'allocation des équipements scolaires et des ressources éducationnelles » aux établissements scolaires. Les pays devraient, pour ce faire, renforcer leurs politiques en matière d'allocation des ressources éducationnelles selon les besoins des différentes localités, des écoles et des groupes spécifiques.

De façon générale, les résultats aux différents examens scolaires et aux évaluations, tant nationales qu'internationales, ne sont pas satisfaisants. Ces contre-performances pourraient s'expliquer en partie par le manque ou l'insuffisance des ressources éducationnelles mises à la disposition des élèves, des enseignants et des établissements.

Niveau d'instruction de la population de 25 ans et plus

Graphique 5 : Répartition de la population selon le niveau d'instruction en 2014

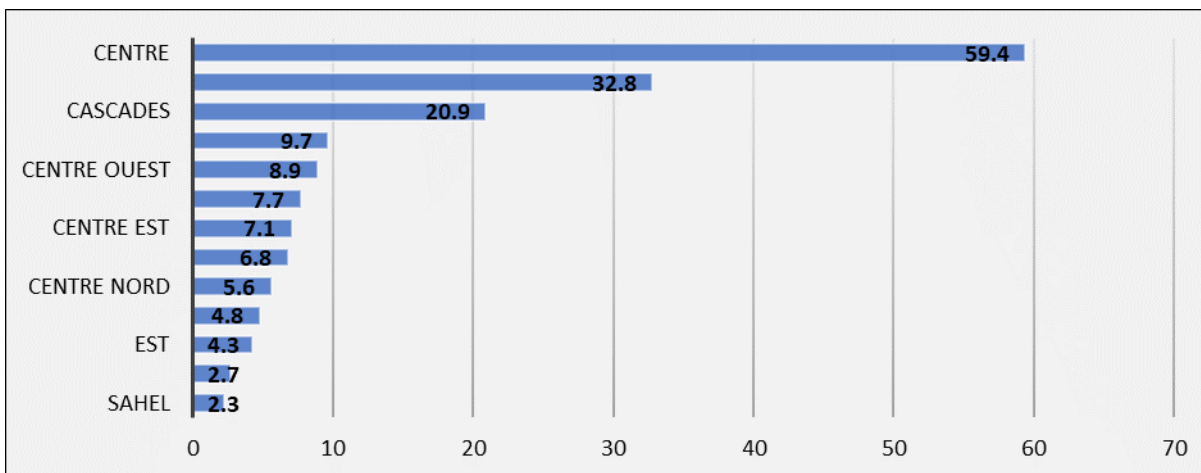


Les différents niveaux d'instruction considérés dans l'analyse sont : aucun niveau, le primaire, le post-primaire (de la 6^e à la 3^e), le secondaire (de la 2^{de} à la terminale) y compris l'enseignement professionnel et supérieur. Seules ont été considérées les personnes qui, en théorie, sont censées avoir achevé leur instruction formelle. C'est-à-dire celles de 25 ans ou plus. En effet, la tranche d'âge scolaire normale au Burkina Faso est de 6 à 24 ans.

D'emblée, il faut noter que la population burkinabè est caractérisée par son faible niveau d'instruction scolaire. En effet, en 2014, environ 80 % des personnes de 25 ans ou plus au Burkina Faso n'ont aucun niveau d'instruction, 10 % ont le niveau primaire, 6 % ont le niveau post-primaire et seulement 3 % ont le niveau supérieur.

De ces données, on peut présumer que le faible niveau d'instruction des populations pourrait avoir un impact négatif sur l'exploitation des ressources éducatives, notamment des manuels scolaires par les élèves à domicile. En effet, les parents d'élèves ayant reçu une instruction pourraient aider ou encourager leurs enfants à l'utilisation de ces manuels. Par ailleurs, la faiblesse d'instruction génère un environnement peu lettré, peu propice à la promotion de l'édition en général, ce qui impacte négativement l'édition scolaire.

Répartition des ménages selon la principale source d'énergie utilisée pour l'éclairage



Graphique 6 : Proportion (%) de ménages utilisant l'électricité comme principale source d'éclairage en 2014

Dans l'ensemble, 1 ménage sur 5 (19,3 %) utilise l'électricité comme principale source d'éclairage. Les régions du Centre, des Hauts Bassins et des Cascades se situent au-dessus de la moyenne nationale. Les régions du Centre-Sud et du Sahel occupent les derniers rangs en matière d'utilisation du réseau d'électricité.

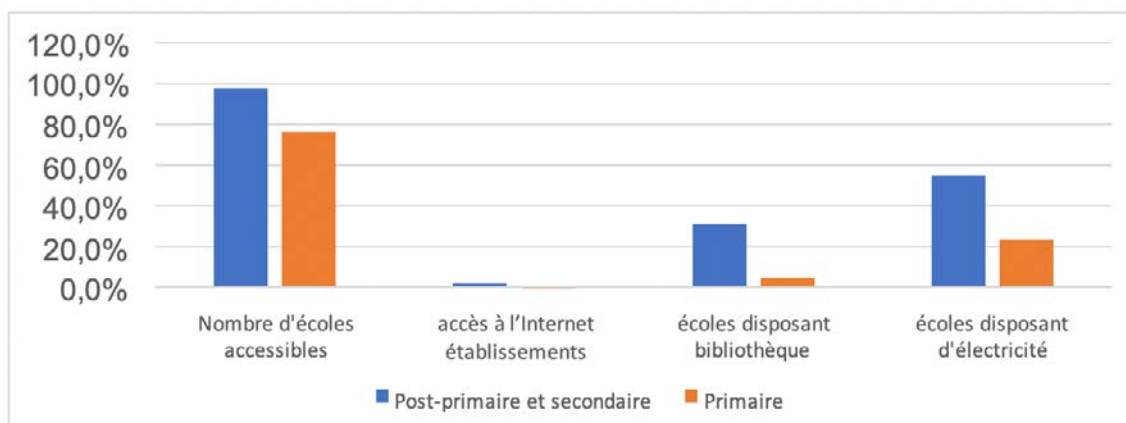
Selon le milieu, l'utilisation de l'électricité est beaucoup plus importante en milieu urbain (61,13 % des ménages) contre seulement 2,7 % en milieu rural.

La proportion des élèves vivant en zone rurale est estimée à 79 % pour le primaire et à 67 % pour le post-primaire et le secondaire.

Au regard de la faible couverture des zones rurales en électricité, il peut être difficile aux élèves y résidant d'exploiter les ressources éducatives pendant la nuit en l'absence d'autres sources (énergie solaire, etc.).

Par ailleurs, le niveau d'utilisation d'électricité en ville comme en campagne conditionne la capacité des établissements à tirer avantage des ressources numériques (utilisation d'ordinateurs, de vidéoprojecteurs, de photocopieuses, etc.).

Proportion des établissements avec le niveau de disponibilité de certaines commodités



Graphique 7: Pourcentage d'écoles disposant en 2019-2020 de certaines commodités

source: DGESS/MENAPL

La proportion d'établissements disposant de commodités est peu satisfaisante. Si 97,5 % des établissements post-primaires et secondaires et 76 % des écoles primaires ont accès aux RE durant toute l'année scolaire, les équipements tels l'accès à Internet et les bibliothèques sont rares. En effet, au niveau des établissements post-primaires et secondaires, seulement 2 % ont accès à Internet et 31,2 % disent disposer de bibliothèques. Le niveau d'accès à ces commodités est très faible au primaire. C'est 0,2 % et 4,9 % qui ont accès respectivement à Internet et disposent d'une bibliothèque.

L'existence d'électricité dans les structures éducationnelles est plus importante dans les établissements post-primaires et secondaires, où au moins 1 établissement sur 2 en dispose. Au niveau du primaire, moins d'écoles sont électrifiées : seulement 1 école sur 4.

Un ménage ou un établissement qui dispose d'une source d'énergie électrique constitue un cadre favorable à la production et à l'exploitation des ressources éducationnelles. En effet, cette source d'énergie pourrait servir à l'impression ou à la reproduction de documents au profit des enseignants et des élèves en vue de combler le manque ou l'insuffisance de manuels ou de guides pédagogiques.

L'accès à Internet par les ménages et les établissements peut également être un atout pour l'exploitation des ressources éducationnelles libres en ligne.

II. ACCESSIBILITÉ DES MANUELS SCOLAIRES ET DES GUIDES DE L'ENSEIGNANT

Constats quantitatifs

- Base d'informations sur les ressources éducationnelles et son utilisation

Production de données statistiques

L'enquête statistique annuelle recueille des données détaillées dans chaque établissement sur les manuels scolaires, les guides pédagogiques et le matériel didactique collectif (cf. pages du formulaire de collecte de données en annexes 12 et 13).

Cependant, ce formulaire ne prend pas en compte le matériel TIC (ordinateurs, photocopieuses, vidéoprojecteurs, tableau numérique interactif, etc.). De plus, ces données sont imprécises, du fait de la difficulté, signalée par les chefs d'établissement, à établir un compte exact des manuels dont dispose la structure. En effet, les manuels des différentes dotations sont souvent disparates et certains livres sont dans un état qui ne permet plus un usage optimal. Enfin, le plus souvent, l'absence de registre de gestion ne permet pas d'avoir une traçabilité claire des manuels scolaires dans les établissements.

Emploi des données statistiques sur les ressources éducationnelles dans la prise de décision et l'élaboration de politiques éducationnelles

Il semble que les données des enquêtes statistiques annuelles, relatives aux manuels scolaires, ne sont pas utilisées systématiquement pour gérer les situations pour lesquelles elles ont été produites. Elles ne le sont que lorsqu'il y a une opération de distribution. Mais, à ce moment-là, leur manque d'actualité pose problème, dans la mesure où elles reflètent non pas la situation actuelle, mais celle de l'année antérieure.

Disponibilité moyenne des manuels au primaire et post-primaire selon le SIGE

● Manuels au cycle primaire

Selon la base de données de la DGEES, en 2019-2020, les ratios manuels/élève étaient de 0,8 pour le manuel de lecture et de 0,7 pour celui de mathématiques. Ces données indiquent que les quantités de manuels distribués sont insuffisantes.

Il est à signaler que ces ratios prennent en compte à la fois les dotations de l'année scolaire considérée, et les éventuels stocks de manuels encore disponibles dans les établissements. Cependant, la fluctuation des effectifs des élèves d'une année scolaire à l'autre ne pourrait être un obstacle à une planification et à une programmation conséquente en matière de production et de distribution des RE. En effet, un modèle de quantification des besoins en manuels scolaires et en guides pédagogiques a été proposé par E. Brunswic et J. Valérien (1995)¹⁷. En outre, Vincent Bontoux (2019)¹⁸ propose une formule d'estimation du coût projeté d'approvisionnement en matériels didactiques.

En rapportant les nouvelles dotations en manuels au primaire aux effectifs de la même année, on obtient les dotations par élève, présentées dans les tableaux ci-dessous :

Tableau 28: Dotation en manuels/élève en lecture au primaire (2019-2020)

Classes	Effectifs des élèves	Nombre de manuels distribués	Dotation/élève
CP1	636 223	58 102	0,1
CP2	589 185	57 598	0,1
CE1	576 091	62 943	0,1
CE2	518 342	34 898	0,1
CM1	470 806	33 502	0,1
CM2	449 700	33 634	0,1
Total	3 240 347	280 677	0,1

Source : Calcul des auteurs

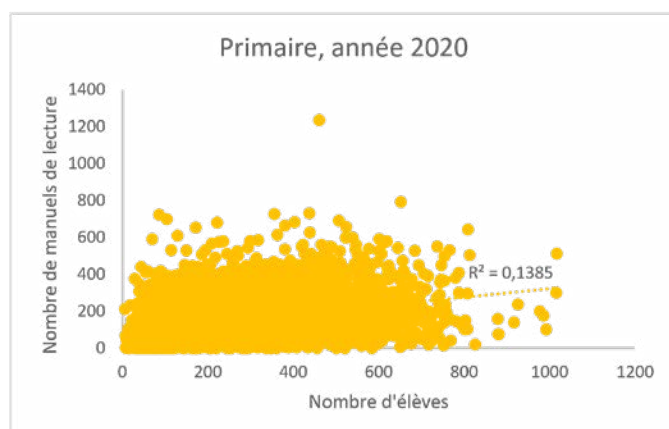
Tableau 29: Dotation en manuels/élève en mathématiques au primaire (2019-2020)

Classes	Effectifs des élèves	Nombre de manuels distribués	Dotation/élève
CE1	576 091	73 602	0,1
CE2	518 342	85 376	0,2
CM1- CM2	920 506	106 696	0,1
Total	2 014 939	265 674	0,1

Source : Calcul des auteurs

Les dotations moyennes par élève s'établissent à 0,1 manuel de lecture et autant pour le manuel de calcul en 2019-2020. Elles sont en baisse par rapport à celles de 2016-2017 (0,3), et de 2018-2019 (0,2) en lecture. En mathématiques pour les mêmes années scolaires, elles étaient respectivement de 0,1 en 2016-2017 et de 0,3 en 2018-2019.

Les graphiques suivants montrent, école par école pour l'ensemble du pays, la double information sur la taille de l'école d'une part, et le nombre de manuels disponibles d'autre part, chaque point représentant une école primaire. Il n'y a manifestement pas d'équité dans cette répartition. Cela ne s'explique pas forcément par une inefficacité dans la logistique de distribution. En effet, selon la DAMSSE, les écoles sont dotées proportionnellement à leurs effectifs et dans les limites des acquisitions du MENAPLN.



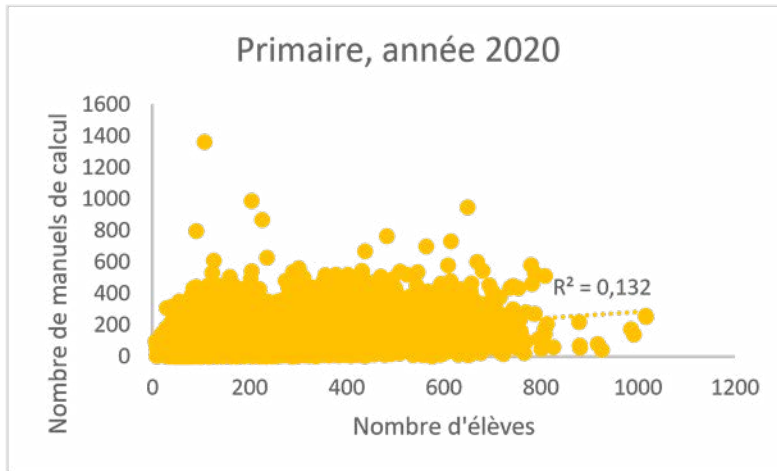
Source : DGESS, enquête statistique annuelle

Graphique 8 : Mise en relation du nombre de manuels de lecture et du nombre d'élèves par école primaire publique, année 2019-2020

17. Étienne Brunwic et Jean Valérien, 1995 ; Planification du développement des manuels scolaires : une série de douze modules de formation destinés aux planificateurs et administrateurs de l'enseignement.

18. Vincent Bontoux, 2019 ; Étude sur l'élaboration d'un document de politique des manuels scolaires au Togo

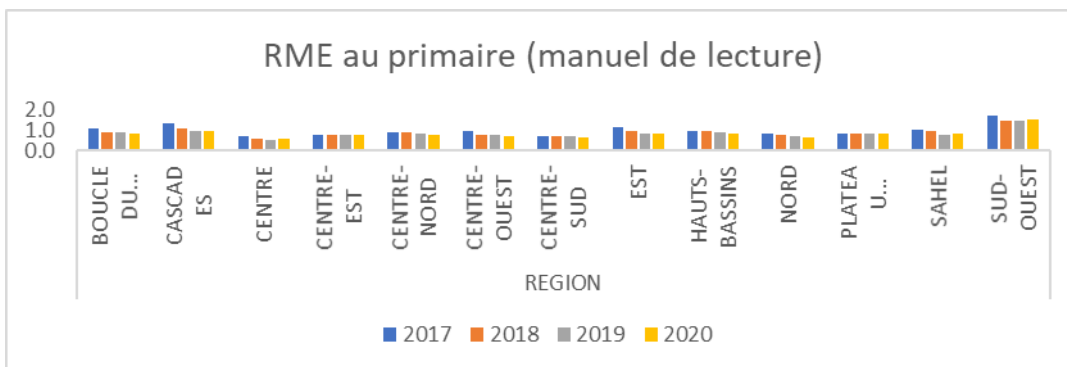
En lisant le graphique 8, il apparaît globalement que le nombre de manuels dans les écoles primaires publiques n'augmente pas systématiquement avec le nombre d'élèves. En effet, certaines écoles avec beaucoup d'élèves ont peu de manuels. En revanche, d'autres avec des effectifs réduits ont beaucoup de manuels. Le degré d'aléa concernant la présence de manuels par rapport au nombre d'élèves dans les écoles primaires est de 87 %. Ce qui signifie que 87 % des dotations en manuels dans les écoles ne sont pas expliquées par le nombre d'élèves. Cette situation pourrait se justifier par les facteurs évoqués plus haut.



Source : DGESS, enquête statistique annuelle

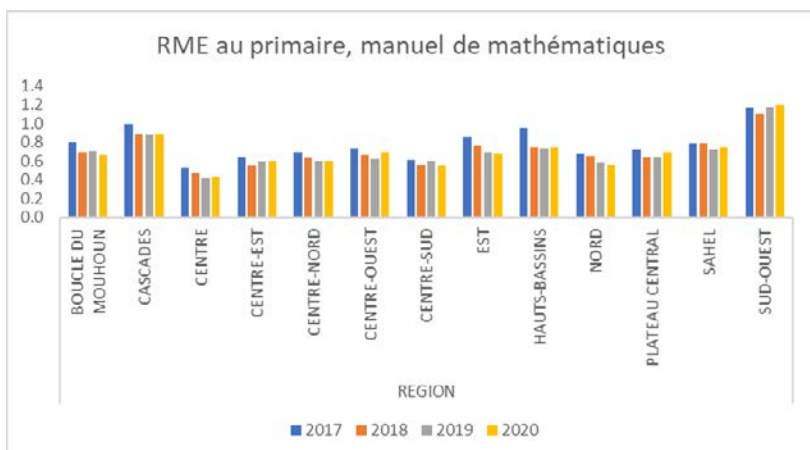
Graphique 9 : Mise en relation du nombre de manuels de mathématiques et du nombre d'élèves par école primaire publique, année 2019-2020

L'aléa relatif aux manuels de mathématiques est quasiment identique à celui calculé pour les manuels de français. Cela est en partie le fait d'une inégalité territoriale dans la distribution. Certaines régions sont sensiblement mieux dotées, en moyenne, que d'autres, comme le montrent les deux graphiques suivants :



Source : DGESS, enquêtes statistiques annuelles

Graphique 10 : Ratios manuels par élève (manuel de lecture) par région, 2017-2020



Source : DGESS, enquêtes statistiques annuelles

Graphique 11 : Ratios manuels par élève (manuel de mathématiques) par région, 2017-2020

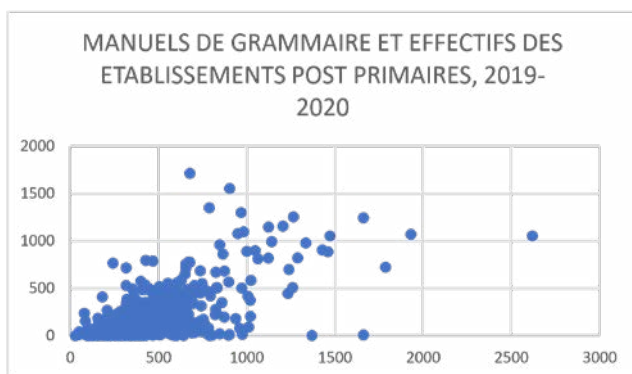
La lecture de ces deux graphiques fait ressortir que certaines régions, notamment celles du Nord, du Centre et du Centre-Sud, ont un ratio de moins de 0,7 manuel par élève en lecture. En mathématiques, ce sont surtout les régions du Centre, du Nord, du Centre-Sud et du Centre-Est qui connaissent un déficit assez prononcé de manuels.

Le principe de la DAMSSE étant une dotation proportionnelle sur la base de la disponibilité des manuels et des effectifs, ces écarts entre régions s'expliqueraient par les expressions approximatives des besoins et la gestion des stocks disponibles (conservation, entretien, pertes, vols, etc.).

● Manuels au cycle post-primaire

Selon la base de données de la DGESS, en 2019-2020, les ratios manuels/élève au post-primaire étaient de 0,4 pour le français et de 0,75 pour les mathématiques.

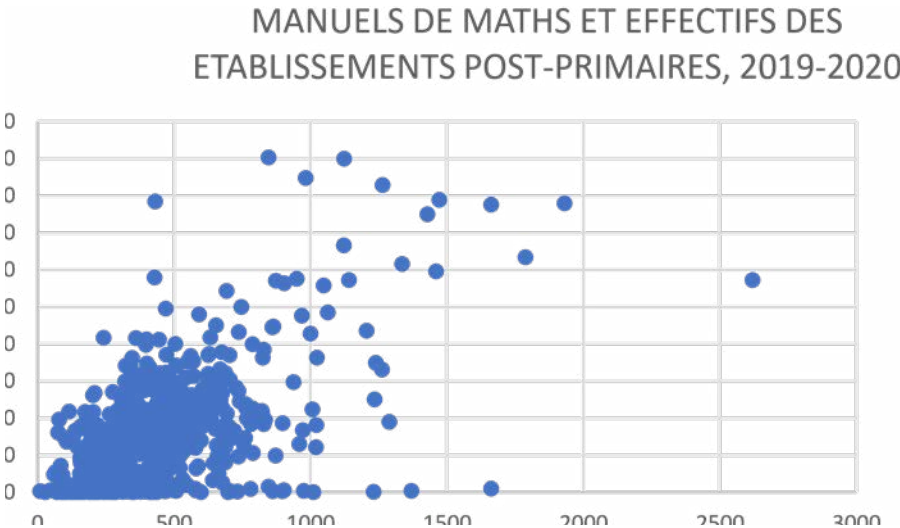
Les graphiques ci-après montrent, établissement par établissement pour l'ensemble du pays, les informations sur la taille de l'établissement et le nombre de manuels disponibles, chaque point représentant un établissement d'enseignement post-primaire.



Source : DGESS, enquête statistique annuelle

Graphique 12 : Mise en relation du nombre de manuels de français (grammaire) et du nombre d'élèves au post-primaire par établissement public, année 2019-2020

Le coefficient R^2 est dans ce cas de 0,56, ce qui signifie que 44 % des allocations sont liées à d'autres facteurs que les effectifs d'élèves. L'on peut citer à ce sujet des facteurs comme l'irrégularité des dotations et les insuffisances dans la gestion (pertes, mauvaises conditions de conservation, non restauration des manuels en état d'usure) des stocks disponibles.



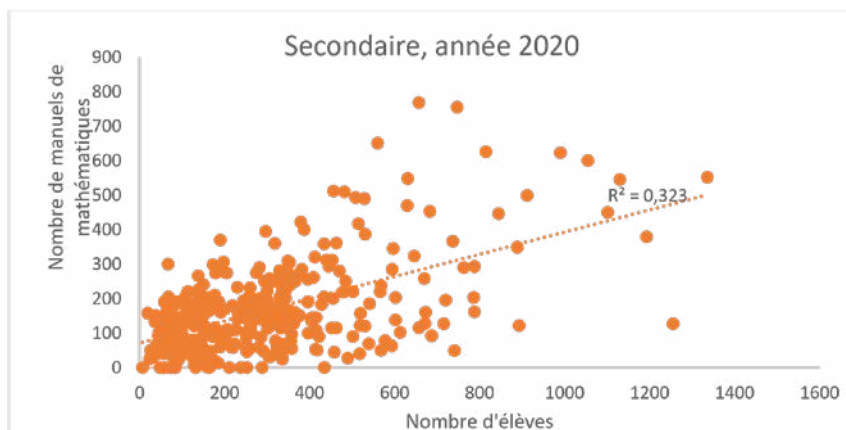
Source : DGESS, enquête statistique annuelle

Graphique n° 13 : Mise en relation du nombre de manuels de mathématiques et du nombre d'élèves au post-primaire par établissement public, année 2019-2020

Dans ce cas, le coefficient R^2 n'est plus que de 0,31, ce qui signifie que la distribution des manuels de mathématiques est encore plus problématique que celle des manuels de français.

● **Manuels au cycle secondaire général**

Dans les lycées, on ne trouve quasiment pas de manuels de français, le ratio moyen est d'environ 0,1 manuel par élève. On trouve en revanche des manuels de mathématiques, avec un ratio de 0,8 manuel par élève (toutes éditions confondues), comme l'indique le graphique ci-dessous. Cependant, la distribution de ces manuels entre les établissements est, elle aussi, marquée d'un aléa très important.



Source : DGESS, enquête statistique annuelle

Graphique n° 14 : Manuels de mathématiques et effectifs d'élèves, cycle secondaire, 2019-2020

Nombre de manuels requis par cycle

● Cycle primaire

Au CP, il y a un seul manuel contre 5 au CE et au CM. Tous ces manuels, à l'exception de celui de la lecture, sont accompagnés de guides pédagogiques. Dans le cadre de la réforme curriculaire, il est prévu d'éditer tous les manuels avec leur guide.

● Cycle post-primaire

Au post-primaire, le nombre de manuels requis est de sept dans les classes de sixième et de cinquième, et de huit dans les classes de quatrième et troisième (cf. liste officielle des manuels en annexe n° 14).

● Cycle secondaire

Au secondaire, les ratios sont de sept manuels/élève dans les classes de seconde A et C, de huit manuels/élève dans les classes de premières et terminales A et de neuf manuels/élève dans les classes de premières et terminales C et D (cf. liste officielle des manuels en annexe n° 15).

Face à l'absence ou à l'insuffisance des manuels scolaires, des enseignants de tous les ordres d'enseignement se prêtent à la production spontanée de ressources éducatives. Par exemple, un directeur d'école a produit sept annales au profit des élèves du CP, CE et CM. Ces annales sont relatives aux disciplines de français et de mathématiques et vendues aux parents d'élèves qui le désirent.

Toutefois, ces productions n'ont pas fait l'objet d'une validation technique et pédagogique de la part de la structure technique (DGREIP) du ministère qui en a la charge. Par conséquent, elles pourraient ne pas répondre aux exigences techniques, psychologiques, scientifiques et pédagogiques requises en la matière.

Ces quelques données chiffrées permettent de situer l'accès aux manuels scolaires dans les disciplines principales et les différents ordres d'enseignement concernés par l'étude.

On en retient que :

- Les ratios moyens restent bas et n'atteignent pas un manuel pour un élève, même dans le cycle primaire. Cette rareté est accentuée au cycle post-primaire et davantage au secondaire. Elle s'explique par la combinaison de plusieurs facteurs, à savoir l'évolution des effectifs scolaires, la régulation et l'insuffisance des allocations budgétaires, la mauvaise expression des besoins à la base, la mauvaise gestion des stocks, les conditions de conservation et la durée de vie des manuels. Par ailleurs, cette situation s'est aggravée ces dernières années avec la destruction des manuels dans les établissements d'enseignement par les groupes armés terroristes. Le faible ratio manuels/élève implique qu'il n'est pas possible – dans aucun cycle – de confier un travail en autonomie, impliquant le recours aux manuels, à tous les élèves au même moment. Conçu principalement pour un usage individuel, le manuel de l'élève devient, dans ces conditions, un document à usage collectif, au même titre que le tableau qui demeure l'outil central de l'apprentissage.

- La dispersion de la distribution des manuels est extrêmement élevée et se traduit par une forte inégalité entre les établissements et entre les régions. Cela implique que les opérations de distribution connaissent des insuffisances. En effet, les établissements n'ont pas les mêmes capacités de stockage, de préservation et de gestion de leurs dotations en manuels scolaires. Une autre cause de ces inégalités est liée au fait que des établissements ont la possibilité d'avoir des manuels scolaires par des voies différentes de celle du ministère.

● Analyse des données relatives à la situation des manuels des élèves handicapés visuels

L'éducation inclusive figure en bonne place dans les documents de politique du Burkina Faso, à l'image du PSEF. En effet, le MENAPLN dispose depuis 2018 d'une Stratégie nationale de développement de l'éducation inclusive. Selon les données statistiques 2019-2020 de la DGEES, 18 465 élèves en situation de handicap visuel sont inscrits dans des établissements d'enseignement et répartis comme suit :

- primaire : 9 830 ;
- post-primaire : 1 106 ;
- secondaire : 3 132.

Ces élèves, comme leurs camarades, ont besoin de manuels scolaires et d'autres matériels didactiques pour effectuer des apprentissages efficaces.

Ainsi, dans le cadre de l'analyse diagnostique de la chaîne de production et de diffusion des RE, deux établissements accueillant des apprenants en situation de handicap visuel ont été visités. Il s'agit de l'Union nationale des associations burkinabè pour la promotion des aveugles et malvoyants (UN-ABPAM) et de l'établissement Siloé des jeunes aveugles de l'association du Salut de la personne handicapée de la vue (ASHVB).

Au niveau de l'UN-ABPAM, le primaire compte 77 élèves dont 23 filles. Ceux en situation de handicap visuel sont au nombre de 53, dont 23 apprenantes. Ceux-ci ont à leur disposition des manuels transcrits en braille : 53 manuels en français et 24 en mathématiques (pour les élèves des classes de CE et CM).

Selon les déclarations de la responsable de l'établissement, les coûts moyens en FCFA des manuels adaptés en français et en mathématiques sont les suivants : CP1 : 13 000 ; CP2 : 19 500 ; CE1 : 32 500 ; CE2 : 32 500 ; CM1 : 65 000 et CM2 : 91 000.

Au post-primaire, l'effectif des élèves en situation de handicap visuel est de 53, dont 22 filles. Ils ne disposent pas de manuels de français transcrits en braille. Cependant, 53 manuels de mathématiques adaptés sont mis à leur disposition. Le coût moyen d'un manuel de cette discipline est estimé à 26 000 FCFA par la responsable de l'établissement.

Au secondaire, les apprenants en situation de handicap visuel sont au nombre de 10, dont 4 filles. Il n'existe pas de manuel scolaire adapté en braille pour ces élèves.

À l'analyse, ces données collectées indiquent qu'au niveau primaire, le ratio d'un manuel pour un élève est réalisé tant en français qu'en mathématiques. En revanche, il n'est atteint qu'en mathématiques pour le post-primaire. Les manuels de français du secondaire et du post-primaire ne sont pas encore adaptés.

Toutefois, à côté des manuels de français et de mathématiques utilisés, des manuels d'anglais, de sciences physiques et d'allemand sont adaptés pour les élèves du post-primaire. Seul le manuel d'allemand est transcrit au secondaire. Dans le cadre du traité de Marrakech, ratifié par le Burkina Faso en 2018, certains manuels adaptés en braille dans cet établissement sont numérisés et mis à la disposition des apprenants qui les exploitent en autonomie à l'école ou à domicile avec leurs appareils de lecture ou d'écoute.

Quant à l'établissement Siloé des jeunes aveugles de l'association du Salut de la personne handicapée de la vue, on y dénombre 49 élèves dont 17 filles au primaire. Ceux vivant avec un handicap visuel sont au nombre de 47, dont 15 filles. Ils disposent seulement de 47 manuels en français transcrits en braille.

Au post-primaire, l'effectif des élèves en situation de handicap visuel est de 8, dont 3 filles. Ils n'ont ni

manuel de français ni manuel de mathématiques adapté en braille. Au secondaire, ils sont 6 élèves dont 2 filles, et disposent de 6 manuels de mathématiques en braille. Dans cet établissement, des annales et des ouvrages de philosophie sont transcrits pour les apprenants du post-primaire et secondaire.

L'analyse des données collectées dans cet établissement montre que le ratio souhaité d'un manuel de français pour un apprenant est réalisé au niveau de l'enseignement primaire. Il est aussi atteint au secondaire pour ce qui est du manuel de mathématiques. En revanche, il n'existe pas encore de manuel de mathématiques adapté en braille pour les enseignements primaires et post-primaires.

En résumé, dans l'un ou l'autre établissement, des efforts restent à fournir en vue de doter chaque apprenant en situation de handicap visuel d'au moins un manuel de français et un manuel de mathématiques. Par ailleurs, il convient de faire observer qu'en plus de l'UN-ABPAM et de Siloé des jeunes aveugles, les apprenants du post-primaire et secondaire sont répartis dans huit établissements d'enseignement général à travers la ville de Ouagadougou. C'est en collaboration avec la Direction de la promotion de l'éducation inclusive, de l'éducation des filles et du genre qu'ils assurent leur accompagnement (en matière de suivi pédagogique, de transcription des devoirs et des épreuves d'examens).

Au titre des difficultés rencontrées par l'administration et les apprenants des deux établissements, on retient essentiellement l'insuffisance des titres adaptés en braille, des manuels transcrits en braille, l'espace exigé par les manuels adaptés, les pannes récurrentes de leurs imprimantes, la durée de vie limitée des manuels, le coût excessif des matériaux de transcription, le manque d'imprimerie, l'inaccessibilité des apprenants à la lecture grand public (romans, journaux, etc.).

MLs premières responsables des établissements visités suggèrent que le ministère soit doté d'une imprimerie en vue d'adapter tous les manuels en usage en braille, car pour elles, la production et la mise à disposition des manuels en braille sera la preuve que les autorités du MENAPLN font la promotion de l'éducation inclusive autant dans les discours que dans les actes. Elles suggèrent également que l'État subventionne les appareils électroniques (exemple les EVO E10 et ORBIT Readers pour les personnes aveugles, les tablettes électroniques pour les personnes malvoyantes) qui permettraient aux personnes handicapées visuelles d'accéder à la lecture des œuvres publiées.

III. PERTINENCE PERÇUE DES MANUELS SCOLAIRES

L'examen des programmes en usage des différents niveaux laisse apparaître une diversité d'approches pédagogiques telles que les listes de contenus, la Pédagogie par objectifs (PPO), l'Approche pédagogique intégratrice (API) et l'Approche par les compétences (APC). Pendant longtemps, les approches dominantes sous forme de listes de contenus ont privilégié le paradigme de l'enseignement à exécuter par l'enseignant et à assimiler par l'apprenant. Ces programmes sont parfois surchargés ou inadaptés.

Au primaire, les principales difficultés restent la surcharge des programmes et leur inadaptation au contexte actuel vu leur âge (1989-1990) et l'option pour la PPO. Au postprimaire et au secondaire général,

la surcharge des programmes, la diversité des approches (listes de contenus, PPO, APC), le cloisonnement disciplinaire et le morcellement des contenus constituent des limites à l'atteinte des finalités et buts définis dans la loi d'orientation de l'éducation.

Par ailleurs, dans tout le système, les apprentissages du domaine cognitif sont privilégiés au détriment de ceux des domaines socioaffectif et psychomoteur et l'évaluation se limite à des niveaux taxonomiques dépassant rarement le niveau de la compréhension dans la taxonomie de Bloom.

À toutes ces difficultés s'ajoutent le non-achèvement des programmes annuels et leur faible appropriation par les apprenants dans tous les ordres d'enseignement.

Dans les entretiens, la question de la pertinence des curricula est revenue plusieurs fois. « *Les contenus actuels des RE sont désuets parce qu'ils contiennent encore des stéréotypes : Nani est nue, Lili tape Lalé, Eulalie allume le feu, Maxime a un taxi, etc. Il y a 30 ans, ces textes étaient peut-être adaptés. Mais l'évolution socioculturelle commande de les revisiter* ». Le Cadre d'orientation du curriculum (COC) va dans le même sens en ces termes : « *Ainsi, au préscolaire et au primaire, l'insuffisance de l'offre en manuels scolaires par l'État a favorisé la contrefaçon. Cela entraîne, nonobstant la qualité physique approximative des documents reproduits, de nombreuses fautes. En outre, les contenus de certains manuels sont inadaptés par rapport aux orientations pédagogiques en cours et en déphasage avec l'évolution scientifique. Par ailleurs, certains manuels véhiculent des préjugés sociaux qui participent à la déconstruction de certaines valeurs prônées par le système éducatif national.* »

La réforme des curricula et des manuels en cours est sans doute liée à ce constat. Un directeur général interviewé affirme que « *Si on est en train de modifier les programmes et les manuels, c'est qu'on s'est rendu compte qu'il n'y avait pas d'adéquation. La réforme des programmes a commencé depuis 2013 et parallèlement on a produit les manuels pour les CP et les CE* ».

IV. DISPONIBILITÉ ET PERTINENCE PERÇUE DES MATÉRIELS DIDACTIQUES

Pour rappel, un matériel didactique est un objet autre qu'un manuel scolaire ou un guide pédagogique, utilisé dans le processus d'apprentissage afin de favoriser une meilleure compréhension par l'apprenant des notions à apprendre. Il comprend le tableau avec l'indispensable craie, les objets de mesure géométrique manipulés par l'élève (équerre, règle, compas) ou par l'ensemble de la classe (globe terrestre, cartes murales, représentations anatomiques), mais également les équipements de laboratoires scientifiques et leurs consommables.

Ainsi, c'est la DAMSSE qui est chargée de doter les structures éducatives du primaire de moyens spécifiques, entendus ici comme le matériel didactique comprenant généralement la mallette pédagogique¹⁹ (voir son contenu en annexe n° 16), les cartes murales, les globes terrestres, les dictionnaires, etc. Il fait l'objet d'une acquisition, dans la mesure où la DPMMD ne le produit pas sur place. Le matériel didactique individuel des élèves (trousseau de mathématiques) fait partie du cartable minimum, objet de dotation gratuite de la part des mairies. Dans le cadre des ressources transférées par l'État aux communes, celles-ci acquièrent également du matériel spécifique (craie, règle, compas, rapporteur, équerre, le tout en grand format) pour le fonctionnement des classes. Les élèves des écoles enquêtées déclarent disposer de ce petit matériel, soit par dotation, soit par acquisition par leurs parents.

19. La mallette pédagogique est une grande malle métallique contenant du matériel didactique à l'usage de l'enseignant, dont un compendium métrique et un compendium scientifique.

Cependant, à l'image des manuels scolaires et des guides, ce matériel manque ou est insuffisant dans les écoles visitées. Pour preuve, aucune de ces écoles ne reconnaît posséder de mallette pédagogique, mais seulement quelques cartes murales, globes terrestres et dictionnaires, le tout dans un état de vieillissement avancé.

Par ailleurs, la dotation en matériel didactique des établissements post-primaires et secondaires est prise en charge par le CENAMAFS. Toutefois, on constate sur la base des données de l'enquête que, sur les cinq lycées enquêtés, seuls trois ont des laboratoires dont un entièrement équipé (celui du lycée scientifique national de Ouagadougou). Les deux autres, qui sont des structures privées, n'ont pas l'équipement et les compétences nécessaires pour faire fonctionner les leurs.

Néanmoins, on peut signaler l'acquisition en 2021 par le CENAMAFS (sur financements PAAQE) de 360 lots de matériels didactiques (1 lot/établissement d'enseignement post-primaire et secondaire) pour l'équipement des laboratoires. Chaque lot est constitué de quatre kits comprenant :

- 1 kit d'électricité et d'optique ;
- 1 kit de chimie et de SVT ;
- 1 kit SVT-photosynthèse ;
- 1 kit SVT-arc réflexe.

En somme, les difficultés relatives au matériel didactique, à quelques exceptions près, sont les mêmes pour tous les ordres d'enseignement.

Tableau 30 : Pourcentage d'établissements disposant d'un équipement de laboratoire et de laboratoires fonctionnels

	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
% établissements disposant de labo PC	3,1	3,4	3,3	3,2	3,3
% labo PC fonctionnel	nd	35	37	53	49
% établissements disposant de labo SVT	3,1	3,2	2,9	2,9	2,8
% labo SVT fonctionnel	nd	37,3	35,4	54,6	52,7

Source : DGESS/MENAPLN

Un bon nombre d'établissements d'enseignement général du post-primaire et secondaire ne dispose pas de commodités appropriées à l'amélioration des conditions d'étude pour les apprenants. Entre 2015 et 2020, seulement 3,3 % des établissements en moyenne disposent de laboratoires de PC, et 3 % de laboratoires de SVT. La fonctionnalité de ces équipements demeure une grosse difficulté. Sur les 3,3 % des établissements qui disposent de laboratoires de PC, on note qu'en moyenne 43,4 % de ceux-ci sont fonctionnels. Pour les laboratoires de SVT, c'est 45 % qui sont fonctionnels.

Tableau 31 : Situation du matériel dans les écoles primaires selon le statut en 2019/2020

Matériels	Nombre total d'unités			Nombre moyen d'unités par école	
	Privé	Public	Total	Public	Privé
Autres	1 333	4 364	5 697	0,41	0,31
Cartes murales géographiques	3 366	10 568	13 934	0,99	0,80
Compendiums métriques	2 935	7 688	10 623	0,72	0,69
Compendiums scientifiques	1 147	4 059	5 206	0,38	0,27
Dictionnaires / DVA	2 526	11 476	14 002	1,08	0,60
Globes terrestres	1 385	5 438	6 823	0,51	0,33
Mallettes pédagogiques	479	1 801	2 280	0,17	0,11
Planches scientifiques	2 873	36 053	38 926	3,39	0,68
Programmes	5 035	3 561	8 596	0,33	1,19
Total équipements didactiques	21 079	85 008	106 087		
Nombre total d'écoles/ établissements	4 233	10 630	14 863		

Source : DGESS/MENAPLN

En 2019-2020, l'ensemble des structures éducatives primaires (publiques comme privées) sont sous-équipées. En effet, excepté les dictionnaires/DVA et les planches scientifiques dont le nombre disponible dans les écoles primaires permet de donner au moins 1 en moyenne par école (1,08 par école pour les dictionnaires/DVA et en moyenne 3,39 par école pour les planches scientifiques), les autres matériels sont en nombre très insuffisant. Dans le privé, les ratios sont encore plus faibles (sauf les programmes, où le ratio par école est de 1,19).

Tableau 32 : Situation du matériel dans les établissements post-primaires et secondaires selon le statut en 2019-2020

Matériels	Nombre total d'unités			Nombre moyen d'unités par école	
	Privé	Public	Total	Public	Privé
Caméra	99	9	108	0,00	0,04
Copieur	1 124	725	1 849	0,35	0,50
Duplicateur à stencil	59	37	96	0,02	0,03
Imprimante	2 212	1 310	3 522	0,63	0,99
Lecteur VCD/DVD	103	51	154	0,02	0,05
Magnétophone	112	65	177	0,03	0,05
Magnétoscope	40	18	58	0,01	0,02
Onduleur	1 324	680	2 004	0,33	0,59
Ordinateur	3 828	2 317	6 145	1,12	1,71
Projecteur diapos	46	26	72	0,01	0,02
Rétroprojecteur	78	46	124	0,02	0,03
Ronéos	47	113	160	0,05	0,02
Tablette	201	72	273	0,03	0,09
Téléviseur	197	248	445	0,12	0,09

Matériels	Nombre total d'unités			Nombre moyen d'unités par école	
	Privé	Public	Total	Public	Privé
Vidéoprojecteur	272	85	357	0,04	0,12
Total équipements	9 742	5 802	15 544		
Nombre total établissements	2 245	2 077	4 322		

Source : DGESS/MENAPLN

Au post-primaire et secondaire, le déficit de matériel est plus important dans le public, ce qui veut dire que les établissements privés sont mieux dotés dans leur majorité. Par exemple, le ratio d'ordinateurs par établissement est de 1,71 dans le privé contre 1,12 pour le public. Le ratio copieurs/établissement est quant à lui en moyenne de 0,50 dans le privé contre 0,35 pour le public, et le ratio imprimantes/établissement, de 0,99 pour le privé et de 0,63 pour le public.

V. GESTION DES CONTENUS, DE L'ÉDITION ET DE LA DISTRIBUTION DES MANUELS SCOLAIRES

Au MENAPLN, il existe deux référentiels consacrés aux manuels scolaires : l'un portant sur la politique nationale du manuel scolaire dans l'enseignement secondaire et l'autre relatif à la stratégie nationale de production et de distribution du matériel didactique de l'éducation de base 2014-2021 (préscolaire, primaire et post-primaire). L'enseignement secondaire, aujourd'hui rattaché au MENAPLN, relevait avant 2016 du ministère des Enseignements secondaires, du Supérieur et de la Recherche scientifique (MESSRS).

Ainsi, la politique nationale du manuel scolaire dans l'enseignement secondaire vise à :

- Fournir aux établissements d'enseignement secondaire des manuels respectueux des contenus des programmes en vigueur ;
- Faciliter à tout élève, où qu'il soit, l'acquisition de manuels scolaires à faible coût ;
- Développer la production nationale de manuels scolaires ;
- Susciter et encourager la production de manuels scolaires et d'œuvres complémentaires par les auteurs burkinabè ;
- Développer une politique d'acquisition de droits d'auteurs et de partenariat avec les éditeurs et imprimeurs privés.

La mise en œuvre de cette politique prend en compte les axes suivants :

- L'organisation institutionnelle ;
- La gestion des manuels scolaires ;
- La production et l'acquisition des manuels scolaires ;
- Le financement.

L'arrêté portant modalités de la mise en œuvre de la politique nationale du manuel scolaire dans l'enseignement secondaire précise les missions du CENAMAFS (structure en charge de la thématique) :

- L'appui à la conception des manuels et fournitures scolaires ;
- L'édition et la production des manuels et fournitures scolaires ;
- La diffusion et la mise à disposition des établissements d'enseignement secondaire des manuels et fournitures scolaires ;
- La gestion du Fonds d'édition des manuels du secondaire (FEMS) et de l'imprimerie du ministère.

Le même arrêté stipule en son article 8 : « *un système de location des manuels scolaires est organisé dans les établissements publics et privés d'enseignement secondaire sous la responsabilité du chef d'établissement et de la cellule "manuels scolaires".* »

La stratégie nationale de production et de distribution du matériel didactique de l'éducation de base prend en compte le matériel didactique, les manuels scolaires et les guides pédagogiques. Les mesures les plus significatives consécutives à la mise en œuvre de cette stratégie sont :

- La création de la DPMDT en 2014 ;
- La prise en charge de l'édition des nouveaux manuels scolaires et des guides pédagogiques ;
- La prise en charge de l'intégration des TIC dans les enseignements ;
- La valorisation des compétences nationales en matière d'édition ;
- La prise en compte des apprenants à besoins spécifiques dans l'édition et la conception du matériel didactique.
- La reproduction des manuels et des guides par des entreprises privées, de préférence nationales.

Cependant, il y a aujourd'hui la nécessité de relier les deux référentiels pour en faire une seule politique nationale du manuel scolaire qui s'intègre non seulement dans la nouvelle configuration du MENAPLN, mais qui prend aussi en compte les innovations en matière de ressources éducationnelles (digitalisation des RE, REL...).

La DGREIP a la charge exclusive de la gestion des contenus des curricula, des manuels scolaires et des guides pédagogiques. En effet, elle est la direction du MENAPLN chargée de la conception des ressources éducationnelles pour le préscolaire et le primaire. Pour le post-primaire et secondaire général et technique, elle s'occupe uniquement des curricula. Elle élabore les spécifications techniques et pédagogiques des manuels et des curricula.

En somme, selon l'organigramme 2021 du MENAPLN, la DGREIP a entre autres pour missions « *d'élaborer et mettre à jour les curricula de l'éducation, concevoir et mettre à jour le contenu des manuels et des guides pédagogiques, d'éditer les manuels et guides pédagogiques, de concevoir des contenus et méthodes d'enseignement et d'utilisation des TIC [...]* ».

Processus d'acquisition et de gestion des manuels scolaires par la DAMSSE

Cette partie traite du processus d'acquisition et de gestion des manuels scolaires, et retrace d'une part, l'évolution des stocks de manuels scolaires et le processus d'acquisition et d'autre part, les principales étapes de la mise à disposition de ces documents aux CEB. Elle évoque aussi quelques difficultés liées à la gestion des manuels scolaires au MENAPLN.

● Missions de la DAMSSE

La mission essentielle de la DAMSSE est de mettre à la disposition du plus grand nombre d'élèves, des manuels scolaires et des ouvrages de référence par la distribution gratuite. La DAMSSE s'est occupée de la vente des manuels scolaires régie par l'arrêté conjoint n° 98-043/MCIA/MEBA/SG/GAE du 3 août 1998 portant fixation des prix de vente des manuels scolaires, jusqu'en 2006. À partir de cette année-là, la vente des manuels scolaires a été suspendue au profit des dotations gratuites.

● Évolution des stocks de manuels scolaires

La traçabilité de la gestion des stocks de manuels scolaires ne peut être constatée qu'à partir de l'année scolaire 2005-2006. Avant cette date, aucune situation (période de 1998-1999 à 2004-2005) ne pouvait se faire, faute de mémoire administrative : absence de rapports mensuels et annuels sur la gestion des manuels scolaires.

La mise en place du PDDEB a vu les effectifs des élèves évoluer à partir de l'année scolaire 2006-2007, entraînant l'épuisement des stocks de manuels scolaires, ce qui n'a d'ailleurs pas permis de distribuer les livres ni les guides du maître en cette même année. Le ministère et les partenaires financiers ont donc dû réimprimer plus de 10 millions de manuels scolaires (livres de l'élève et guides du maître) au profit des écoles publiques et privées. Après cette commande spéciale, qui a également permis de lancer les grandes campagnes de distribution gratuite des manuels scolaires en septembre 2007, l'État a inscrit une ligne sur le budget national pour acquérir les manuels scolaires chaque année.

● Processus d'acquisition et de distribution des manuels scolaires

Au-delà des stocks, il importe de retracer le processus d'acquisition et les différentes étapes de la distribution des manuels scolaires (estimation ou expression des besoins des CEB en manuels scolaires, mise à disposition des manuels aux CEB, rapport final de la distribution).

À la fin de la distribution de l'année en cours, particulièrement au mois de mars, le secrétaire général du ministère instruit les DREPPNEF par une lettre circulaire afin de faire estimer les besoins en manuels par CEB avec des échéances bien précises. Cette expression des besoins est transmise à la DAMSSE pour planifier la distribution : saisie des données sur les besoins transmis par les DREPPNEF, élaboration des états de la distribution, déblocage des ressources financières liées aux opérations de distribution.

Le processus d'acquisition des manuels scolaires

● Synthèse des données

Chaque année, après l'opération de distribution des manuels scolaires, un inventaire est fait pour dégager la situation des stocks restants dans les différents magasins. Aussi, les DREPPNEF envoient à la DAMSSE l'état des livres utilisables et de ceux qui sont détériorés, l'effectif des élèves par niveau ainsi que l'estimation des besoins en livres de l'élève et en guides du maître de chaque CEB.

Ces deux situations (inventaire et expression des besoins) permettent au service de gestion des manuels scolaires de la DAMSSE de faire une synthèse nationale des besoins de ces documents. Les quantités et les spécifications techniques sont transmises par la DAMSSE à la DMP pour la commande.

● **Commande des manuels scolaires**

La Direction des marchés publics chargée de la commande des marchés de l'État monte les dossiers d'appel d'offres (DAO) avec les données transmises par la DAMSSE. La Commission d'attribution des marchés (CAM) et la sous-commission technique se réunissent pour l'analyse des offres et l'attribution des marchés, conformément aux textes régissant la commande publique de l'État.

Une fois attribué, l'adjudicataire reçoit une notification provisoire de l'administration et prend contact avec la Direction générale de la recherche de l'éducation et l'innovation pédagogique (DGREIP) pour la mise à disposition des films et maquettes ainsi que le bon à tirer (BAT) sur la base des spécimens.

● **Exécution du marché**

En fonction du délai d'exécution de chaque lot, le fournisseur commence la production ou la réimpression des documents. Il est tenu de déposer les manuels réimprimés dans les délais impartis et dans le respect des clauses conclues avec l'administration.

● **Livraison des manuels**

Les livraisons sont reçues dans les magasins de la DAMSSE. Les fournisseurs s'y présentent munis de leurs bordereaux de livraison (BL) ainsi que des documents attestant le contrat qui les lie à l'administration. Le service vérifie les quantités livrées puis les entrepose dans les magasins.

Étapes de la mise à disposition des manuels scolaires aux CEB

● **Répartition des quantités par CEB**

En principe, la répartition doit correspondre aux besoins exprimés par les CEB afin de respecter les ratios livres/élève et guides/enseignant. Mais l'amenuisement des stocks ne permet pas de doter conséquemment les structures éducationnelles en documents pédagogiques au regard de l'insuffisance des stocks due aux contraintes budgétaires.

Les besoins sont répartis en fonction des stocks existants, des livres utilisables dans les écoles suivant une clé de répartition.

● **Élaboration du budget prévisionnel de la distribution**

L'opération de distribution nécessite des ressources humaines et financières importantes. Ainsi, le coût de transport et de prise en charge des agents est estimé en fonction du tonnage et de la répartition des axes. Avec l'évolution du nombre des CEB, le budget augmente chaque année.

● **Transport des manuels scolaires**

La mise à disposition des manuels aux CEB consiste à déposer les manuels nécessaires dans leurs magasins par l'agent de la DAMSSE qui accompagne le transporteur jusqu'au site de dépôt, en raison de la multiplicité des titres de livres (44). Ces manuels scolaires sont déposés avec des documents de gestion (bordereaux de gestion, état des besoins par CEB) qui retracent les quantités de livres et de guides du maître sollicités par chaque CEB.

● Rédaction du rapport de distribution

Quant au rapport final (bilan de la distribution), il s'agit de produire un document unique qui répertorie les quantités de manuels mis à la disposition de chaque CEB, DPEPPNEF et DREPPNEF.

Difficultés

En dépit des efforts fournis par l'État et ses partenaires pour la constitution et la gestion des stocks de manuels scolaires, force est de constater que des difficultés subsistent.

● Faibles commandes

Entre l'année scolaire 2005-2006 et 2013-2014, plus de 17 millions de livres d'élèves ont été mis à la disposition des CEB.

Les commandes sporadiques, qui ont suivi la commande spéciale de 10 millions de manuels d'un montant de 6 milliards en 2006-2007, étaient faites en deçà des besoins annuels des CEB. Elles se sont toujours opérées selon l'enveloppe allouée : en moyenne 1,1 md par an en 2013 et en 2014 ; 1 md en 2015 ; 900 mn en 2016 ; 576 mn en 2017 ; 860 mn en 2018 ; 789 mn en 2019 ; 1,3 md en 2020 ; 1 md en 2021. La conséquence de cet état est l'amenuisement du stock des manuels scolaires au fil des ans et même l'épuisement pour certains titres de livres.

● Retards de livraison

Les retards de livraison constituent l'une des difficultés majeures dans le processus d'acquisition des manuels scolaires. Au niveau de l'administration, la disponibilité de films et de maquettes, la mise à disposition à temps du BAT et le manque de suivi de l'exécution du marché sont autant d'insuffisances qui entravent la livraison des commandes à la bonne date. Certains fournisseurs ne respectent pas les délais de livraison en raison de leurs faibles capacités de production et, parfois, des litiges sur le marché d'acquisition empêchent également de livrer les manuels dans les délais impartis.

● Mauvaise estimation des besoins

La mauvaise estimation des besoins en manuels des CEB pose d'énormes difficultés de planification. Les besoins exprimés par la plupart des CEB sont très souvent au-dessus des besoins réels. Certains CEB vont jusqu'à constituer des stocks de manuels, les exposant ainsi aux vols et aux nombreuses pertes. Cela pose la problématique de l'estimation des besoins, qui repose sur des expressions de besoins circonstanciées, parfois subjectives et non sur une base de projections scientifiques.

● Qualité insuffisante des manuels scolaires

Les manuels scolaires produits actuellement au niveau du primaire sont de qualité insuffisante. C'est pourquoi la durée de vie du livre – qui varie entre un an dans les petites classes (CP) et trois ans maximum dans les grandes classes (CE et CM) – contraint la DAMSSE à renouveler les livres chaque année. Le manque d'entretien et la négligence écourtent davantage la durée de vie des manuels déjà fragiles.

● Insuffisance de suivi et de contrôle

L'insuffisance de suivi et de contrôle de la gestion des manuels scolaires dans les structures éducatives constitue un sérieux problème. Les conséquences de cette insuffisance sont, entre autres, la mauvaise estimation des besoins, le peu d'intérêt accordé à la protection des manuels, la mauvaise compréhension de la gratuité des manuels.

Au cours de sa dernière sortie sur le terrain en 2008, l'Inspection technique des services (ITS) du MENAPLN et de la DAMSSE a décelé de nombreuses insuffisances dans la gestion des manuels scolaires. En effet, les contrôles organisés par ces structures ont révélé, entre autres, la surestimation des besoins par des écoles et des stocks de manuels entreposés dans des CEB.

● **Manque de renforcement de capacité des acteurs**

La mobilité du personnel, avec notamment les départs à la retraite, impose de renforcer les capacités des acteurs intervenant dans la gestion des manuels scolaires. De même, les agents ont été pour la plupart formés sur le tas sans spécialisation.

● **Absence de logiciel de gestion et de connexion Internet**

La DAMSSE ne dispose pas de logiciel de gestion. En 2006-2007, un logiciel sur Access avait été développé pour gérer les manuels, mais sa capacité limitée et sa sécurité non fiable avaient contraint les autorités à l'abandonner. Depuis lors, aucune initiative n'a été prise pour relancer ce projet si important.

Procédure d'acquisition et de distribution des manuels scolaires au post-primaire et au secondaire par le CENAMAFS

Tout établissement public ou privé d'enseignement général et technique du post-primaire et du secondaire peut bénéficier de la dotation de manuels scolaires du CENAMAFS à mettre à la disposition des élèves par location. Pour ce faire, chaque établissement intéressé en fonction de son statut (public ou privé) fournit les documents ci-après :

- Une fiche d'expression des besoins en manuels par matière et par niveau (public et privé) ;
- Une fiche de rapport de gestion des stocks de manuels scolaires disponibles pour les établissements qui en ont déjà reçu du CENAMAFS (public) ;
- Une copie de l'arrêté d'ouverture pour les nouveaux établissements (public) ;
- Une copie de l'arrêté d'ouverture (privé).

Une fois les besoins centralisés, le CENAMAFS procède à leur synthèse et à un arbitrage en vue de sélectionner les établissements bénéficiaires. À cet effet, la priorité est accordée aux nouveaux établissements. Le taux annuel de location des manuels par rapport à la quantité reçue, le versement des frais de location et la garantie d'un environnement sécurisé pour la préservation des manuels contre les vols et les destructions sont également considérés dans la sélection des établissements à doter.

En vue de disposer des manuels, deux possibilités sont exploitées par le CENAMAFS :

- La réimpression grâce à son imprimerie ou à un prestataire privé, quand les manuels sont sa propriété ;
- L'achat par un appel à concurrence pour les autres manuels scolaires produits par de tiers auteurs.

Concernant les manuels scolaires les plus demandés, une responsable du CENAMAFS a déclaré que « les manuels les plus demandés par les établissements sont les matières scientifiques parce qu'ils proposent beaucoup d'exercices et sont par conséquent prisés par les élèves ».

L'imprimerie a une capacité de production annuelle d'au moins dix mille manuels. De même, le CENAMAFS procède annuellement à la réparation d'au moins autant de manuels usagés pour parer un tant soit peu à la pénurie de manuels scolaires dans les établissements. Dans le même sens, le premier responsable affirme : « nous sommes en train d'élaborer une stratégie de réparation des manuels scolaires sur site au lieu de les centraliser ici pour les réparer ».

Les manuels réimprimés ou acquis sont entreposés, dans un premier temps, au niveau des magasins des Directions régionales. Par la suite, la distribution est organisée selon un chronogramme qui est communiqué aux chefs d'établissement concernés. Le CENAMAFS assure le dépôt desdits manuels dans les établissements d'enseignement public en prenant en charge les intendants/économistes et les frais de transport.

Cependant, ce processus connaît des difficultés liées principalement à l'insuffisance de ressources financières, à la mauvaise expression des besoins, à l'absence de manuel et de logiciel de gestion.

Historique des distributions à grande échelle au cours des 15 dernières années

● Situation des distributions des manuels de l'élève des 15 dernières années (2005-2006 à 2019-2020) au primaire

En 2007-2008, une grande quantité de livres d'élèves a été fournie aux écoles publiques et privées du Burkina Faso. Au total, 4 164 964 livres tous titres confondus ont été distribués. C'est l'une des plus grandes campagnes de distribution gratuite de manuels scolaires initiées par le gouvernement. Mais, au cours des années qui ont suivi, les quantités distribuées ont baissé, passant par exemple de 2 954 953 manuels en 2012-2013 à 1 026 064 en 2019-2020. Aucune dotation en manuels n'a même eu lieu pendant trois années scolaires (2006-2007, 2013-2014 et 2017-2018). Sur la période de 2005 à 2020, on a distribué au total 27 947 335 manuels aux établissements d'enseignement primaire public et privé (voir tableau en annexe n° 17).

La cause principale de cette situation est l'insuffisance des allocations financières. En effet, l'enveloppe financière allouée chaque année ne correspondant pas toujours aux besoins en manuels scolaires exprimés par les écoles publiques et privées, la DAMSSE priorise la distribution des manuels des disciplines dites fondamentales (français, maths et SVT). Pour la période de 2015 à 2020, au total 3 066 116 manuels de français ont été distribués aux élèves de toutes les classes.

Tableau 33 : Évolution des dotations en manuels de français et des effectifs au cours des 5 dernières années

Niveau		2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
CP1	Effectif	614 167	645 622	671 459	642 439	636 223
	Nbre de livres	193 326	220 589	0	237 300	58 102
CP2	Effectif	562 179	580 350	610 931	615 227	589 185
	Nbre de livres	170 024	197 126	0	113 253	57 598
CE1	Effectif	505 403	540 537	565 792	573 546	576 091
	Nbre de livres	155 653	131 159	0	34 686	62 943
CE2	Effectif	445 303	467 125	512 188	515 489	518 342
	Nbre de livres	155 311	178 911	0	107 945	34 898
CM1	Effectif	394 597	420 185	448 651	468 931	470 806
	Nbre de livres	134 256	162 351	0	126 715	33 502

Niveau		2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
CM2	Effectif	351 400	386 983	397 039	418 152	449 700
	Nbre de livres	135 768	163 915	0	167 151	33 634
Total	Effectif	2 873 049	3 040 802	3 206 060	3 233 784	3 240 347
	Nbre de livres	944 338	1 054 051	0	87 050	280 677
	Nbre de livres par élève	0,33	0,34		0,24	0,08

Source : calcul des auteurs

Tableau 34 : Évolution des dotations en manuels de calcul et des effectifs au cours des 5 dernières années

Niveau		2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
CE1	Effectif	505 403	540 537	565 792	573 546	576 091
	Nbre de livres	122 654	95 211	0	145 316	73 602
CE2	Effectif	445 303	467 125	512 188	515 489	518 342
	Nbre de livres	117 768	39 414	0	154 061	85 376
CM	Effectif	745 997	807 168	845 690	887 083	920 506
	Nbre de livres	167 002	12 425	0	251 106	106 696
Total	Effectif	1 696 703	1 814 830	1 923 670	1 976 118	2 014 939
	Nbre de livres	407 424	147 050	0	550 483	265 674
	Nbre de livres par élève	0,24	0,08		0,28	0,13

Source : calcul des auteurs

Pour la période de 2015 à 2020, un total de 1 370 631 manuels a été distribué aux élèves des classes de CE et de CM. Les ratios ont évolué en dents de scie.

● Situation des distributions des guides du maître, années 2005-2006 à 2019-2020

Les données du tableau en annexe n° 18 indiquent qu'au total, 1 008 894 guides pédagogiques, toutes disciplines confondues, ont été mis à la disposition des enseignants des écoles primaires publiques et privées du pays entre 2005-2006 et 2019-2020. Cependant, au cours de l'année scolaire 2017-2018, il n'y a pas eu de distribution de guides pédagogiques. De même, les quantités distribuées les années suivantes (2018-2019 et 2019-2020) sont inférieures à celles distribuées par le passé. Ces situations s'expliqueraient, d'une part, par l'épuisement des stocks lié aux retards de livraison, et d'autre part par l'insuffisance des allocations financières et les régulations budgétaires dues aux crises sécuritaire et sanitaire.

Situation des distributions des manuels d'élèves des 5 dernières années au post-primaire et secondaire

Tableau 35 : Récapitulatif de la distribution des manuels scolaires au CENAMAFS de 2016 à 2020

Cycles / statuts / types	2015/16		2016/17		2017/18		2018/19		2019/20	
	Manuels distribués	Effectifs	Manuels distribués	Effectifs	Manuels distribués	Effectifs	Manuels distribués	Effectifs	Manuels distribués	Effectifs
Post-primaire public	305 826	544 613	268 547	581 834	218 785	650 158	125 332	638 461	201 855	615 589
Secondaire public	2 681	93 221	682	105 155	2 898	119 995	177 650	147 419	241 599	138 800
Privé (post-primaire et secondaire)	6 133	420 329	3 359	475 308	2 182	510 850	2 839	556 263	3 101	570 402
Total	308 507	1 058 163	269 229	1 162 297	221 693	1 281 003	300 923	1 342 143	443 454	1 324 791
Ratio	0,29		0,23		0,17		0,22		0,33	

Source : CENAMAFS/MENAPLN

Les informations relatives à la distribution des manuels scolaires au CENAMAFS concernent ici celles de la période de 2016 à 2020. Pendant cette période, ce sont au total 1 543 806 manuels toutes disciplines confondues qui ont été mis à la disposition des établissements d'enseignement post-primaire et secondaire publics et privés en vue d'être loués aux élèves.

En rapportant ces quantités aux effectifs des élèves selon les années considérées, on constate des ratios assez faibles.

Selon les propos recueillis auprès des acteurs du CENAMAFS, cette distribution se fait annuellement à la rentrée scolaire. L'insuffisance de logistique et l'inaccessibilité de certaines zones pour cause d'insécurité empêchent son déroulement jusqu'aux chefs-lieux de provinces, comme prévu dans le mécanisme de distribution. Par conséquent, la distribution continue de se faire dans les chefs-lieux de régions administratives.

On note un faible engouement des élèves pour la location des manuels. En effet, on a enregistré les taux de location ci-après au cours de la période 2017-2020 selon le CENAMAFS : 2016-2017 : 39,71 % ; 2017-2018 : 36,05 % ; 2018-2019 : 33,41 % ; 2019-2020 : 25,25 %.

Les services du CENAMAFS expliquent cette tendance à la baisse de la location des manuels scolaires par le fait que :

- De nombreux établissements post-primaire et secondaires sont fermés à cause de l'insécurité ;
- Les élèves ont une préférence pour les manuels des disciplines scientifiques, mais ils sont moins disponibles dans les établissements ;
- Une quantité importante de manuels est détériorée ;
- Les élèves sont réticents à payer les frais de location sauf s'ils sont intégrés dans les frais d'inscription ou de cotisation des APE.

En résumé, l'insuffisance de manuels scolaires et de matériels didactiques demeure une préoccupation dans les établissements au regard de l'insuffisance de la dotation et du nombre important de manuels détériorés ou perdus. En effet, le taux de déperdition est de 78 % au primaire et de 29,1 % au post-primaire et au secondaire.

En outre, un inventaire sur la période 2016 à 2020 produit par la DAMSSE et le CENAMAFS a relevé qu'au primaire, sur 29 712 511 manuels distribués, 24 540 020 ont été perdus ou détériorés. Sur la même période, au post-primaire et au secondaire, sur 3 321 256 manuels distribués, 1 432 515 ont été perdus ou détériorés.

Les pertes ou détériorations des manuels sur la période 2016-2020 sont estimées à 26 555 746 107 FCFA soit, 21 104 417 200 FCFA pour le primaire, 3 750 769 640 FCFA pour le post-primaire et 1 695 559 263 FCFA pour le secondaire.

De 2016 à 2019, le CENAMAFS n'a pu réparer que 21 046 manuels eu égard à ses moyens limités. Quant à la DAMSSE, elle n'assure pas la réparation des manuels détériorés. Cette action est prise en charge par certaines associations de parents d'élèves et de mères éducatrices. La DAMSSE ne dispose donc pas d'informations fiables sur le nombre de manuels réparés.

Une bonne politique de conservation et de réparation des manuels scolaires devrait permettre de récupérer ceux qui sont usés afin de leur donner une seconde vie et d'accroître ainsi le ratio manuels/élève au primaire, au post-primaire et au secondaire.

VI. INTÉGRATION DES RESSOURCES NUMÉRIQUES DANS L'ÉDUCATION

Dans le but de réduire la fracture numérique à travers l'école et d'améliorer l'accès et la qualité de l'éducation, le secteur de l'éducation s'est doté d'une Stratégie sectorielle d'éducation (CSE). Le MENAPLN, pour la mise en œuvre de cette CSE, a élaboré et validé une stratégie d'intégration des technologies de l'information et de la communication pour l'éducation (TICE) dans l'éducation de base avec son cadre d'opérationnalisation.

C'est dans ce sens que la réforme curriculaire entreprise par le MENAPLN en 2013 a introduit l'intégration des TICE dans les activités pédagogiques comme innovation majeure. Dans ce cadre, la DGREIP a entamé un certain nombre d'actions. Des curricula TICE pour l'éducation de base ont été construits même s'ils n'ont pas encore fait l'objet d'implémentation. Deux expérimentations à petite échelle sur l'intégration des TICE (à la recherche du dispositif adéquat d'enseignement par et avec les TICE dans les classes en temps normal et en situation d'urgence) ont été menées en 2020 et en 2021 avec des fortunes diverses dans six régions du pays. Celle de 2020 a été interrompue pour cause de Covid-19, et celle de 2021 n'a pu aller à son terme, car le marché d'acquisition des kits pédagogiques a été défaillant. Des milliers de cours (environ 1000 pour le primaire, 1 380 pour le post-primaire et secondaire général et technique et une centaine pour l'éducation non formelle) ont été transformés en ressources pédagogiques numériques (scénarisées). Une plateforme web éducative (www.fasoe-education.bf) a été développée pour mettre ces ressources pédagogiques numériques à disposition des élèves. À la date du 15 novembre 2021, on a enregistré 180 133 visiteurs

nationaux et 42 908 visiteurs étrangers provenant de 84 pays. C'est un dispositif qui a contribué à assurer un tant soit peu la continuité pédagogique pendant la fermeture des classes consécutive à l'avènement de la pandémie de Covid-19 en mars 2020.

Par ailleurs, la création en 2021 de la Direction générale de la radio/télévision éducative (DGRTE) est une innovation majeure allant dans le sens de la promotion de l'enseignement à distance au MENAPLN.

VII. COÛTS ET FINANCEMENTS DES RESSOURCES ÉDUCATIVES

Coûts des manuels scolaires obligatoires au primaire

Tableau 36 : Coût unitaire d'impression des manuels scolaires au primaire (FCFA)

DÉSIGNATION	COÛT UNITAIRE
LECTURE CPI	1 100
LECTURE CPII	1 100
LECTURE CEI	1 100
LECTURE CEII	1 100
LECTURE CMI	1 100
LECTURE CMII	1 200
CALCUL CEI	1 127
CALCUL CEII	1 127
CALCUL CM	912
OBSERVATION CEI	602
OBSERVATION CEII	602
OBSERVATION CM	766
HISTOIRE CEI	560
HISTOIRE CEII	560
HISTOIRE CMI	722
HISTOIRE CMII	825
GEOGRAPHIE CEI	541
GEOGRAPHIE CEII	691
GEOGRAPHIE CMI	685
GEOGRAPHIE CMII	730

Source : DAMSSE/MENAPLN

Il faut observer que dans le principe de la gratuité de l'éducation, les manuels scolaires sont interdits à la vente ; ce qui justifie les coûts unitaires d'impression du tableau ci-dessus. Quant à la réimpression, le coût moyen est estimé à 860 FCFA.

L'estimation de la dépense annuelle moyenne par élève en manuels scolaires pour l'enseignement primaire est de 860 FCFA pour le CP et de 4300 FCFA pour le CE et le CM.

Pour la mise à disposition, une distribution faite par les services de l'État serait estimée à 60 millions de FCFA contre 120 millions de FCFA par le privé.

Tableau 37 : Budgets consacrés à l'acquisition des manuels scolaires au primaire (exécution, en millions de FCFA)

Années	Budget général (État)	CAST/FSDEB	Total
2016	-	320,9	320,9
2017	-	676,2	676,2
2018	171,7	708,0	879,7
2019	458,3	1 642,0	2 100,4
2020 ²⁰	-	1 982,5	1 982,5
2021	1 822,6	1 431,1	3 253,7
Total	2 452,6	6 760,8	9 213,4

Source : DAF/MENAPLN

Selon les données disponibles auprès de la DAF/MENAPLN, ce sont plus de 9 milliards de FCFA qui ont été investis par l'État et ses partenaires techniques et financiers pour l'acquisition de manuels scolaires au profit des élèves de l'enseignement primaire au compte de la période 2016-2021. La part des PTF a régulièrement évolué, sauf en 2020 ; elle s'élève au total à plus de 6 milliards de FCFA.

Toutefois, il faut signaler qu'il n'y a pas eu de programmation dans le budget de l'État pour l'acquisition des manuels au titre des années 2016, 2017 et 2020.

Dépense annuelle moyenne par élève au primaire en 2016-2017 et 2019-2020

En rapportant les budgets consacrés à l'acquisition des manuels scolaires et les effectifs des élèves des années scolaires considérées, on obtient les dépenses moyennes annuelles par élève de 150,5 FCFA en 2016-2017 et 648,18 FCFA en 2019-2020. Ces dépenses moyennes sont en deçà des coûts d'impression des manuels de lecture et de calcul qui varient entre 920 FCFA et 1 200 FCFA. Cela expliquerait les faibles ratios en manuels constatés dans ces matières et même dans les autres disciplines.

20. Selon la DAF, les ressources programmées en 2020 ont servi à payer la dette de 2019.

Tableau 38 : Budgets consacrés à l'acquisition des manuels scolaires au post-primaire et secondaire (en millions de FCFA)

Années	Budget général (État)	CAST/FSDEB	Total
2016	-	57,9	57,9
2017	-	108,4	108,4
2018	-	32,9	32,9
2019	25,4	-	25,4
2020	-	1 302,6	1 302,6
2021	622,6	-	622,6
Total	648,0	1 501,8	2 149,9

Source : DAF/MENAPLN

Le budget consacré à l'acquisition des manuels scolaires au post-primaire et au secondaire s'élève à plus de 2 milliards de FCFA pour la période 2016 à 2021. La part de l'État est irrégulière et s'élève à 648 millions de FCFA pour la période considérée. Au cours des années 2016, 2017, 2018 et 2020, il n'y a pas eu de programmation budgétaire (État) en lien avec l'acquisition des manuels pour ces deux ordres d'enseignement.

Dépense annuelle moyenne par élève au post-primaire et secondaire en 2016-2017 et 2019-2020

En mettant en relation les budgets consacrés à l'acquisition des manuels scolaires et les effectifs des élèves des années scolaires concernées, on obtient les dépenses moyennes annuelles par élève de 48,80 FCFA en 2016-2017 et 956,96 FCFA en 2019-2020. Lorsque l'on considère le coût unitaire de 3 418 FCFA par manuel au post primaire et de 5 059 FCFA au secondaire (voir ci-dessous l'estimation du CENAMAFS), on constate que ces dépenses moyennes annuelles sont faibles et justifieraient les déficits de manuels scolaires au niveau de ces ordres d'enseignement.

Coûts des manuels scolaires obligatoires au post-primaire et secondaire

● Estimation du coût unitaire par manuel

Selon le CENAMAFS, le coût unitaire du manuel du post-primaire est de 3 418 FCFA tandis que celui du secondaire est de 5 059 FCFA.

● Estimation du coût moyen en manuels scolaires par élève pour chaque niveau sur la base du ratio des manuels réglementaires par élève

Les deux tableaux ci-après donnent des informations sur l'allocation unitaire « réglementaire » par élève du post-primaire et du secondaire. Un travail d'investigation plus poussé reste nécessaire, notamment pour estimer ce que représente, en pourcentage des dépenses de fonctionnement, l'allocation pour ressources éducatives.

Tableau 39 : Coût annuel moyen par élève au post-primaire sur la base du ratio règlementaire manuels/élève

Classe	Sixième	Cinquième	Quatrième	Troisième
Montant dépense annuelle (FCFA)	23 926	23 926	27 344	27 344

Source : CENAMAFS/MENAPLN

Tableau 40 : Coût annuel moyen par élève au secondaire sur la base du ratio règlementaire manuels/élève

Classe	Seconde A & C	Première A	Première C & D	Terminale A	Terminale C & D
Montant dépense annuelle (FCFA)	35 413	40 472	45 531	40 472	45 531

Source : CENAMAFS/MENAPLN

Selon les chiffres de la Banque mondiale (2020), 40 % des Burkinabè vivent en dessous du seuil de pauvreté. Par conséquent, on pourrait estimer les différents coûts des manuels élevés par rapport à la bourse du burkinabè moyen et au nombre d'enfants à scolariser par ménage. Partant de ce constat, plus d'efforts devraient être consentis pour faciliter l'accès des RE aux élèves des couches sociales les plus défavorisées.

Tableau 41 : Proportions des budgets du MENAPLN consacrées à l'acquisition des manuels scolaires (millions de FCFA)

Années	Budget général (État) + CAST/FSDEB	Budgets consacrés aux manuels État + CAST/FSDEB	%
2018	350 278,6	912,6	0,26
2019	466 212,8	2 125,8	0,46
2020	475 559,5	3 285,1	0,69
Total	1 292 050,8	6 323,5	0,49

Source : calcul des auteurs

Les chiffres de ce tableau indiquent que les proportions des budgets annuels du MENAPLN consacrées à l'acquisition des manuels scolaires au primaire, post-primaire et secondaire sont très loin du seuil de 2 % recommandé par l'UNESCO. Au regard de ces proportions, on peut comprendre les déficits de manuels scolaires dans tous les ordres d'enseignement.

VIII. SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC

Cette partie synthèse revient sur les forces et les faiblesses de la situation des RE selon l'analyse de la chaîne de leur production et de leur diffusion, dans la perspective de capitaliser les leçons tirées et de donner des pistes de solutions en vue de pallier les insuffisances.

Facteurs socio-économiques du pays influençant le domaine des ressources éducatives

L'analyse des données sur les facteurs socio-économiques du pays a porté sur neuf éléments, parmi lesquels les proportions des établissements scolaires par zone et par niveau de disponibilité de certaines commodités, les taux de réussite aux examens scolaires, le niveau d'instruction de la population et la répartition des ménages selon la principale source d'énergie.

Cette analyse révèle plus de facteurs défavorables que favorables à la production et à la diffusion des ressources éducatives. On peut retenir, entre autres, les entraves suivantes :

- Une exécution inefficace de la programmation et de la planification relative à la production et à la mise à disposition des ressources éducatives au profit des élèves ;
- Une difficulté de mise à disposition des manuels dans les établissements, et à bonne date, au regard de l'impraticabilité de certaines voies dans les zones rurales surtout en saison pluvieuse ;
- Une faiblesse des résultats aux examens scolaires pouvant s'expliquer en partie par l'insuffisance de manuels ;
- Un faible niveau d'instruction des populations impactant négativement la promotion de l'édition en général et l'exploitation maximale des manuels scolaires par les élèves à domicile en particulier ;
- Une faible couverture des zones rurales en électricité empêchant les établissements de produire et d'exploiter convenablement les ressources numériques ;
- Un accès limité à Internet entravant l'exploitation des ressources éducatives libres en ligne.

Accessibilité des manuels scolaires et des guides de l'enseignant

L'analyse de l'accessibilité des manuels scolaires et des guides de l'enseignant s'est fondée sur la base de données de la DGESS sur les ressources éducatives et des informations collectées sur le terrain. Elle donne ainsi à voir des pratiques appréciables comme la dotation gratuite des manuels au primaire et la production spontanée de ressources éducatives. À côté, on relève des insuffisances dont les principales sont :

- Une non-utilisation systématique des données des enquêtes statistiques annuelles (DGESS) relatives aux manuels scolaires ;
- Un manque de manuels et de registres de gestion des RE en bonne et due forme dans les structures centrales et déconcentrées chargées de la question ;
- Des écarts dans la répartition des manuels scolaires, dus à de multiples facteurs ;
- Des productions spontanées ne faisant pas toutes l'objet de validation technique et pédagogique de la part de la structure technique (DGREIP) du ministère ;
- Un ratio moyen manuels/élève bas au primaire, mais surtout au post-primaire et secondaire ;
- Une insuffisance de diversification des ressources éducatives.

Pertinence perçue des manuels scolaires

L'analyse portant sur la pertinence perçue des manuels scolaires a été faite sur la base d'une étude documentaire et d'opinions des acteurs du terrain. Aussi a-t-elle révélé, en plus du piratage des manuels scolaires, d'autres insuffisances, dont les principales sont :

- Des programmes datant de plus de trente ans et inadaptés au contexte actuel ;
- Des manuels aux contenus dépassés et comportant des stéréotypes ;
- Des programmes de tous les ordres d'enseignement surchargés avec pour conséquences leur inachèvement et leur faible appropriation par les apprenants.

Mais, face à ces insuffisances, le MENAPLN a entrepris en 2013 une réforme curriculaire assortie de l'adoption de nouvelles approches pédagogiques et de l'édition de nouveaux manuels scolaires et guides pédagogiques.

Disponibilité et pertinence des matériels didactiques

L'analyse de cette dimension a montré des forces, mais aussi des faiblesses. Pour les forces, on peut retenir entre autres :

- Une disponibilité du matériel didactique individuel des élèves ;
- La dotation en matériel spécifique pour le fonctionnement des classes au primaire dans le cadre des ressources transférées aux communes ;
- La création de laboratoires fonctionnels et l'acquisition de matériel didactique au post-primaire et secondaire.

L'insuffisance de compendiums métriques et scientifiques, l'inexistence ou la non-fonctionnalité de laboratoires dans de nombreux établissements constituent les principales faiblesses qu'a révélées l'analyse de la « disponibilité et de la pertinence des matériels didactiques ».

Gestion des contenus, de l'édition et de la distribution des manuels scolaires

Les données ayant servi à l'analyse de cette dimension proviennent de la DAMSSE et du CENAMAFS ainsi que d'une revue documentaire. Elle donne à voir les forces et les faiblesses de la dimension.

Les forces constatées sont :

- L'existence de référentiels sur les RE au MENAPLN : la stratégie nationale de production et de distribution du matériel didactique et la politique nationale du manuel scolaire dans l'enseignement secondaire ;
- L'existence de procédures d'acquisition et de distribution des manuels scolaires et des guides pédagogiques par la DAMSSE et le CENAMAFS ;
- La prise en charge de l'édition des nouveaux manuels scolaires et des guides pédagogiques par des structures du MENAPLN ;

Les faiblesses se résument essentiellement :

- À l'absence d'une politique unique et actualisée sur les RE au MENAPLN ;
- Au dépôt des RE au niveau des CEB pour le primaire et des directions régionales pour le post-primaire et secondaire ;
- À la faiblesse des commandes liées à l'insuffisance des allocations financières dédiées à l'acquisition des manuels ;
- Aux retards de livraison liés à la complexité des marchés d'acquisition des manuels ;
- À la mauvaise estimation des besoins ;
- À la qualité insuffisante des manuels scolaires ;
- À l'insuffisance de suivi/contrôle ;
- À l'absence d'un logiciel de gestion et de connexion Internet.

Intégration des ressources numériques dans l'éducation

Le processus d'intégration des ressources numériques dans l'éducation s'appuie sur des référentiels comme le PSEF, le PDSEB et la stratégie d'intégration des TIC dans l'éducation de base (2016). Les crises sécuritaire et sanitaire ont eu pour conséquence d'accélérer ce processus. Les acquis sont certains, mais de nombreux défis restent à relever. Ceux-ci concernent entre autres la relecture de la stratégie d'intégration des TIC dans les activités pédagogiques, le développement de dispositifs d'enseignement des TIC en classe et d'enseignement en ligne, la digitalisation de tous les contenus des curricula de tous les ordres d'enseignement, le renforcement des capacités des enseignants et des encadrants à l'utilisation pédagogique des TIC.

Coûts et financements des ressources éducationnelles

L'analyse des « coûts et financements des ressources éducationnelles » fait ressortir :

- Le coût unitaire d'impression des manuels scolaires au primaire ;
- Le coût unitaire du manuel du post-primaire et celui du secondaire ;
- La dépense annuelle moyenne par élève au primaire, au post-primaire et secondaire ;
- Les budgets consacrés à l'acquisition des manuels scolaires au primaire, au post-primaire et secondaire ;
- Les proportions des budgets du MENAPLN consacrés à l'acquisition des manuels scolaires.

Ces coûts unitaires d'impression des manuels scolaires au primaire, au post-primaire et secondaire sont élevés au regard du niveau de vie des 40 % des Burkinabè vivant en dessous du seuil de pauvreté selon les chiffres de la Banque mondiale (2020). De même, on retient de cette analyse une faible allocation budgétaire consacrée à l'acquisition des manuels scolaires.

Résumé des contraintes et obstacles relevés sur la chaîne de production et de diffusion des RE

L'analyse de la chaîne de ressources éducationnelles au Burkina Faso a révélé plusieurs contraintes :

● **L'absence d'une politique nationale unique et actualisée sur les RE au MENAPLN**

Il existe actuellement deux référentiels sur les RE au MENAPLN : l'un relatif à la production et à la distribution du matériel didactique dans l'éducation de base, et l'autre au manuel scolaire dans l'enseignement secondaire. S'il faut saluer leur existence, il faut également reconnaître qu'ils ne répondent pas à la vision holistique du ministère, ne prennent pas en compte les innovations en matière de ressources éducationnelles (digitalisation des RE, REL...) et ne s'inscrivent pas dans une synergie d'actions entre les structures responsables de la thématique des RE.

● **L'inadéquation de la planification et la programmation de la production et de la diffusion des RE aux ressources financières mises à disposition**

La spécification des RE est faite sur la base des expressions des besoins et non sur la base des ressources financières disponibles. En conséquence, on ne parvient pas à produire ou à acquérir les quantités de ressources éducationnelles requises pour couvrir ces besoins. Pour preuve, sur la période 2021-2023, la quasi-totalité du financement est à rechercher pour les manuels du primaire (cadre budgétaire 2021-2023).

● **La non-disponibilité de ressources financières sécurisées pour la production et la mise à disposition permanente des RE**

La programmation pluriannuelle de la production et de la distribution des ressources éducationnelles n'est pas arrimée à la programmation budgétaire annuelle des plans d'action des structures en charge des RE. En conséquence, les besoins en RE des élèves, des enseignants et des établissements restent insatisfaits pendant que les ressources financières allouées à cet effet pour une année donnée sont reversées pour exercice clos.

● **Difficultés d'accès des élèves et des enseignants aux ressources éducationnelles en ligne**

L'analyse des données montre que peu d'établissements d'enseignement sont électrifiés et connectés au réseau Internet. Ainsi, les structures éducationnelles sont limitées dans leur volonté de recourir aux outils ou aux terminaux TIC en classe ou d'accéder aux RE en ligne. De plus, le MENAPLN n'a, jusqu'à présent, pas engagé de réflexion dans le sens de la sélection des REL et de leur exploitation pédagogique. La digitalisation des programmes nationaux est à un stade embryonnaire.

● **Les lourdeurs procédurales relatives aux passations de marchés de production ou d'acquisition des RE**

Les retards constatés dans les processus de production ou d'acquisition des RE sont souvent imputables à la complexité des procédures relatives aux passations de marchés. C'est le cas du dernier marché relatif à l'acquisition des manuels du CP qui, initialement prévus pour être déposés en octobre 2019, l'ont été deux années plus tard, retardant ainsi la mise en œuvre de la généralisation de la réforme curriculaire.

● **Le non-respect des normes de révision des curricula, des manuels et guides**

Les normes en matière de révision des RE prévoient un renouvellement tous les cinq ans pour les curricula et tous les trois ans pour les manuels et leurs guides. Par exemple, les programmes du primaire conçus en 1989-1990 n'ont été révisés qu'à partir de 2015. Les contenus d'enseignement et d'éducation sont ainsi en déphasage avec les réalités sociales, culturelles et économiques du moment.

● Le déficit de manuels scolaires et l'absence de guides pédagogiques au post-primaire et secondaire

Il ressort des données collectées que l'insuffisance de manuels scolaires et le manque de guides sont plus prononcés au post-primaire et secondaire qu'au primaire. Cette situation prive de nombreux élèves et enseignants d'outils précieux pour les activités d'enseignement.

● Les difficultés de gestion des ressources éducatives dans les structures du MENAPLN

L'une des difficultés constatées dans les structures centrales en charge des RE, des structures déconcentrées et des établissements, est l'absence d'un logiciel de gestion de ces ressources. À cela s'ajoutent des problèmes de stockage et d'entretien des RE. Le suivi-contrôle censé susciter une bonne gestion des ressources éducatives est rare. En conséquence, il y a une faible traçabilité des RE surtout dans les CEB et les établissements.

● Le piratage des ressources éducatives

L'un des constats faits sur le terrain est la non-maîtrise de toute la chaîne de production et de diffusion des RE par les autorités compétentes. En effet, des RE contrefaites (manuels, cartes murales, matériels de mathématiques, etc.) ont été découvertes, avec des contenus souvent différents de ceux des ressources éducatives officielles. Dans ces conditions, on met entre les mains des élèves des RE comportant des erreurs préjudiciables à leurs apprentissages.

● Le non-acheminement des ressources éducatives jusqu'aux établissements scolaires bénéficiaires

Une des faiblesses de la chaîne de diffusion des RE au MENAPLN est celui de la distribution. En effet, celle-ci ne permet pas d'acheminer les ressources éducatives jusqu'aux établissements d'enseignement. Cela engendre des coûts supplémentaires souvent à la charge des parents d'élèves, et des retards dans la mise à disposition des ressources.

● Le manque ou l'insuffisance de formation initiale et continue sur l'utilisation des RE

Les enseignants interrogés affirment n'avoir reçu aucune d'information sur l'utilisation des RE, ni en formation initiale ni en formation continue. Cet état de fait limite une exploitation optimale de ces ressources à la fois par les enseignants et par leurs élèves.

● L'insuffisance d'encadrement des productions spontanées

Si les productions spontanées comblent certains besoins des enseignants et des élèves en matière de RE, il ressort des données collectées qu'elles ne sont pas toutes soumises à un contrôle pédagogique de la part de la DGREIP, structure compétente en la matière. Ainsi, certaines productions pourraient ne pas prendre en compte les considérations psychologiques, pédagogiques, scientifiques, culturelles et techniques requises.

En somme, ces contraintes sont celles qui ont un impact négatif plus prononcé sur la chaîne de production et de diffusion des RE au MENAPLN.

Chapitre 4

Initiatives mises en œuvre

face à la crise de la Covid-19

et leçons à en tirer

En novembre 2019, le monde entier a connu la survenue de la pandémie de la Covid-19. Elle a fait plusieurs milliers de morts dans le monde et affecté significativement des secteurs clés de la vie des nations, dont l'éducation. Ce secteur a été géré pendant la crise avec plus ou moins de réussite selon les pays. Mais, qu'en a-t-il été au Burkina Faso ? Quelles stratégies le pays a-t-il développées pour faire face à cette pandémie dans le secteur de l'éducation ? Quelles leçons peut-on en tirer ?

Le Burkina Faso a enregistré officiellement ses premiers cas de coronavirus au début du mois de mars 2020. À la date du 18 octobre 2021, 14 793 cas ont été enregistrés, dont 14 287 guérisons et 214 décès. Cette pandémie a entraîné la suspension des activités pédagogiques, ce qui a eu des répercussions négatives sur la qualité des apprentissages des élèves et sur la consolidation de leurs acquis scolaires. L'arrêt momentané des cours à cette période a touché 4 706 453 élèves du formel, 116 158 apprenants adolescents et adultes des centres d'éducation de base non formelle, 86 105 enseignantes/enseignants et formatrices/formateurs, et 19 785 employés administratifs, d'encadrement et de soutien. À cela s'ajoute également la fermeture des établissements de formation professionnelle sur toute l'étendue du territoire avec la suspension des activités pédagogiques et professionnelles.

Cette fermeture des établissements d'enseignement préscolaire, primaire, post- primaire et secondaire, professionnel et universitaire est intervenue le lundi 16 mars 2020 sur toute l'étendue du territoire national. Le MENAPLN a organisé la réouverture des classes d'examens le 1er juin 2020. Cette réouverture partielle décidée par le Conseil des ministres le 27 mai 2020, a été accompagnée des décisions d'un passage automatique en classe supérieure pour tous les élèves des classes de CP1, CE1 et CM1, et d'un passage en classe supérieure ou d'un redoublement en fonction de la meilleure moyenne trimestrielle ou semestrielle pour ceux des classes de CP2, CE2, 6^e, 5^e, 4^e, seconde et première.

La suspension des activités pédagogiques a eu des répercussions négatives sur la qualité des apprentissages des élèves et sur la consolidation de leurs acquis scolaires. Les effets de la Covid-19 sur le système éducatif se couplent aux impacts de la crise sécuritaire. Pour certaines régions, la fermeture des écoles a accentué les perturbations d'un calendrier scolaire déjà fragilisé par l'insécurité, aggravant l'insuffisance du temps d'enseignement. La fermeture ponctuelle ou prolongée des écoles est un facteur de démotivation et de désengagement des élèves et des parents. Elle augmente le risque de déscolarisation pour les enfants des familles les plus vulnérables.

C'est dans ce contexte que le MENAPLN a développé et présenté un plan de riposte à la Covid-19, validé en Conseil des ministres le mercredi 22 avril 2020. Son objectif général était d'assurer la continuité éducative dans le contexte de la pandémie avec l'implication de tous les acteurs et partenaires de l'éducation. Il se décompose en 3 axes principaux :

- Axe 1 : utilisation des TICE pour la continuité éducative ;
- Axe 2 : reprise des cours pour l'achèvement de l'année scolaire 2019-2020 ;
- Axe 3 : information, sensibilisation et communication.

La mise en œuvre du plan de riposte est centrée sur les principaux défis suivants :

- La continuité des enseignements et des apprentissages pour tous les élèves du système formel et les apprenants du non formel ;
- La réouverture des écoles dans des conditions garantissant la sécurité sanitaire des élèves, enseignants et membres du personnel de l'éducation ;
- Le maintien des élèves vulnérables, notamment les filles, dans le système ;
- Le renforcement de la résilience du système éducatif face aux épidémies.

Pour accompagner la réouverture des classes, le ministère a pris des dispositions en matière de respect de la distanciation sociale, de mise en place de lave-mains et de dotations en savons et masques. Sur le plan pédagogique, les mesures d'encadrement des élèves ont été renforcées. En plus de la réquisition collective par décret de tout le personnel des établissements primaires, post-primaires et secondaires en vue d'une meilleure mise en œuvre des apprentissages et des mesures de distanciation sociale dans les écoles, le MENAPLN a mis à la disposition de tous les élèves 18 titres d'annales et des documents en ligne sur une plateforme. Ces 18 titres ont été reproduits en 40 000 exemplaires au profit des élèves déplacés des classes d'examen des zones à forts défis sécuritaires n'ayant pas accès aux moyens d'apprentissage par les TIC. Ces mesures ont été complétées par l'enseignement via la radio, la télévision et les réseaux sociaux. Elles ont contribué à l'amélioration des résultats aux examens du CEP (66,06 % contre 55,11 % en 2019) et du BEPC (36,47 % contre 26,62 % en 2019).

Dans le cadre de la riposte contre la pandémie de Covid-19, le PME avait accordé des ressources additionnelles qui ont été débloquées en 2021. Ces ressources ont servi à l'écriture de 24 titres d'annales supplémentaires pour tous les sous-cycles de l'enseignement primaire.

De la gestion de cette crise sur le plan éducatif, on peut tirer les leçons suivantes :

- L'accélération de l'intégration des TIC dans les enseignements ;
- La production et la dotation en annales aux élèves des classes d'examen dans les zones à forts défis sécuritaires ;
- La production d'affiches de sensibilisation sur la maladie au profit de tous les établissements d'enseignement du pays ;
- La création de la radio/télévision éducative pour promouvoir l'enseignement à distance ;
- L'essor des émissions de radio et télévisuelles à caractère éducatif et pédagogique par des chaînes publiques et privées locales.

En définitive, la gestion de la crise de la Covid-19 a accru la résilience du système éducatif burkinabè face aux situations d'urgence.

Cependant, des limites dans la mise en œuvre de ces initiatives sont observables :

- L'impossibilité pour de nombreux élèves d'avoir accès aux ressources pédagogiques mises à disposition sur la plateforme fasoe-education.bf ;
- L'impossibilité pour de nombreux apprenants d'écouter ou de suivre les émissions radio et télévisuelles conçues à leur intention à cause des difficultés liées aux sources d'énergie et au manque de postes de radio et de télévision.

Chapitre 5

Bonnes pratiques relevées

L'analyse diagnostique a mis au jour des pratiques particulièrement intéressantes qui méritent d'être connues et partagées en raison de leur probable impact positif dans la chaîne de gestion des ressources éducationnelles, et de leur application dans d'autres contextes. Au nombre de quatre, ces bonnes pratiques couvrent deux des sept dimensions d'un diagnostic des ressources éducationnelles :

- (1) La gestion des contenus, de l'édition et de la distribution des manuels scolaires (trois pratiques) ;
- (2) L'intégration des ressources numériques dans l'éducation (une pratique).

Ces bonnes pratiques sont succinctement décrites dans les pages suivantes, dans l'ordre de ces deux dimensions. Alors que chacune d'elles offre une solution au moins partielle à un problème particulier relatif à la gestion des ressources éducationnelles du pays (et peut-être d'autres pays), il convient de garder une distance à leur égard. En dépit de leurs indéniables contributions, ces pratiques ne peuvent pas, en elles-mêmes, résoudre la question des ressources éducationnelles, comme le montre amplement l'analyse diagnostique ci-dessus. Pour la résoudre, c'est l'ensemble des apports facilitateurs qui doit être activé.

A. Dans la gestion des contenus, de l'édition et de la distribution des manuels scolaires

Bonne pratique 1 : Une stratégie nationale de production et de distribution du matériel didactique de l'éducation de base formelle 2014-2021

Depuis l'année 1986, le Burkina Faso a entrepris la production de manuels scolaires pour l'école primaire, dans la perspective d'une politique de souveraineté dans ce domaine. Le premier livre produit dans le cadre de cette politique est le syllabaire « Lire au Burkina » édité par les éditions Larousse en septembre 1986.

Depuis lors, une série de manuels incluant des guides pédagogiques de l'enseignant a été produite par le ministère de l'Éducation nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des langues nationales. Ces manuels couvrent l'ensemble des sous-cycles et des disciplines enseignées au primaire. Cet important travail a été réalisé, à ses débuts, avec la collaboration des éditeurs français et le soutien technique et financier de la Banque mondiale, à travers notamment le Fonds de l'édition créé à l'époque pour soutenir la mise en œuvre du programme. Actuellement, les manuels produits sont tous en usage dans les classes (ils seront remplacés dans un avenir proche, dans le cadre de la réforme curriculaire en instance de généralisation), et le ministère assure tous les ans leur réimpression pour les écoles, de même que leur distribution gratuite aux élèves du public comme du privé.

Pourtant, ces opérations d'envergure nationale n'étaient pas inscrites dans une politique explicite et formalisée qui en balise les tenants et les aboutissants. Conscient de la nécessité d'un tel référentiel, le MENAPLN a élaboré la stratégie nationale de production et de distribution du matériel didactique de l'éducation de base en collaboration avec les acteurs du domaine.

Cette stratégie est bâtie sur cinq principaux axes :

- L'amélioration de la qualité de l'élaboration des manuscrits (tapuscrits = des textes tapés à la machine) ;
- Le renforcement des capacités d'édition et d'impression des manuels didactiques de l'éducation de base ;

- L'amélioration des mécanismes d'acquisition du matériel didactique ;
- L'amélioration de la distribution, de l'utilisation et de l'entretien du matériel didactique ;
- Le pilotage de la mise en œuvre de la stratégie.

De même, elle est essentiellement basée sur un processus d'édition contrôlé par l'État avec la participation du privé local, principalement au niveau de l'impression, de la réimpression et de la distribution des manuels scolaires. L'opérationnalisation de la stratégie nationale de production et de distribution du matériel didactique dans l'éducation de base a nécessité la création en 2014 de la Direction de la production des moyens didactiques et des technologies (DPMDT). Depuis la validation des curricula de la réforme en cours, cette direction s'attèle à la production de nouveaux manuels scolaires et de guides pédagogiques.

L'édition interne pilotée par la DPMDT est assurée par les techniciens (encadreurs pédagogiques, enseignants en classe, illustrateurs/infographes, maquettistes) du ministère. Le privé y intervient relativement à l'impression ou la réimpression à grande échelle, et à la distribution des manuels scolaires et leurs guides. Ainsi, en même temps que ce type d'édition permet la maîtrise de la production des manuels scolaires et des guides pédagogiques (surtout la prise en compte du contexte socioculturel), elle contribue à réduire leur coût de production. Par exemple, l'édition de deux manuels de calcul et leurs guides au CP par le privé en 2020 a coûté 150 millions de FCFA. En revanche, pour le même nombre de titres, la DPMDT a dépensé en 2019 environ 80 millions de FCFA.

De 2014 à 2021, la DPMDT a édité plus d'une quarantaine de titres, manuels scolaires et guides pédagogiques confondus. Cependant, malgré les résultats atteints après la mise en œuvre de la stratégie de production et de distribution du matériel didactique dans l'éducation de base, il convient de faire quelques observations :

- La stratégie à terme doit être revue pour prendre en compte le nouveau périmètre institutionnel du ministère et le nouvel environnement pédagogique imposé par les TIC ;
- La prise en charge de la production du matériel didactique par la DPMDT est une nécessité ;
- L'augmentation des allocations budgétaires pour l'édition des manuels scolaires et des guides pédagogiques est urgente.

Bonne pratique 2 : La dotation « gratuité » des manuels scolaires aux élèves de l'enseignement primaire

Dans le cadre de la gratuité de l'éducation consacrée par la loi 013-2007/AN portant loi d'orientation de l'éducation, le MENAPLN a entrepris de doter gratuitement les élèves des établissements primaires publics et privés de manuels scolaires à partir de l'année scolaire 2007-2008, à raison d'un manuel par élève au CP et de 5 par élève au CE-CM. Ceux-ci concernent les disciplines de français, de mathématiques, de sciences d'observation, d'histoire et de géographie.

Cette décision permet aux élèves de disposer de manuels scolaires pour faciliter et consolider leurs apprentissages autant à l'école qu'à domicile. De même, elle se présente comme un facteur de motivation pour les parents aux revenus modestes à scolariser davantage leurs enfants. Sans affirmer que cette mesure a impacté positivement à elle seule les taux bruts de scolarisation, on a constaté leur croissance au fil des années scolaires. En effet, ces taux avant la mesure étaient de 61,38 % en 2005-2006, de 66,95 % en 2006-2007 et de 71,80 % en 2007-2008. Ils sont passés à 72,44 % en 2008-2009, à 74,84 % en 2009-2010 et à 86,6 % en 2019-2020.

Cependant, il faut signaler que la mesure de dotation gratuite de manuels scolaires aux élèves des établissements d'enseignement primaire, public et privé n'a pas fait l'objet de planification et de programmation dans le temps. Par conséquent, on comprend qu'elle n'ait pas été chiffrée. Elle se poursuit de nos jours par des allocations budgétaires annuelles qui se situent dans les limites des possibilités financières de l'État. Par exemple, ces allocations étaient – en milliers de francs CFA – de 1 938 980 en 2019, de 883 003 en 2020 et de 1 950 000 en 2021. À l'analyse, celles-ci, insuffisantes, doublées de la faible durée de vie des manuels, de la mauvaise gestion des stocks et de l'expression contingente des besoins, expliqueraient la persistance du faible ratio manuels/élève.

Bonne pratique 3 : Édition interne des manuels scolaires et guides pédagogiques

L'édition interne des manuels scolaires et guides pédagogiques du primaire, du post-primaire et secondaire est assurée par la DGREIP en collaboration avec d'autres structures centrales et déconcentrées du MENAPLN. Elle suit les étapes suivantes pour l'édition des manuels et guides du primaire : rédaction des TDR, élaboration des référentiels, écriture proprement dite, relecture, évaluation et validation, impression des spécimens par la DGREIP.

Pour les livres de français, un appel à production de textes est lancé à l'adresse du public burkinabè. Cette pratique a l'avantage de permettre la prise en compte du contexte socioculturel, politique et économique du pays. La relecture, l'évaluation et la validation sont organisées par la DGREIP, mais assurées par la DGEFG, la DAMSSE, la DGEFIC, la DPEIEFG, l'INFPE, l'ENSK et les directions déconcentrées du ministère.

Une fois les spécimens produits, ils sont remis à la DAF qui lance le marché d'impression à grande échelle en collaboration avec la DAMSSE qui en assure la distribution. Quant à la formation à l'utilisation des nouveaux manuels et guides, elle est réalisée par la DGEFIC. Enfin, la généralisation de l'utilisation est conduite par la DGEFG. L'ensemble de ces structures travaillent en symbiose, dans le respect de leurs domaines de compétences.

Cette pratique dans le cadre de la réforme curriculaire permet au ministère de disposer à temps de manuels et de guides afin de respecter le planning prévu pour sa mise à l'échelle. De façon générale, elle permet de valoriser les compétences nationales, de même qu'elle permet de réduire les coûts de production dans la mesure où ce sont des agents de l'État qui participent à l'édition.

De plus, elle accorde une place au privé dans la mesure où l'appel à production de textes pour les manuels de français est ouvert. Il en est de même pour l'impression ou la réimpression des titres édités à grande échelle, et la distribution.

Cependant, cette édition interne requiert davantage de compétences locales éprouvées dans tous les segments en vue de produire des manuels et des guides de qualité. Ainsi, les acteurs chargés des tâches de rédaction, de relecture, de maquettage, d'illustration, d'infographie ou d'évaluation devront renforcer continuellement leurs capacités.

En tout état de cause, la mesure sur l'édition interne devra à moyen terme faire l'objet d'une évaluation afin d'en mesurer les forces et les faiblesses pour d'éventuels réajustements.

B. Dans l'intégration des ressources numériques dans l'éducation

Bonne pratique 4 : La digitalisation des contenus des curricula

En vue de réduire la fracture numérique, le MENAPLN a élaboré et validé une stratégie d'intégration des Technologies de l'information et de la communication pour l'éducation (TICE) dans l'éducation de base. Ainsi, dans le cadre de la réforme curriculaire, le ministère a entrepris d'introduire les TICE dans les activités pédagogiques comme innovation majeure, et cela depuis 2013. C'est ainsi que la DGREIP à travers sa Direction technique – la DPMDT – s'occupe des aspects pédagogiques de la thématique (formations, production des cours scénarisés) en collaboration avec l'Université Thomas SANKARA et la DSI qui a en charge les aspects techniques.

À cet effet, des contenus de curricula du primaire, du post-primaire et secondaire ont été numérisés et publiés sur la plateforme www.fasoe-education.bf développée et mise en service en 2019. Il en est de même pour d'autres ressources éducatives telles que 2000 fiches pédagogiques d'aide à la préparation de la classe (niveau primaire), 18 annales (CM2, 3e et terminale), 47 guides pédagogiques et des ressources numériques audiovisuelles. À titre illustratif, les tableaux ci-dessous donnent à voir par ordre d'enseignement et par matière les ressources pédagogiques numériques publiées sur cette plateforme.

Tableau 42 : Nombre d'émissions et de textes scénarisés enrichis produits sur la plateforme fasoeducation.bf à la date du 15/12/2021

2.1 Enseignement primaire

Ressources/Matières	Type de diffusion		
	Émissions radios	Émissions télévisées	Textes scénarisés enrichis
Contenus TIC	00	00	16
Français	135	32	465
Maths	111	27	266
SVT	54	13	112
Histoire-géographie	20	00	87
Total	320	72	946

Source : DGREIP/MENAPLN

2.2 Enseignement post-primaire

Matières	Émissions radios	Émissions télévisés	Textes scénarisés enrichis
Français	86	12	30
Maths	23	02	38
SVT	62	02	42
Physique-Chimie	00	04	38
Anglais	33	00	27
Histoire-géographie	23	00	36
Allemand	25	00	16
Total	252	20	227

Source : DGREIP/MENAPLN

2.3 Enseignement secondaire

Matières	Émissions radios	Émissions télévisés	Textes scénarisés enrichis
Français	07	07	65
Maths	00	04	80
SVT	00	03	96
Physique-Chimie	00	05	135
Anglais	10	10	49
Histoire-géographie	00	09	43
Allemand	00	00	37
Philosophie	08	08	44
Total	25	46	549

Source : DGREIP/MENAPLN

La lecture de ces tableaux fait ressortir 597 émissions de radio, 138 émissions de télé et 1 722 cours scénarisés enrichis pour les enseignements primaire, post-primaire et secondaire, soit un total de 2 457 ressources pédagogiques numériques publiées sur la plateforme fasoe-education.bf.

À la date du 15 décembre 2021, cette plateforme, développée dans le but de mettre ces ressources à la disposition des élèves et des enseignants, a enregistré des milliers de visiteurs nationaux et étrangers de plusieurs pays répartis comme suit : 185 352 visiteurs nationaux et 122 837 visiteurs étrangers issus de 84 pays.

Cette digitalisation permet de diversifier les moyens ou approches pédagogiques et d'améliorer la qualité des enseignements. Mieux, elle contribue à assurer la continuité pédagogique face aux situations d'urgence qui conduisent parfois à la suspension des activités scolaires (catastrophes naturelles, crises sécuritaire et sanitaire).

Cependant, la plateforme ne permet pas d'interactivité pour le moment. Elle sert juste de mise à disposition des ressources pédagogiques numériques au public en général et en particulier aux élèves et aux enseignants.

De même, l'accès à cette plateforme est limité par plusieurs facteurs :

- La faible couverture du territoire national par les réseaux de téléphonie ;
- La qualité défectueuse de la connexion Internet ;
- La faible couverture du territoire national en électricité ;
- Le manque de moyens pour certains usagers en vue de se procurer des terminaux TIC et une bonne capacité mémoire.

Chapitre 6

Recommandations

Les résultats les plus significatifs de l'analyse diagnostique des ressources éducatives au Burkina Faso ont été officiellement présentés aux acteurs impliqués du MENAPLN. À cet effet, un atelier de discussion a été organisé sous un format virtuel durant la journée du 15 février 2022. Les travaux ont été ouverts officiellement par le secrétaire général du ministère.

À cette occasion, l'équipe technique restreinte chargée du diagnostic avait préparé une série de prérecommandations visant à proposer des pistes de solutions palliatives aux obstacles identifiés dans l'analyse. Ces prérecommandations ont donné lieu à une discussion relativement large qui a conduit à les préciser et à les compléter. Des recommandations touchant à plusieurs aspects des ressources éducatives ont bénéficié d'un certain consensus.

Ce chapitre passe en revue ces recommandations en revenant sur leur justification et en esquissant la façon dont elles pourraient être mises en place. Il importe toutefois de rester conscient sur le fait que les discussions sur ces recommandations ne font que commencer et que du travail supplémentaire reste nécessaire, notamment en ce qui concerne la faisabilité financière de certaines d'entre elles. Ce rapport est un encouragement à la poursuite de ces discussions.

1. Élaborer une stratégie nationale de production et de diffusion des RE au MENAPLN

Bien que l'étude ait relevé l'existence d'une stratégie nationale de production et de distribution du matériel didactique de l'éducation de base, elle a aussi révélé sa coexistence avec la politique nationale du manuel scolaire dans l'enseignement secondaire. De ce fait, le CENAMAFS s'occupe de l'édition et de la distribution des manuels et du matériel didactique du postprimaire et du secondaire. La DAMSSE, quant à elle, a la charge de la distribution de ceux du préscolaire et du primaire, produits par la DGREIP.

Dès lors, la vision holistique du ministère concernant le continuum, la cohérence et l'efficacité dans la production et la distribution des RE au sein des établissements d'enseignement n'est pas une réalité. Par conséquent, le manque de RE est plus accentué au postprimaire et au secondaire comme le montrent d'ailleurs les résultats de l'étude.

Au regard des changements institutionnels qui ont conduit à la fusion de deux ministères en un seul, sur la base de la vision holistique de l'éducation et de l'enseignement, il s'avère aujourd'hui nécessaire de relier les deux référentiels pour en faire une stratégie nationale de production et de diffusion des RE au MENAPLN. En effet, cette stratégie aura le mérite de s'intégrer dans le nouveau périmètre institutionnel du ministère et servira de référentiel de plaidoyer auprès du gouvernement et des partenaires techniques et financiers pour une allocation budgétaire conséquente. De même, elle prendra en compte les innovations sur le plan des ressources éducatives numériques (digitalisation des RE par exemple).

Pour ce faire, elle couvrira les champs de l'édition, de la distribution et de la gestion (distribution gratuite ou mise en location, entretien et conservation) des manuels scolaires et du matériel didactique depuis le niveau central jusqu'aux structures éducatives bénéficiaires. La question des REL sera traitée également.

Pour y parvenir, le MENAPLN requerra l'autorisation du MINEFIP à travers une correspondance dûment argumentée en faveur de l'écriture de la stratégie. Après l'accord de ce ministère, un projet d'arrêté sera proposé à la signature du MENAPLN, portant création, attributions et fonctionnement du comité de pilotage et du comité technique y afférents. Ensuite, une rencontre de cadrage sera organisée afin de poser les bases du processus d'élaboration de la stratégie nationale de production et de diffusion des RE au MENAPLN. Un rapport diagnostique sur les RE sera produit et servira de base à l'écriture proprement dite de la nouvelle stratégie.

Une fois le document de stratégie validé, le ministre de l'Éducation nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des langues nationales le soumettra au gouvernement pour adoption. Une durée de douze mois devra être suffisante pour dérouler tout le processus.

2. Étudier la possibilité et l'ampleur de l'extension de la mesure de gratuité des manuels scolaires au profit des élèves du post-primaire

Plusieurs études ont prouvé le lien étroit entre la disponibilité des RE et les performances scolaires des élèves, surtout dans les pays à faibles revenus. Le Burkina Faso, depuis l'année scolaire 2007-2008, a entrepris de doter gratuitement les élèves des établissements d'enseignement primaire de manuels scolaires, et cela conformément à l'esprit de la Loi d'orientation de l'éducation sur la gratuité de l'enseignement de base ; ce qui a été relevé dans l'étude comme une bonne pratique.

Cependant, les données collectées au niveau des établissements visités lors de la présente étude ont révélé une faible accessibilité aux manuels par les élèves tant au primaire qu'au post-primaire et secondaire.

Le même constat est fait sur la base des données de la DGESS de 2019-2020 qui indiquaient des ratios manuels/élève de 0,8 pour la lecture et de 0,7 pour les mathématiques au primaire et respectivement de 0,4 et de 0,7 au post-primaire.

En considérant les cycles formant l'enseignement de base au Burkina Faso, on constate que ce déficit est plus prononcé au post-primaire, d'où la nécessité d'étendre la gratuité des manuels scolaires aux élèves de ce cycle. Si cela est fait, ils bénéficieront, de même que ceux du primaire, des mesures de gratuité comme stipulé dans la Loi d'orientation de l'éducation.

Certes, cette opération impliquera d'importantes ressources financières, mais au regard de l'importance du manuel pour les apprentissages scolaires, cette dotation gratuite s'avère capitale, d'autant que le coût des manuels est un obstacle majeur à leur acquisition par les élèves. À titre d'exemple, il aurait fallu pour l'année scolaire 2019-2020 plus de 3 milliards de FCFA pour doter chaque élève du post-primaire d'un manuel de français ou de mathématiques.

Pour maîtriser les implications financières de cette mesure, on pourrait procéder à une simulation financière du coût et l'appliquer de manière progressive en priorisant les régions/provinces selon des critères tels que l'éloignement, l'accessibilité, le taux de scolarisation, le niveau de vie, la situation sécuritaire et les classes selon les possibilités financières. Les structures comme la DAF, la DGESS, la DGREIP, le CENAMAFS et la DAMSSE travailleront en synergie pour la mise en place de cette recommandation.

3. Prendre des mesures pour minimiser les retards dans l'acquisition et la livraison des RE

L'étude a révélé des difficultés qui conduisent à des retards dans la mise à disposition des manuels scolaires aux élèves et enseignants, voire des pénuries au sein des établissements d'enseignement. Celles-ci sont préjudiciables aux performances scolaires des élèves, compte tenu du rôle central que jouent les RE dans les processus d'apprentissage.

Ces retards sont imputables à la commande tardive des RE, aux réaménagements budgétaires, au non-respect du temps imparti dans le traitement des actes relatifs à l'exécution des marchés (TDR, prise en compte des observations sur les spécimens, livraison de BAT, etc.), au déficit de communication entre les services techniques et les entreprises adjudicataires des marchés. En effet, le temps imparti au traitement des actes relatifs à l'exécution des marchés n'est pas toujours respecté, ce qui engendre des retards. De plus, on déplore un déficit de communication entre les services techniques et les entreprises bénéficiaires des marchés. Dans le même sens, les régulations budgétaires sont source de retards dans la livraison des RE, dans la mesure où elles ont des répercussions sur le plan annuel de passations des marchés.

Afin de réduire significativement ces retards, il sied de prendre des mesures administratives afin d'amener les uns et les autres à respecter le temps imparti dans le traitement des actes entrant dans le cadre de l'exécution des marchés et d'améliorer la communication avec les entreprises adjudicataires. Enfin, il faudra envisager des régulations budgétaires trimestrielles ou semestrielles et la commande anticipée des RE (en année N-1 par exemple) au profit des établissements.

Pour y parvenir, des concertations pourraient être organisées par la DGREIP, de concert avec la DGESE, la DAF, la DMP, le CENAMAFS, la DAMSSE et les entreprises adjudicataires sur les rôles et les responsabilités des parties prenantes. Par ailleurs, les structures en charge des dépenses publiques du MENAPLN, de concert avec les services du MINEFIP, prendront en compte les suggestions relatives aux régulations et à la commande anticipée des RE.

4. Rendre accessibles les manuels scolaires aux élèves handicapés visuels

L'éducation inclusive figure en bonne place dans les documents de politique du Burkina Faso, à l'image du PSEF. En effet, le MENAPLN dispose depuis 2018 d'une stratégie nationale de développement de l'éducation inclusive. Par exemple, selon les données statistiques 2019-2020 de la DGESE, 9 830 élèves en situation de handicap visuel sont inscrits dans des structures éducatives du primaire.

Pour ce qui est de l'accessibilité aux manuels scolaires, les données collectées dans deux établissements accueillant ces apprenants indiquent un ratio de quasiment un manuel de français et de mathématiques pour un élève au primaire. Pour le post-primaire et le secondaire, si le ratio d'un manuel de mathématiques pour un apprenant est atteint, ce n'est pas le cas pour le manuel de français. En effet, les élèves de ces établissements ne disposent pas encore de manuels de français transcrits en braille. De même, il a été constaté l'inexistence d'autres livres (Annales, romans, etc.) transcrits en braille. Ainsi, ces apprenants n'ont pas accès à la lecture publique, ce qui compromet leur droit d'égal accès aux savoirs.

En plus, selon les déclarations des responsables de ces établissements, les manuels transcrits en braille coûtent cher et, sans la donation de bonnes volontés, ils seraient inaccessibles à titre individuel. Par exemple, un manuel de lecture CP1 coûterait 13 000 FCFA et celui du CM2, 91 000 FCFA.

En conséquence, il conviendrait de travailler à rendre accessibles les manuels scolaires aux élèves handicapés visuels. Cela leur permettrait d'avoir les mêmes chances de réussite que les autres apprenants.

Et pour réaliser une telle mesure, la DGREIP, selon ses missions, pourrait prendre en charge l'édition, la production et la diffusion des RE au profit des apprenants en situation de handicap visuel. Cela pourrait se faire en collaboration avec la Direction de la promotion de l'éducation inclusive, de l'éducation des filles et du genre. Pour ce faire, il est nécessaire que la DGREIP soit dotée de capacités techniques (imprimerie) et de ressources humaines qualifiées.

5. Développer un logiciel de gestion des RE au profit des structures centrales et déconcentrées en charge de la gestion des RE

Du fait de l'extrême centralisation des décisions d'acquisition, de commande, d'allocation, de distribution et autres, la gestion administrative et financière des opérations de mise à disposition des ressources éducationnelles est extrêmement complexe. Un logiciel opérationnel pourrait faire la différence en :

- Encadrant et en contrôlant, par des systèmes de projection adéquats, l'expression des besoins en manuels par les CEB ;
- Intégrant à temps les contraintes budgétaires dans la détermination des quantités ;
- Dressant des états précis par fournisseur ;
- Répartissant efficacement les lots de distribution ;
- Facilitant un suivi des états de distribution à partir des remises aux CEB ;
- Appuyant les structures déconcentrées à gérer efficacement les différentes étapes d'opération ;
- Réalisant beaucoup d'autres tâches en rapport avec ces processus.

En effet, ce diagnostic a montré de nombreux dysfonctionnements – à tous les échelons – qui pourraient être atténués. Pour y parvenir, le CENAMAFS et la DAMSSE, en collaboration avec la DSI et les structures déconcentrées, pourraient définir leurs contenus et rendre ces instruments opérationnels.

À noter que s'il devait voir le jour, le logiciel requerrait de gros efforts de formation et de stabilisation qui doivent être pris en compte.

6. Renforcer les capacités des acteurs en charge de l'édition interne des manuels scolaires et de la conception du matériel didactique

Consécutivement à la réforme curriculaire, le MENAPLN a entrepris d'éditer les manuels scolaires et les guides pédagogiques en interne et de produire le matériel didactique. Cette vision a été identifiée comme étant une pratique porteuse dans le domaine des RE. En effet, les avantages induits par l'application de cette mesure sont perceptibles à la fois aux plans pédagogique, culturel, social et économique.

Cependant, pour maintenir la dynamique et espérer avoir toujours des RE de qualité, un renforcement des capacités des acteurs s'impose. Il fait défaut aux agents de la DGREIP, selon les propos de son premier responsable. En effet, ce renforcement de capacités est d'autant plus nécessaire que l'environnement des RE évolue à l'image des autres secteurs de la vie sociale. On peut penser notamment à la nécessité d'avoir des compétences liées aux problématiques du genre, de l'inclusion, de l'éducation aux TIC, des compétences de la vie courante, de l'environnement, de l'utilisation des nouveaux outils de maquettage, d'illustration, d'infographie...

Dans le même sens, un renforcement des capacités de ces acteurs participera à la préparation de la relève. En effet, selon le directeur général de la recherche en éducation et de l'innovation pédagogique, aucun des acteurs ayant participé à l'écriture des manuels actuellement en usage au primaire n'est encore en activité. Préparer la relève, notamment à travers le renforcement des capacités, s'avère donc une nécessité.

Dès lors, comment mettre en place cette nécessaire formation continue des acteurs chargés de l'édition et de la production du matériel didactique ? La Direction générale de la recherche en éducation et de l'innovation pédagogique pourrait, selon les besoins de chaque groupe d'acteurs, établir un document pluriannuel de renforcement des capacités. Ce renforcement des capacités pourrait être inscrit dans le plan d'action de la DGREIP. De même, ce document servira de base de plaidoyer auprès des partenaires techniques et financiers en faveur du renforcement des capacités tant souhaité.

7. Évaluer la mise en œuvre de l'édition interne des manuels scolaires et des guides pédagogiques

Comme déjà souligné plus haut, l'édition interne a été relevée dans l'analyse de la chaîne de production et de diffusion des RE au Burkina Faso comme une bonne pratique. En effet, cette pratique a été jugée meilleure par rapport à l'édition assurée par les éditeurs privés pour des raisons de respect des délais, de la maîtrise des facteurs socioculturels, de la valorisation des compétences endogènes, de la réduction des coûts de production et de distribution.

Cependant, pour conférer plus de pertinence à la mesure, il conviendrait de l'évaluer à court terme. Cette évaluation permettrait de faire des comparaisons raisonnées à tout point de vue dans la perspective d'opérer les réajustements nécessaires ou de faire des réorientations.

Pour ce faire, deux évaluations pourraient être envisagées : une évaluation interne pourrait être pilotée par les services techniques du MENAPLN. Une évaluation externe serait confiée à un consultant du domaine sur la base d'un appel à manifestation d'intérêt. La DGREIP, en collaboration avec la DGESE, la DAF, la DAMSSE et le CENAMAFA, élaborerait les termes de référence consacrés à ces évaluations.

8. Préparer un plan crédible de mise en œuvre de la politique d'introduction des TICE dans le système, y compris par la systématisation du recours aux REL

Les réalisations du MENAPLN en matière d'intégration des TICE dans l'éducation de base sont détaillées page 85. Ainsi, des contenus de curricula du primaire, du post-primaire et secondaire ont été numérisés et publiés sur la plateforme www.fasoe-education.bf développée et mise en service en 2019. Dans le cadre de la réponse à la Covid-19, des diffusions alternatives de contenus ont concerné en 2020-2021 la publication de 2 457 ressources pédagogiques numériques.

Au-delà des difficultés connues qui tiennent aux questions de connectivité, la faiblesse principale de la digitalisation réside dans son manque d'interactivité entre enseignants et élèves. Elle est donc réduite à une mise à disposition de ressources pédagogiques numériques au public en général et en particulier aux élèves et aux enseignants.

Le ministère a élaboré et validé une stratégie d'intégration des technologies de l'information et de la communication pour l'éducation (TICE) dans l'éducation de base. Des expérimentations à petite échelle ont même été récemment lancées. Mais des avancées beaucoup plus transformatrices sont à portée de main dans ce domaine, basées notamment sur les Ressources éducationnelles libres. Les REL doivent être identifiées et mobilisées, avec une assurance-qualité fiable, et les conditions de leur utilisation définies et encadrées par la DGREIP en collaboration avec la DSI.

Des évaluations des expériences en cours doivent être menées afin d'en tirer des leçons d'applicabilité à plus large échelle. En même temps, des négociations avec les fournisseurs de services Internet et les opérateurs de téléphonie mobile doivent être conduites en vue d'obtenir des conditions supportables d'accès à Internet par les enseignants et les élèves dans l'équité.

Pour réaliser ces ambitions, un plan crédible de mise en œuvre de la politique actualisée des TICE doit être élaboré de manière collaborative, et débattu de manière participative.

9. Allouer au moins 2% du budget annuel du MENAPLN à la production, à l'acquisition et à la diffusion des RE, et engager des discussions avec le ministère concerné en vue de la contractualisation pluriannuelle de ces activités

L'étude sur la chaîne de production et de diffusion des RE au Burkina Faso a montré de faibles allocations financières consacrées à la thématique. En effet, les estimations faites par l'équipe nationale ont montré que les proportions des budgets annuels du MENAPLN allouées à l'acquisition des manuels scolaires au primaire, post-primaire et secondaire sont inférieures à 1% pour chacune des années 2018, 2019 et 2020. Elles sont respectivement de 0,2%, 0,4% et 0,7%.

Cette situation ne semble pas propre au Burkina Faso, car le rapport mondial de suivi sur l'éducation de l'UNESCO de 2016 indiquait qu'en 2012, la part moyenne du budget renouvelable de l'enseignement primaire consacré aux manuels et aux autres matériels d'enseignement était inférieure à 2 % dans les 36 pays pour lesquels on disposait de données.

En plus de cela, la DAMSSE dit ne pas toujours être en mesure de consommer la totalité des ressources (d'ailleurs insuffisantes) allouées à l'acquisition et à la mise à disposition des manuels à cause d'un principe budgétaire du MINEFIP qui n'autorise pas leur utilisation après le 31 décembre de chaque année.

En conséquence, les faibles ratios manuels/élèves s'expliqueraient en grande partie dans les établissements d'enseignement par ces faibles allocations et cette pratique budgétaire.

Partant de ces constats, on conviendrait avec l'UNESCO qu'une part de 2% au moins du budget du MENAPLN devrait être consacrée à la production, l'acquisition de manuels scolaires et autres matériels didactiques. Ce faisant, le seuil de 2% minimum pourrait donc être considéré comme une norme et constituer une base de discussions entre les acteurs en charge de la chaîne des dépenses publiques (DAF, DMP, DCMEF, DGESS) et ceux en charge de la production et de la diffusion des RE (DGREIP, DAMSSE, CENAMAFA) du MENAPLN.

Par ailleurs, le MENAPLN, dans le but d'améliorer la chaîne de production et de diffusion des RE, devrait entreprendre un plaidoyer auprès du MINEFIP, d'une part pour l'accroissement de son budget annuel, d'autre part pour l'érection de l'acquisition des RE au titre des dépenses d'investissement. Cette dernière mesure aurait pour avantage une contractualisation pluriannuelle de la production/acquisition et de la distribution des ressources éducationnelles pour tous les ordres d'enseignement. À cet effet, les structures en charge de la dépense publique du MENAPLN, de concert avec les structures en charge de la thématique, prépareront un document devant servir de base de discussions avec les services techniques du MINEFIP sous l'égide des deux ministres.

En tout état de cause, le budget que le Burkina Faso consacre aux matériels d'apprentissage, notamment les manuels scolaires, est un indicateur de sa détermination à assurer à tous une éducation de qualité.

CONCLUSION

Le Burkina Faso est confronté à plusieurs défis se rapportant à la qualité de son système éducationnel, dont celui de l'accès à des ressources éducationnelles suffisantes et de qualité. Dans le but de contribuer à la recherche de solutions appropriées à cette problématique, l'UNESCO, en collaboration avec le MENAPLN, a conduit une étude diagnostique sur la chaîne de production et de diffusion des RE.

Pour ce faire, le diagnostic a été fait sur la base de données quantitatives et qualitatives collectées auprès d'acteurs du système éducationnel burkinabè des niveaux central et déconcentré, de même qu'auprès d'établissements d'enseignement primaire, post-primaire et secondaire.

Ainsi, l'étude a mis l'accent sur la situation des manuels scolaires et du matériel didactique dans neuf établissements d'enseignement, soit quatre du primaire et cinq du post-primaire et secondaire. Cet échantillon, sans être représentatif, a permis de mettre en exergue des tendances globales en matière de RE dans les structures éducationnelles du pays.

Ces tendances sont caractérisées par une insuffisance de manuels scolaires, de guides pédagogiques et de matériel didactique dans les établissements visités. Ce déficit est plus accentué au niveau post-primaire et secondaire qui connaît également une pénurie prononcée de laboratoires fonctionnels.

Par ailleurs, les données du SIGE analysées ont indiqué que les ratios souhaités relativement aux manuels de français et de mathématiques ne sont pas atteints, quel que soit l'ordre d'enseignement considéré pour l'année scolaire 2019-2020. De même, il en est ressorti que la situation du matériel didactique (compendiums, laboratoires) et d'autres commodités (électricité, connexion Internet) n'est guère reluisante dans les structures éducationnelles au cours de la même période.

Par la suite, les données sur les RE ont été analysées à partir de sept dimensions :

- Facteurs socio-économiques du pays influençant le domaine des ressources éducationnelles ;
- Accessibilité des manuels scolaires et des guides de l'enseignant ;
- Pertinence perçue des manuels scolaires et des guides ;
- Disponibilité et pertinence des matériels didactiques ;
- Gestion des contenus, de l'édition, des quantités et de la distribution des manuels scolaires ;
- Intégration des ressources numériques dans l'éducation ;
- Coût et financement des ressources éducationnelles.

Cette analyse a fait ressortir non seulement les forces, mais aussi les faiblesses de la chaîne de production et de diffusion des RE au Burkina Faso. En plus de l'analyse de ces dimensions, l'étude a fait le point sur les initiatives mises en œuvre face à la pandémie de la Covid-19, notamment en ce qui concerne les ressources éducationnelles déployées par le MENAPLN dans le cadre du plan de riposte en vue d'assurer la continuité pédagogique.

Enfin, sur la base des obstacles relevés dans la chaîne de production et de diffusion des RE, des recommandations ont été formulées afin de favoriser l'accès des élèves et des enseignants aux ressources éducationnelles matérielles et numériques variées, de qualité, produites et accessibles selon des « schémas-coût » efficaces, et adaptées aux besoins d'enseignement. L'une des recommandations fortes issues du diagnostic est précisément l'élaboration d'une politique nationale des ressources éducationnelles au MENAPLN.

RÉFÉRENCES

- 1) Présidence du Faso. Plan national de développement économique et social II (2021-2025)
- 2) Ministère l'Éducation nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des langues nationales. Programme sectoriel de l'éducation et la formation (2017-2030)
- 3) Ministère l'Éducation nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des langues nationales. Programme de développement stratégique de l'éducation de base (2011-2021)
- 4) Ministère de Développement de l'Économie numérique et des Postes. Cyberstratégie sectorielle e-éducation (2014)
- 5) Ministère l'Éducation nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des langues nationales. Stratégie d'intégration des TIC dans l'éducation de base (2016-2018)
- 6) Ministère l'Éducation nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des langues nationales. Stratégie nationale de production et de distribution du matériel didactique dans l'éducation de base (2014-2021)
- 7) Ministère des Enseignements secondaire et supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation. Politique nationale du manuel scolaire dans l'enseignement secondaire (2009)
- 8) Ministère l'Éducation nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des langues nationales. Annales statistiques, DGESS (2009 à 2020)
- 9) Ministère l'Éducation nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des langues nationales. Plans d'action (2015 à 2021)
- 10) Ministère l'Éducation nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des langues nationales. Rapports annuels d'activités, DAMSSE (2016 à 2021)
- 11) Ministère l'Éducation nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des langues nationales. Rapports annuels d'activités, CENAMAFS (2016 à 2021)
- 12) Ministère l'Éducation nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des langues nationales. Documents de programmation et de planification, DGESS (2018 à 2021)
- 13) Ministère l'Éducation nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des langues nationales. Budgets, DAF (2016 à 2021)
- 14) Ministère l'Éducation nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des langues nationales. Organigramme (2021)
- 15) Diagnostic des ressources éducationnelles des pays d'Afrique subsaharienne francophones – Guide méthodologique (2021)
- 16) Brunswic, Étienne et Jean Valérien (1995) Planification du développement des manuels scolaires : une série de douze modules de formation destinés aux planificateurs et administrateurs de l'enseignement
- 17) Bontoux, Vincent (2019) Étude sur l'élaboration d'un document de politique des manuels scolaires au Togo

ANNEXES

Annexe n° 1 : Liste des manuels et guides produits, en finition et en cours au primaire

N°	Intitulé	Classe	Année	Observations
2018 : édition de guides du primaire				
01	Français	CP1		Édition terminée
02	Français	CP2		
03	Français	CE1		
04	Éducation civique et morale	CP1		
05	Éducation civique et morale.	CP2		
06	Éducation civique et morale	CE1		
07	Mathématiques	CP1		
08	Mathématiques	CP2		
09	Mathématiques	CE1		
10	Exercices sensoriels	CP1		
11	Exercices d'observation	CP2		
12	Exercices d'observation	CE1		
13	Histoire	CE1		
14	Géographie	CE1		
2019 : manuels et guide français et maths CP : éditeurs privés				
01	Lecture, manuel de l'élève	CP1		Édition terminée
02	Lecture, manuel de l'élève	CP2		
03	Mon cahier d'exercices de français	CP1		
04	Mon cahier d'exercices de français	CP2		
05	Guide de français	CP1		
06	Guide de français	CP2		
07	Manuel de mathématiques	CP1		
08	Manuel de mathématiques	CP2		
09	Guide mathématique	CP1		
10	Guide mathématique	CP2		
2019 : quatre (4) titres écrits par la DGREIP :				
01	Livre unique de français	CE1		Écriture bouclée
02	Livre unique de français	CE2		
03	Mathématiques	CE1		
04	Mathématiques	CE2		
2020 : neuf (9) titres				
01	Manuel de français	CM1		En finition
02	Manuel de mathématiques	CM1		
03	Manuel de SVT	CE1		
04	Manuel de SVT	CE2		
05	Manuel de SVT	CM1		
06	Guide français	CE1		
07	Guide maths	CE1		

08	Guide français	CE2	
09	Guide maths	CE2	
2021 : dix (10) titres			
01	Manuel de français	CM2	En cours d'écriture
02	Manuel de mathématiques	CM2	
03	Géographie	CE1	
04	Géographie	CE2	
05	Histoire	CE1	
06	Histoire	CE2	
07	Exercices sensoriels	CP1	
08	Exercices d'observation	CP2	
09	Éducation civique et morale	CP1	
10	Éducation civique et morale	CP1	

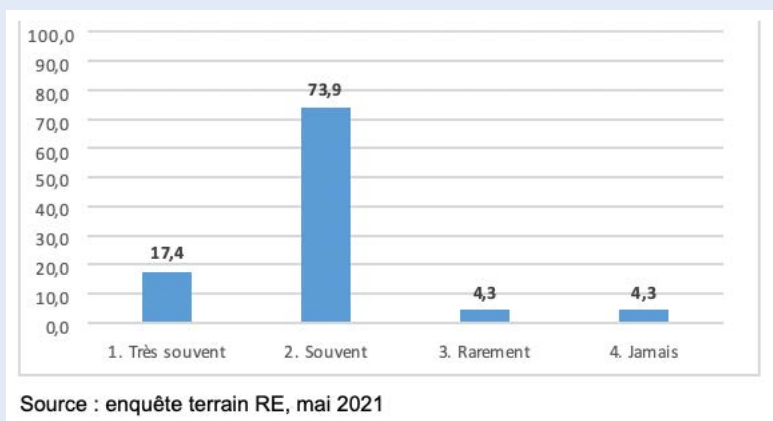
Source : DGREIP/MENAPLN

Annexe n° 2 : liste officielle des manuels scolaires et des guides pédagogiques au primaire

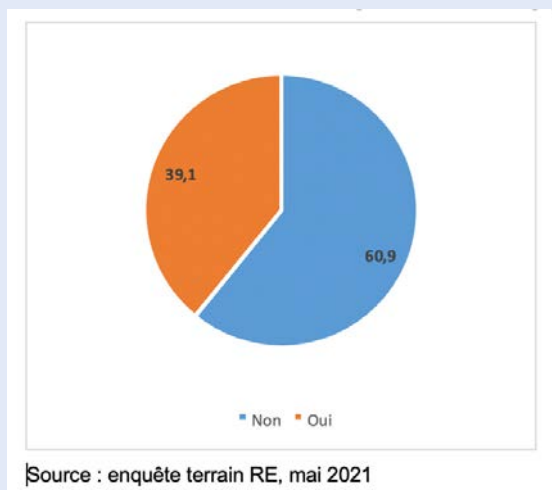
Manuels de l'élève		Guides du maître	
Titres	Quantité	Titres	Quantité
Lecture CP1	1	Langage CP1	
Lecture CP2	1	Langage CP2	
Lecture CE1	1	Français CE1	1
Lecture CE2	1	Français CE2	1
Lecture CM1	1	Français CM1	1
Lecture CM2	1	Français CM2	1
Calcul CE1	1	Calcul CP1	1
Calcul CE2	1	Calcul CP2	1
Calcul CM	1	Calcul CE1	1
Observation CE1	1	Calcul CE2	1
Observation CE2	1	Observation CP1	1
Observation CM	1	Observation CP2	1
Histoire CE1	1	Observation CE1	1
Histoire CE2	1	Observation CE2	1
Histoire CM1	1	Observation CM	1
Histoire CM2	1	Histoire CE1	1
Géographie CE1	1	Histoire CE2	1
Géographie CE2	1	Histoire CM1	1
Géographie CM1	1	Histoire CM2	1
Géographie CM2	1	Géographie CE1	1
		Géographie CE2	1
		Géographie CM1	1
		Géographie CM2	1
Total	20	Total	23

Source : DGREIP/MENAPLN

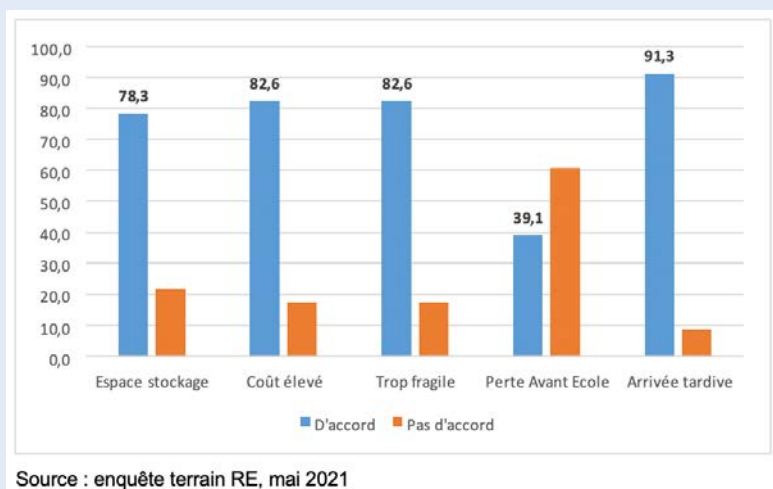
Annexe n° 3 : Fréquence du recours à d'autres ressources



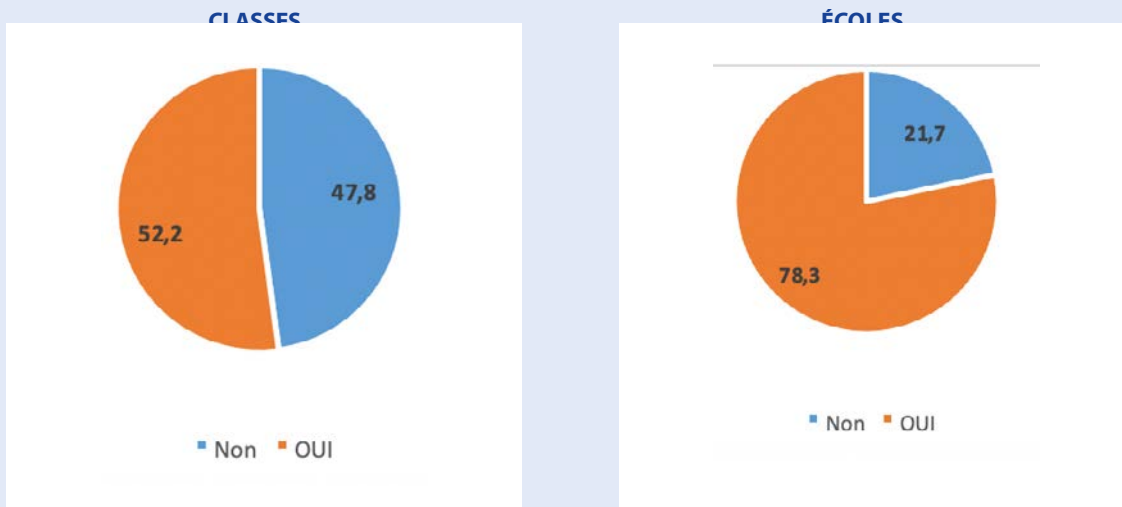
Annexe n° 4 : Conception de supports par les enseignants



Annexe n° 5 : Obstacles matériels les plus courants

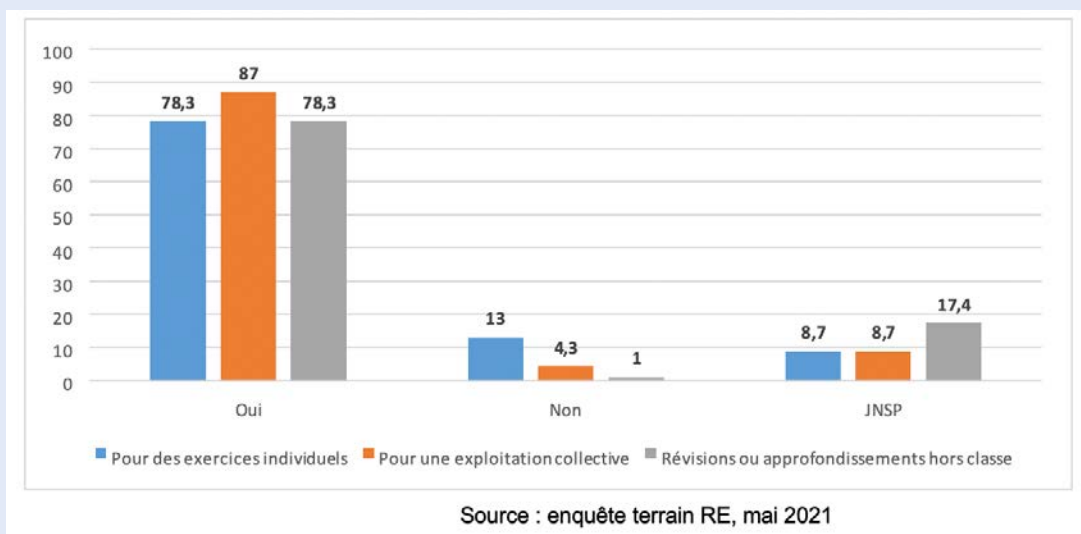


Annexe n° 6 : Disponibilité d'espace de stockage

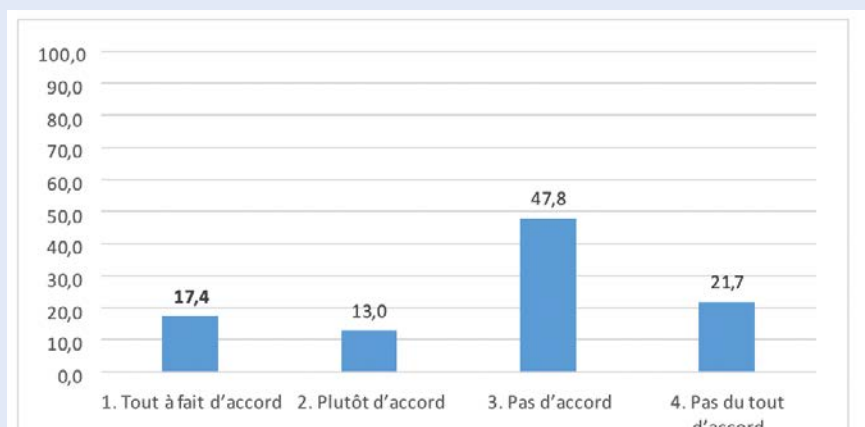


Source : enquête terrain RE, mai 2021

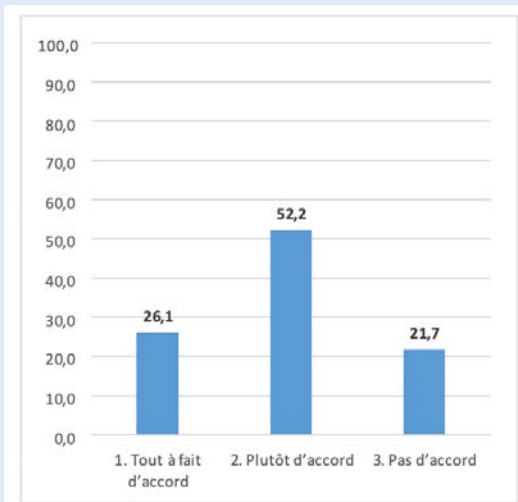
Annexe n° 7 : Utilisation des manuels



Annexe n° 8 : Existence dans les RE d'indications sur leur utilisation

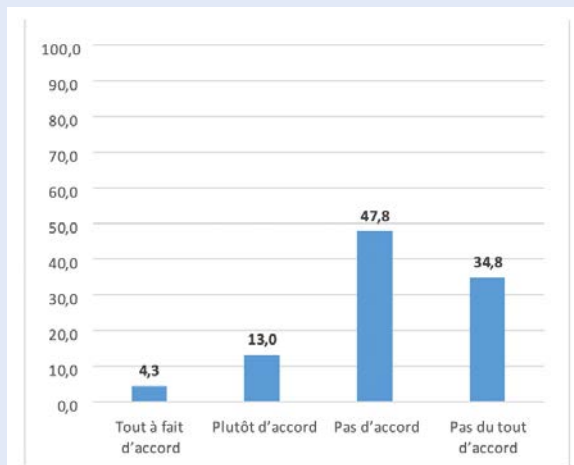


Annexe n° 9 : Existence d'écart entre manuels et programmes



Source : enquête terrain RE, mai 2021

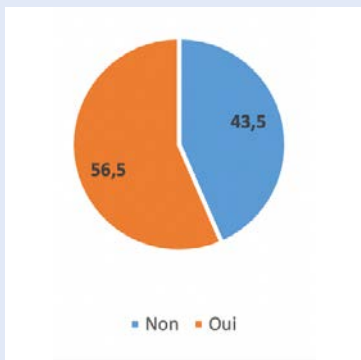
Annexe n° 10 : Perception des enseignants sur leur formation à l'utilisation des RE



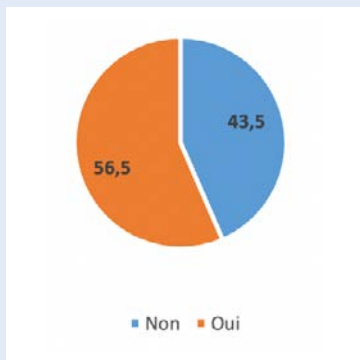
Source : enquête terrain RE, mai 2021

Annexe n° 11 : Pourcentage d'enseignants couverts par un signal Internet, disposant d'une salle informatique ou utilisant le téléphone dans l'enseignement

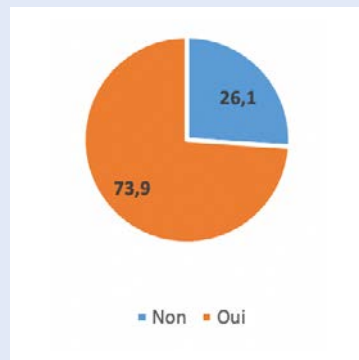
COUVERTURE PAR UN SIGNAL (INTERNET)



SALLE INFORMATIQUE



UTILISATION TÉLÉPHONE



Annexe n° 12 : Formulaire de collecte de données de la DGESS sur les RE au primaire

VI EQUIPEMENTS								
<i>NB : Prendre en compte toutes les salles de classe de l'établissement, même les classes non-fonctionnelles</i>								
6.1 Equipements didactiques collectifs utilisables:								
Maquettes pédagogiques	<input type="text"/>	<input type="text"/>	Compendiums métriques	<input type="text"/>	<input type="text"/>	Globes terrestres	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Cartes murales géographie	<input type="text"/>	<input type="text"/>	Compendiums scientifiques	<input type="text"/>	<input type="text"/>	Planches scientifiques:	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Programmes	<input type="text"/>	<input type="text"/>	Dictionnaires / DVA	<input type="text"/>	<input type="text"/>	Autres	<input type="text"/>	<input type="text"/>
6.2 Ouvrages pédagogiques utilisables (livrets guides) officiels à la disposition du maître:								
	CP1	CP2	CE1	CE2	CM1	CM2		
Lecture	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>		
Calcul	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>		
Histoire			<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>		
Géographie			<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>		
Sciences d'observation	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>		
Gramm.langage,conjug...	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>		
Autre	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>		
6.3 Manuels élèves officiels utilisables:								
	CP1	CP2	CE1	CE2	CM1	CM2		
<u>Manuels dotés par l'Etat</u>								
Lecture	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>		
Calcul	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>		
Histoire			<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>		
Géographie			<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>		
Sciences d'observation			<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>		
6.4 Cartable minimum de l'année en cours								
Date de réception:	____ / ____ / ____							
Nombre d'élèves ayant reçu le cartable minimum	CP1	CP2	CE1	CE2	CM1	CM2		
	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>		

Source : Extrait de la fiche d'enquête annuelle, DGESS/MENAPLN

Annexe n° 13 : Formulaire de collecte de données de la DGESS sur les RE au post-primaire et au secondaire

VI. EQUIPEMENTS

6.1 ETAT NUMERIQUE DU MATERIEL DE L'ETABLISSEMENT (Indiquer le nombre)

Matériel informatique pour l'administration Ordinateur |__| Imprimante |__| Onduleur |__| Tablette |__|

Matériel de reprographie Ronéos |__| Copieur |__| Duplicateur à stencils |__|

Matériel audio-visuel Téléviseur |__| Vidéoprojecteur |__| Rétroprojecteur |__| Magnétophone |__|

Lecteur VCD/DVD |__| Magnéscope |__| Caméra |__| Projecteur diapos |__|

Matériel roulant 2 roues |__| 3 roues |__| 4 roues |__|

6.2 ETAT NUMERIQUE DES GUIDES PEDAGOGIQUES

	Post Primaire				Secondaire		
	6ème	5ème	4ème	3ème	2nde	1ère	Tle
1 Français	__	__	__	__	__	__	__
2 Grammaire française	__	__	__	__	__	__	__
3 SVT	__	__	__	__	__	__	__
4 Histoire	__	__	__	__	__	__	__
5 Géographie	__	__	__	__	__	__	__
6 Maths	__	__	__	__	__	__	__
7 Physique-Chimie	X	X	X	__	__	__	__
8 Physique	X	X	X	__	__	__	__
9 Chimie	X	X	X	__	__	__	__
10 Anglais	__	__	__	__	__	__	__
11 Philosophie	X	X	X	X	__	__	__
12 Allemand	X	X	X	__	__	__	__

6.3 ETAT NUMERIQUE DES MANUELS OFFICIELS DES ELEVES

	Post Primaire				Secondaire		
	6ème	5ème	4ème	3ème	2nde	1ère	Tle
1 Français	__	__	__	__	__	__	__
2 Grammaire française	__	__	__	__	__	__	__
3 SVT	__	__	__	__	__	__	__
4 Histoire	__	__	__	__	__	__	__
5 Géographie	__	__	__	__	__	__	__
6 Maths	__	__	__	__	__	__	__
7 Physique-Chimie	X	X	X	__	__	__	__
8 Physique	X	X	X	__	__	__	__
9 Chimie	X	X	X	__	__	__	__
10 Anglais	__	__	__	__	__	__	__
11 Philosophie	X	X	X	X	__	__	__
12 Allemand	X	X	X	__	__	__	__

Source : Extrait de la fiche d'enquête annuelle, DGESS/MENAPLN

Annexe n° 14 : Liste officielle des manuels scolaires du post-primaire (enseignement général)

CLASSE	MATIERE	TITRE	EDITION
Sixième	Français	La 6 ^e en français	EDICEF
		Grammaire du français 6 ^e /5 ^e	EDICEF
	Mathématiques	Mathématiques 6 ^e	CENAMAFS
	Histoire	L'Afrique et le Monde Histoire 6 ^e	HATIER
	Géographie	Géographie 6 ^e	HATIER
	Sciences de la vie et de la terre	Biologie 6 ^e	BORDAS
		Sciences de la vie et de la terre 6 ^e	HATIER INTERNATIONAL
Anglais	English for first year.	CENAMAFS	
Cinquième	Français	La 5 ^e en français	EDICEF
		Grammaire du français 6 ^e /5 ^e	EDICEF
	Mathématiques	Mathématiques 5 ^e	CENAMAFS
	Histoire	L'Afrique et le Monde Histoire 5 ^e	HATIER
	Géographie	Géographie 5 ^e	HATIER
	Sciences de la vie et de la terre	Biologie 5 ^e	BORDAS
		Sciences de la vie et de la terre 5 ^e	HATIER INTERNATIONAL
Anglais	English for second year.	CENAMAFS	
Quatrième	Français	La 4 ^e en français	EDICEF
		Grammaire du français 4 ^e /3 ^e	EDICEF
	Mathématiques	Mathématiques 4 ^e	CENAMAFS
	Physique Chimie	Sciences physiques et technologiques 4 ^e	CENAMAFS
	Histoire	L'Afrique et le Monde Histoire 4 ^e	HATIER
	Géographie	Géographie 4 ^e	HATIER
	Sciences de la vie et de la terre	Géologie Biologie 4 ^e	BORDAS
		Sciences de la vie et de la terre 4 ^e	HATIER INTERNATIONAL
Anglais	Go for English 4 ^e	EDICEF	
Troisième	Français	La 3 ^e en français	EDICEF
		Grammaire du français 4 ^e /3 ^e	EDICEF
	Mathématiques	Mathématiques 3 ^e	CENAMAFS
	Physique Chimie	Sciences physiques et technologiques 3 ^e	CENAMAFS
	Histoire	L'Afrique et le Monde Histoire 3 ^e	HATIER
	Géographie	Géographie de l'Afrique 3 ^e - Thèmes et documents	HATIER
	Sciences de la vie et de la terre	Biologie humaine 3 ^e	BORDAS
		Sciences de la vie et de la terre 3 ^e	HATIER INTERNATIONAL
Anglais	Go for English 3 ^e	EDICEF	

Source : CENAMAFS/MENAPLN

Annexe n° 15 : Manuels scolaires officiels de l'enseignement secondaire général

CLASSE	MATIÈRE	TITRE	SÉRIES
Seconde	Français	Le français en seconde	À C D
	Mathématiques	Mathématiques 2 ^e S	C
	Physique – Chimie	Physique et Chimie Seconde	C
	Anglais	Go for English 2 nd e	À C D
	Allemand	IHR UND WIR PLUS Textbuch1 Arbeitsheft1/(A)	A
	Anglais	<u>Textbook for seconde classes</u>	A C D (double)
	Français	Apprendre le français (secondes)	À C D (double)
	Physique – Chimie	Sciences <i>Physiques Seconde C et T</i>	C (double)
	Mathématiques	<i>Mathématiques Seconde C</i>	C (double)
Première	Français	Le français en première et terminale	À C D
	Mathématiques	Mathématiques 1 ^{re} SE	C
		Mathématiques 1 ^{re} SM	D
	Physique	Physique 1 ^{re} S	C
	Chimie	Chimie 1 ^{re} S	C
	Géographie	Géographie 1 ^{re} Générale humaine et économique	À C D
	Histoire	Histoire 1 ^{re} L, ES, S	À C D
	Allemand	IHR UND WIR PLUS <u>Textbuch 2</u> <u>Arbeitsheft 2/(A)</u>	A
	Philosophie	Philosophie 1 ^{re} /Terminale A	A C D
	SVT	Sciences de la vie et de la Terre, première C et D	C D
Terminale	Philosophie	Philosophie Terminale L	A
	Mathématiques	Mathématiques Terminale SM	D
		Mathématiques Terminale SE	C
	SVT	Sciences de la vie et de la terre Terminales C et D	C D
	Chimie	Chimie Terminale D	D
	Physique	Physique Terminale D	D
	Allemand	Auf dem <u>Weg Zum Erfolg Terminale</u>	A
	Histoire	<u>Histoire (Tles)</u>	À C D
	Géographie	<i>Géographie Terminale</i>	À C D

Source : CENAMAFS/MENAPLN

Annexe n° 16 : Contenu de la mallette pédagogique au primaire

Désignation	Descriptions techniques
I. Malle	<p>Malle en tôle de 9/10 mm peinte en glycérophtalique, Taille/Dimensions : 110 x 62 x 45 cm</p> <p>Le contenu du compendium scientifique est un ensemble de matériel didactique utilisé pour l'enseignement des sciences naturelles à l'école primaire.</p> <p>A. Matériel concret sur la représentation du corps humain et des organes : le squelette – l'œil – la dent – le cœur – le tronc humain bisexué (tronc monté sur un support robuste contenant les organes démontables suivants : <i>la tête, le cerveau, le foie, l'estomac, l'intestin, les poumons, le cœur, la paroi thoracique, l'organe génital féminin, l'organe génital masculin, les reins</i>)</p> <ul style="list-style-type: none"> - le squelette (hauteur : 85 cm minimum ; matière plastique dure, détails apparents ; calotte crânienne amovible ; membres démontables et articulés ; mâchoire inférieure articulée) livré avec potence à roulette et housse; - l'œil (démontable en 6 pièces : cristallin, corps vitré, iris, une moitié de la choroïde, deux moitiés de la sclère avec insertion du muscle ; agrandi 6 fois. En PVC rigide. Teintes naturelles inaltérables) support en matière plastique ; dimensions : 160 x 170x 260 mm minimum (lxpxh). Livré avec notice ; - la dent (démontable en 2 parties, pulpe dentaire ; molaire supérieure à 3 racines ; 3 insertions interchangeables de différents stades d'une carie non soignée) ; - le cœur (modèle en plastique monté sur un support, démontable en 2 parties ; l'anatomie du cœur humain avec les ventricules, les oreillettes, les vaisseaux sanguins et l'aorte montrés en détail ; paroi intérieure amovible et donnant accès aux ventricules). Dimension : 190x90x70mm (hxlp) minimum ; - le tronc humain bisexué (tronc monté sur un support robuste contenant les organes démontables suivants : la tête, le cerveau, le foie, l'estomac, l'intestin, les poumons, le cœur, la paroi thoracique, l'organe génital féminin, l'organe génital masculin, les reins) dimensions : 55 cm minimum, livré avec notice. <p>B. Des objets :</p> <ul style="list-style-type: none"> -le baromètre (monté dans un boîtier rond métallisé ; équipement visible ; graduation en hectopascal et en millimètre de Hg ; équipé d'une vis de réglage à l'arrière en fonction de l'altitude et d'un index manuel à l'avant). Diamètre du cadran : 9 cm minimum ; - les éprouvettes (en série de 3) ; -la loupe (grossissement : x 3 ; lentille, monture, et manche en plastique). Diamètre : 55 mm minimum. <p>II. Compendium scientifique</p> <p>C. Des planches scientifiques qui sont des affiches comportant des croquis, des illustrations utilisées comme des supports pédagogiques à l'enseignement de la science. Elles se présentent en série de 18 tableaux (soit 9 tableaux recto verso).</p> <ul style="list-style-type: none"> ✚ Planche n° 1 : Recto – Les cultures vivrières Verso – Les cultures industrielles ✚ Planche n° 2 : Recto – Les reptiles : le lézard et le serpent Verso – Un batracien : la grenouille ✚ Planche n° 3 : Recto – Les insectes : la mouche et le criquet Verso – les insectes : le termites et le moustique

Désignation	Descriptions techniques
	<p>✚ Planche n° 4 : Recto –L'appareil respiratoire : la respiration Verso – le cœur, le sang</p> <p>✚ Planche n° 5 : Recto –L'appareil digestif Verso –L'œil, l'oreille, la peau</p> <p>✚ Planche n° 6 : Recto – Squelette humain Verso – Organes à l'intérieur du corps</p> <p>✚ Planche n° 7 : Recto –L'eau Verso –Le sol</p> <p>✚ Planche n° 8 : Recto –Les mammifères : les herbivores Verso –Les mammifères : les carnivores</p> <p>✚ Planche n° 9 : Recto –Les poissons Verso –Les oiseaux</p> <p>Dimensions : Format 70 x 100 cm au moins. Impression recto verso couleur sur papier 170 g – pelliculé toilé. 2 œillets de suspension avec baguette en tête et en pied.</p>
<p>III. Compendium métrique</p>	<p>Le compendium métrique est composé :</p> <p>A. Du matériel de mesure de longueur comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Un décamètre (10 m) à ruban d'acier avec manivelle d'enroulement ; -Un double mètre (2 m) avec ruban métallique et système de blocage, livré avec une dragonne (sangle en textile) ; -Un mètre (1 m) pliant en bois de cinq (5) branches, ressorts en laiton, graduation de haut et bas ; -Un rapporteur pour tableau avec support, en matière plastique gradué en degrés. Longueur 35 cm ; -Une équerre pour tableau en matière plastique 60 cm (gradué en cm) ; -Une règle plate pour tableau avec support en matière plastique 100 cm (gradué en cm) ; -Un compas pour tableau en bois ou en matière plastique, appui ventouse, longueur 45 cm ; -Une chaîne d'arpenteur en acier 10 m <p>B. Du matériel de mesure de poids comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Une balance Roberval avec deux plateaux en aluminium de 20 cm de diamètre, portée de 5 kg, socle en métal ; -Un poids de 2 kg en fonte avec anneau de suspension revêtement en matière plastique à chaud <u>antioxydation</u> ; -Un poids de 1 kg en fonte avec anneau de suspension revêtement en matière plastique à chaud <u>antioxydation</u> ; -Un ensemble complet de poids en laiton logé dans un socle en bois comprenant : 500 g (1) ; 200 g (1) ; 100 g (2) ; 50 g (1) ; 20 g (1) ; 10 g (2) ; 5 g (1) ; 2 g (2) ; 1 g (1).

Désignation	Descriptions techniques
	<p>C. <u>Du matériel de mesure de capacité comprenant :</u> -Un (1) litre en matière plastique graduation en ml moulée à paroi rigide et transparente incassable -Un demi (½) litre en matière plastique graduation en ml moulée à paroi rigide et transparente incassable -Un quart (¼) litre en matière plastique graduation en ml moulée à paroi rigide et transparente incassable</p> <p>D. <u>Du matériel de mesure de volume comprenant :</u> -Un cube volumique en plastique (1dm³) démontable en 29 parties dont une (1) enveloppe de contenance 1dm³ transparente, neuf (9) bâtonnets de 10 x1 x 1 cm, neuf (9) plaquettes de 10 x 10 x 1 cm et dix (10) cubes de 1 cm³.</p> <p>E. <u>Du matériel de mesure de température comprenant :</u> -Un thermomètre mural en plastique gradué de 0 °C à +60 °C et 0 °C à -30 °C, long de 40 cm.</p> <p>F. <u>Autres matériels de mesure :</u> -Une planche à niveau à forme trapèze en aluminium avec deux (2) fioles fluorescentes, long de 80 cm ; -Une boussole avec boîtier plastique, diamètre 35 mm, aiguille à deux (2) pointes ; -Un fil à plomb longueur de 80 mm diamètre 12 mm avec cordeau et guide.</p>

Source : DAMSSE/MENAPLN

Annexe n° 17 : Situation des distributions des livres de l'élève des 15 dernières années (2005/2006 - 2019/2020)

Années	DISCIPLINES									
	Lecture						Calcul			
	CPI	CP2	CE1	CE2	CM1	CM2	CE1	CE2	CM	
2005 – 2006	17778	9543	19730	13007	15808	25230	86149	63981	85780	6
2006 – 2007	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
2007 – 2008	417855	368519	305614	271925	220282	178081	236048	199845	332748	24
2008 – 2009	233617	195646	156256	136028	109869	86813	123089	95623	140162	11
2009 – 2010	256930	207490	192271	169284	138372	114837	131301	109456	151190	12
2010 – 2011	304850	250789	202901	206521	167751	145464	129961	139716	188848	12
2011 – 2012	327361	262808	226264	207530	187791	173904	147453	136424	223519	14
2012 – 2013	353914	289733	245104	160854	95844	204988	171284	169010	277860	16
2013 – 2014	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
2014 – 2015	367038	296798	226342	43209	222606	40151	157332	158608,3	243485,9	10
2015 – 2016	193326	170024	155653	155311	134256	135768	122654	117768,3333	167001,7333	11
2016 – 2017	220589	197126	131159	178911	162351	163915	95211	39414,33333	12425	14
2017 – 2018	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
2018 – 2019	237300	113253	34686	107945	126715	167151	145316	154061	251106	7
2019 – 2020	58102	57598	62943	34898	33502	33634	73602	85376	106696	
Total	2988660	2419327	1958923	1685422	1615147	1469936	1619399	1469283	2180821	14

Source : DAMSSE/MENAPLN

											Total
Observation			Histoire				Géographie				
CE1	CE2	CM	CE1	CE2	CM1	CM2	CE1	CE2	CM1	CM2	
69686	67478	78210	86265	75883	30381	88939	85975	71138	59214	78364	1 128 539
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
10775	190240	302207	131921	112086	97701	102131	136859	111717	104046	104364	4 164 964
2961	94974	139092	6386	9204	4429	18491	1830	10667	2479	16429	1 694 045
19005	108351	156071	92960	79030	76468	63590	0	0	0	0	2 176 606
17369	131267	180267	99560	98006	16297	130355	99044	0	0	0	2 618 966
16695	142006	219123	0	0	81056	0	0	89556	90827	86932	2 749 248
18645	162223	241718	0	0	16217	0	93625	91807	95684	116445	2 954 953
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
11492	148842	170352,91	51854	49374	45206	46349	48596	47941	49188	45811	2 560 183
18738	113879	161168,0667	148993	141689	141408	134871	148528	141636	137934	135296	2 875 900
14083	138981	194667,4	91275	84391	86064	82097	90852	84789	84147	83651	2 366 099
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
178697	111910	103629	0	0	0	0	0	0	0	0	1 631 767
0	8000	0	59205	59487	58887	57659	59458	59 884	59152	57981	1 026 064
138146	1418151	1946505	768420	709150	654113	724482	764767	709135	682671	725272	27 947 335

Annexe n° 18 : Situation des distributions des guides du maître, années 2005/2006 - 2019/2020

Années	DISCIPLINES											
	Guides Français						Guides Calcul				Observations	
	CP1	CP2	CE1	CE2	CM1	CM2	CP1	CP2	CE1	CE2	CP1	CP2
2005 – 2006	9195	9194	9198	9193	9226	9235	9194	9194	9168	9145	9225	924
2006 – 2007	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2007 – 2008	6823	6708	6655	6669	6668	6698	1633	1578	6737	6670	7034	671
2008 – 2009	1089	1612	1925	2263	2226	2045	36	33	2070	1961	567	110
2009 – 2010	2680	2397	2492	2450	2483	2224	2830	2726	2387	2294	2283	219
2010 – 2011	2843	2701	2693	2810	2719	2787	2740	2867	2760	2780	2409	227
2011 – 2012	3346	3231	3453	3297	3454	3372	3401	3364	3132	3150	2896	310
2012 – 2013	3236	2910	3138	3162	3173	3883	3089	3104	2791	2935	2602	250
2013 – 2014	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2014 – 2015	3496	3329	3309	3374	3342	3809	3251	3308	3128	3165	3094	300
2015 – 2016	5053	4744	5100	4918	5013	5055	4641	4541	4762	4658	4282	425
2016 – 2017	5225	4993	5204	5061	5057	5145	4646	3857	4993	4879	4604	462
2017 – 2018	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2018 – 2019	3442	3384	3336	3374	3438	3710	221	142	3052	2988	3125	298
2019 – 2020	0	884	315	1350	680	180	707	591	902	780	673	568
Total	46428	46087	46818	47921	47479	48143	36389	35305	45882	45405	42794	425

Source : DAMSSE/MENAPLN

Catégorie	Langue			Guides d'histoire				Géographie				Total
	CE1	CE2	CM	CE1	CE2	CM1	CM2	CE1	CE2	CM1	CM2	
4	9225	1895	9225	9190	1629	9215	9215	1633	1337	1665	1662	166 302
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-
4	6691	6806	13137	6673	6812	6672	6661	6747	6720	6791	6780	151 077
1	2117	1832	3891	2221	1731	2121	2160	1377	1946	1961	1708	39 993
1	2345	2827	3509	2268	2868	2394	2299	3134	3050	3093	2925	60 149
0	2693	2927	3988	2756	3078	2753	2631	3277	3260	3115	3103	65 960
2	2994	3854	4378	3176	3751	3222	3079	3826	3791	3834	3843	78 946
4	2804	3035	4199	2829	3391	3072	3054	3341	3250	3363	3471	72 336
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-
3	2980	3274	4135	3169	3429	3067	2909	3415	3357	3270	3300	75 911
3	4756	4767	5912	4800	4913	4842	4770	4827	4882	5000	4834	111 323
3	4920	4853	5526	4795	5062	4995	5005	5023	5035	5084	5001	113 586
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-
5	3054	1605	562	2942	2747	1712	2478	1544	3281	1966	1719	56 807
3	731	956	675	641	781	1185	637	0	1622	948	698	16 504
58	45310	38631	47320	45460	40192	45250	44898	38144	41531	40090	39044	1 008 894

NOTES

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

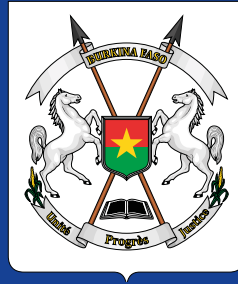
.....

.....

.....

.....

.....



Rapport diagnostic de la chaîne des ressources éducatives au Burkina Faso

Mars 2022

Dans le cadre de la phase initiale du projet (2021-2023) sur les Ressources éducatives, financé par l'Agence française de développement (AFD) et mis en œuvre par l'UNESCO, le Burkina Faso a été sélectionné pour mener une étude diagnostique pilote sur les ressources éducatives aux côtés du Sénégal et du Togo. Le rapport présente les résultats de cette étude, basée sur un guide méthodologique commun spécifiquement élaboré à cette fin. Il constitue l'un des trois rapports pilotes issus d'études réalisées auprès des responsables de structures impliquées dans la chaîne de production et de diffusion des ressources éducatives. Les données collectées ont été traitées et analysées en suivant les sept dimensions définies dans le guide méthodologique, à savoir les facteurs socio-économiques et culturels nationaux pertinents, l'accessibilité des manuels scolaires et des guides de l'enseignant, la pertinence perçue des manuels scolaires, la disponibilité et la pertinence des matériels didactiques, la gestion des contenus, de l'édition et de la distribution des manuels scolaires, l'intégration des ressources numériques dans l'éducation, ainsi que le coût et le financement des ressources éducatives. Ces analyses visent à mettre en lumière les tendances globales en matière de gestion des ressources éducatives, les carences des systèmes étudiés et les bonnes pratiques mises en place.

www.ressources-educatives.org

**RESSOURCES
éducatives**

